

# Entre identité et lieu

Préservation de la maison Rodolphe-Audette à Lévis



Essai [projet] présenté en vue de l'obtention du grade de M. Architecture

Maude Chouinard  
Superviseur: Jonathan Bisson

École d'architecture  
Université Laval  
2018



## Résumé

Le lieu est intrinsèquement lié à la question de l'identité. Lorsque l'on parle de l'esprit du lieu, on fait référence aux émotions qu'un site peut générer en raison du caractère et du sens qu'il acquière par le passage du temps. Cette signification constitue alors l'identité de ce site. Elle est formée de l'ensemble des caractéristiques et des événements qui rendent le site unique dans l'esprit des gens et qui leur permet de s'y reconnaître.

En un lieu, les éléments matériels et immatériels se combinent pour créer une nouvelle réalité maintenant indissociable du site en lui-même qui, sans le monument et les événements qui l'ont affecté, ne revêtirait pas la même signification. Le monument prend alors la forme d'un point de repère dans le paysage qui contribue à l'image que les gens se font d'un lieu donné.

Assise sur l'un des plateaux de la falaise qui marque le paysage du secteur de la Traverse à Lévis, la maison Rodolphe-Audette domine son site par son caractère noble et imposant. Elle incarne cette combinaison d'éléments physiques et abstraits en ce qu'elle fait référence à la mémoire par sa simple présence en ce lieu. Son style architectural victorien, découlant de sa noblesse passée, la rend unique dans ce secteur autrefois industriel.

Le feu et les intempéries ont modifié le destin de cette maison qui soulève maintenant les passions en raison de son état de délabrement. La question qui se pose alors est de savoir comment préserver l'esprit du lieu si la maison est endommagée au point de ne plus permettre la restauration, sachant que son image, dans le paysage de la Ville de Lévis, a une valeur identitaire.

*«Protéger et conserver le genius loci signifie, en fait, concrétiser le sens, dans un contexte  
historique toujours nouveau.»*

*(Norberg-Schulz 1997, Genius Loci, 18)*

# Équipe d'encadrement

## Superviseur -Essai [projet]

M. Jonathan Bisson

*Architecte associé chez Bisson & Associés Architectes, Québec*

## Membres du jury

M. André Casault

*Architecte et professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval*

Mme Anne Carrier

*Architecte associée chez Anne Carrier Architecture, Lévis*

M. Guillaume Fafard

*Architecte associé chez Quinzhee Architecture, Québec*

## Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mes parents et ma famille qui m'ont toujours supporté dans la poursuite de mes études. Plus particulièrement, je tiens à remercier mon conjoint qui a toujours été présent pour me supporter moralement et qui m'a aidé à plusieurs étapes dans mon projet.

Je tiens ensuite à remercier mon superviseur, Jonathan Bisson, qui par son positivisme et ses conseils, m'a aidé à développer mes idées autour du projet de préservation et à aller plus loin à diverses étapes de mon projet.

Finalement, je tiens aussi à remercier les nombreuses personnes que j'ai rencontrées au cours de ce projet. Elles m'ont aidé à amasser de l'information sur la maison de même que sur le contexte qui l'entoure:

- M. Gilbert Samson, bénévole à la Société d'histoire de Lévis, m'a aidé à trouver de l'information concernant la maison Rodolphe-Audette. Cela m'a permis d'établir une chronologie d'événements en lien avec les anciens usages de la maison ainsi qu'avec les demandes de démolition. L'information recueillie m'a aussi permis d'en apprendre plus sur la famille qui a fait construire la maison et son importance dans le développement de ce secteur de Lévis.
- M. Michel Belleau, membre du Comité de Mise en valeur de la maison Rodolphe-Audette, a accepté de me rencontrer pour me parler des moyens entrepris par le comité, ainsi que par certains citoyens, pour protéger la maison de la démolition. Il m'a aussi aidé à établir une chronologie de propriétaires puisque la maison est passée entre de nombreuses mains depuis l'incendie qui l'a rendue inhabitable.
- M. Mathieu Bellefeuille, architecte, ainsi que M. David Gagné, historien, qui travaillent tous deux à la Ville de Lévis ont accepté de me rencontrer pour que je leur présente mon projet. Ils m'ont grandement aidé à comprendre l'histoire du secteur et du site et m'ont donné des précisions utiles pour m'aider à comprendre le système structural actuel de la maison ainsi que ses problèmes structuraux.



# Table des matières

<b>Liste des figures</b>	<b>IX</b>
<b>Introduction</b>	<b>1</b>
Présentation du sujet	1
Pertinence du sujet	3
Définitions	4
Hypothèse	5
<b>Le cadre théorique</b>	<b>7</b>
L'éthique de la conservation monumentale	7
<i>Selon Georg Germann</i>	7
<i>Selon Dieter Schnell</i>	9
La perte de la compétence d'édifier	11
Le problème de la muséalisation	12
La dualité pensée-sentiment	13
<i>Mémoire</i>	15
<i>Orientation</i>	15
<i>Identification</i>	15
Le problème de l'authenticité	18
<i>La restauration selon Ruskin</i>	19
<i>La restauration selon Viollet-le-Duc</i>	19
<i>La restauration selon Boito</i>	19
Les méthodes de préservation patrimoniale	21
1. <i>Réplication exacte</i>	21
2. <i>Invention dans un style</i>	21
3. <i>Référence abstraite</i>	21
4. <i>Opposition intentionnelle</i>	21
<b>Le site d'intervention</b>	<b>24</b>
Le secteur	24

<i>Localisation</i>	24
<i>Histoire du secteur</i>	26
<i>Transport</i>	30
Le site	32
<i>Histoire du site</i>	32
<i>Réglementation</i>	35
<i>Ensoleillement et vents</i>	37
<i>Analyse du quartier</i>	38
Le bâtiment	39
<i>Visibilité</i>	39
<i>Style architectural</i>	40
<i>Usages précédents</i>	42
<i>Vétusté du bâtiment</i>	43
<b>Le projet architectural</b>	<b>47</b>
<hr/>	
Intentions de design	47
1. <i>Mettre la maison au cœur du projet</i>	47
2. <i>Intégrer la falaise</i>	47
3. <i>Intégrer l'ensoleillement et les vues</i>	48
4. <i>Favoriser l'économie et la communauté</i>	48
5. <i>Créer des ambiances uniques</i>	49
Reconstruction de la maison Rodolphe-Audette	50
<i>Pourquoi reconstruire?</i>	50
<i>Comment reconstruire?</i>	51
Implantation sur le site	53
Programme	54
Matérialité et système constructif	57
Définir une identité	60
<b>Conclusion</b>	<b>65</b>
<hr/>	
<b>Bibliographie</b>	<b>67</b>
<hr/>	
<b>Annexes</b>	<b>75</b>
<hr/>	

## Liste des figures

Figure 1:	La balance entre devise d'identité et levier de développement (Chouinard 2018)	13
Figure 2:	Le gouffre entre pensée et sentiment (Chouinard 2018)	16
Figure 3:	Schéma de concepts (Chouinard 2018)	17
Figure 4:	Plan de localisation (Google Maps 2017)	24
Figure 5:	Plan de localisation rapproché (Google Maps 2017)	25
Figure 6:	Vue sur Québec (Chouinard 2017)	25
Figure 7:	Carte de la seigneurie de Lauzon en 1709 (BANQ)	26
Figure 8:	Anciennes villes (Chouinard 2018)	27
Figure 9:	Plan d'assureur de 1909 (BANQ)	27
Figure 10:	Avenue Laurier vers 1920 (BANQ)	28
Figure 11:	Gare de Lévis 1902 (BANQ)	28
Figure 12:	Bureau de poste de Lévis 1904-1955 (BANQ)	28
Figure 13:	Plan de 2018 montrant les bâtiments disparus de 1909 (Chouinard 2018)	28
Figure 14:	Vue à vol d'oiseau du secteur de la traverse en 1945 (Ville de Lévis)	29
Figure 15:	Vue à vol d'oiseau du secteur de la traverse en 2015 (Google Maps 2015)	29
Figure 16:	Rue Commerciale - Tramway de Lévis - vers 1940 (BANQ)	29
Figure 17:	Traversier 1915-1920 (BANQ)	29
Figure 18:	Traversier 1947 (BANQ)	29
Figure 19:	Projet du réaménagement du Quai Paquet (Groupe Deric 2014)	30
Figure 20:	Transport en commun (Chouinard 2018)	30
Figure 21:	Transport actif (Chouinard 2018)	31
Figure 22:	Collège de Lévis - 1893 (BANQ)	32
Figure 23:	Ligne du temps (Chouinard 2018) (Société d'histoire de Lévis 2018)	32
Figure 24:	Cadastre en 1859 (Chouinard 2018)	33
Figure 25:	Cadastre en 1894 (Chouinard 2018)	33
Figure 26:	Plan d'assureur de 1894 (BANQ)	33
Figure 27:	Plan d'assureur de 1908 (BANQ)	33
Figure 28:	Cadastre en 2000 (Chouinard 2018)	34
Figure 29:	Cadastre en 2018 (Chouinard 2018)	34

Figure 30:	Grille de zonage simplifiée (Chouinard 2018) (Ville de Lévis 2018)	35
Figure 31:	Programme particulier d'urbanisme (Chouinard 2018)	36
Figure 32:	Ensoleillement et vents (Chouinard 2018)	37
Figure 33:	Bâtiments du côté gauche de la rue Caldwell (Chouinard 2018)	38
Figure 34:	Bâtiments du côté droit de la rue Caldwell (Chouinard 2018)	38
Figure 35:	Nouvelles constructions à proximité de la maison Rodolphe-Audette (Chouinard 2018)	38
Figure 36:	Nouvelles constructions à proximité de la maison Rodolphe-Audette (Chouinard 2018)	38
Figure 37:	Vue en direction du traversier (Chouinard 2018)	39
Figure 38:	Vue de la maison Rodolphe-Audette en direction du traversier (Google Maps 2015)	39
Figure 39:	Vue depuis la traverse de Québec (Chouinard 2018)	39
Figure 40:	Vue depuis le traversier à Lévis (Chouinard 2018)	39
Figure 41:	Élévations existantes de la maison Rodolphe-Audette (Chouinard 2018)	40
Figure 42:	664, Rue Saint-Joseph, Lévis - 1905 (Ville de Lévis)	40
Figure 43:	17, Avenue Bégin, Lévis - 1920 (Ville de Lévis)	40
Figure 44:	Maison Rodolphe-Audette vers 1920 (Société d'histoire de Lévis)	41
Figure 45:	Brooklyn, New York, Architecte John J. Petit - 1900 (Mcalester 2014)	41
Figure 46:	Winston-Salem, Caroline du Nord - 1910 (Mcalester 2014)	41
Figure 47:	Ligne du temps montrant les usages de la maison (Chouinard 2018)	42
Figure 48:	Photo montrant l'état de dégradation de la maison (Chouinard 2017)	43
Figure 49:	Photo montrant l'état de dégradation de la maison (Chouinard 2018)	43
Figure 50:	Photo montrant l'état de dégradation de la maison (Chouinard 2018)	43
Figure 51:	Photo montrant l'état de dégradation de la maison (Chouinard 2018)	43
Figure 52:	Photos en annexe du rapport de la firme EMS (Entreprises Doyle 2014)	45
Figure 53:	Photos en annexe du rapport de la firme EMS (Entreprises Doyle 2014)	45
Figure 54:	Photos en annexe du rapport de la firme EMS (Entreprises Doyle 2014)	45
Figure 55:	Photos en annexe du rapport de la firme EMS (Entreprises Doyle 2014)	45
Figure 56:	Photos en annexe du rapport de la firme EMS (Entreprises Doyle 2014)	45
Figure 57:	Mettre la maison au coeur du projet (Chouinard 2018)	47
Figure 58:	Intégrer la falaise (Chouinard 2018)	47
Figure 59:	Ensoleillement et vues (Chouinard 2018)	48
Figure 60:	Coupe transversale (Chouinard 2018)	48
Figure 61:	Favoriser l'économie et la communauté (Chouinard 2018)	48
Figure 62:	Schéma de concepts (Chouinard 2018)	49
Figure 63:	Créer des ambiances uniques (Chouinard 2018)	49
Figure 64:	Réaménagement du Quai Paquet (Ville de Lévis 2015)	50
Figure 65:	Maison de vacances, Connemara, Irlande (Peter Legge Associates 2012)	51
Figure 66:	Maison de vacances, Connemara, Irlande (Peter Legge Associates 2012)	51
Figure 67:	Maison de vacances, Connemara, Irlande (Peter Legge Associates 2012)	51

Figure 68:	Plan d'implantation (Chouinard 2018)	53
Figure 69:	Domaine Cataraqi à Québec (CCNQ 2017)	54
Figure 70:	Intentions pour le programme (Chouinard 2017)	55
Figure 71:	Capacité du projet de la maison Rodolphe-Audette (Chouinard 2018)	55
Figure 72:	Capacité du projet du Domaine Cataraqi (CCNQ 2018)	56
Figure 73:	Salle Robitaille (Magazine Prestige   Louis Arthur photographe 2010)	56
Figure 74:	Salle Robitaille (CCNQ   Geneviève Trudel 2011)	56
Figure 75:	Salle Levey (CCNQ   immagenomade.com 2011)	56
Figure 76:	Palais de Justice de Montmagny (Groleau 2015)	57
Figure 77:	Palais de Justice de Montmagny (Groleau 2015)	57
Figure 78:	Palais de Justice de Montmagny (Groleau 2015)	57
Figure 79:	Vue du projet depuis la rue Saint-Laurent (Chouinard 2018)	58
Figure 80:	Vue de la salle d'exposition de la Société d'histoire de Lévis (Chouinard 2018)	60
Figure 81:	Plan du niveau 1 (Chouinard 2018)	60
Figure 82:	Vue de la cour intérieure (Chouinard 2018)	61
Figure 83:	Cloisons mobiles Innovo (Innovo 2018)	61
Figure 84:	Vue de la salle avec vue sur le roc de la falaise (Chouinard 2018)	61
Figure 85:	Vue lors des Grands Feux Loto Québec (Chouinard 2018)	62
Figure 86:	Plan du niveau 2 (Chouinard 2018)	62
Figure 87:	Vue du projet depuis le jardin (Chouinard 2018)	63
Figure 88:	Plan du niveau 3 (Chouinard 2018)	63



# Introduction

## Présentation du sujet

Qu'est-ce qui fait qu'on dit d'un lieu qu'il est chargé d'histoire? Celle-ci dépend de la mémoire que les gens en ont. Cette mémoire peut avoir été affectée par des événements physiques ou sociaux qui l'ont forgé et ce qu'il représente pour une population. Les bâtiments patrimoniaux ont cette particularité qu'ils font référence à l'histoire même si celle-ci n'est pas connue avec précision. Un passant n'a pas besoin de connaître la date de construction d'une maison pour sentir son âge. Je pourrais décrire ici tous les événements qui rendent le site de la maison Rodolphe-Audette digne d'intérêt, mais ce que les gens voient avant tout, ce sont les restes de ce qui a été une majestueuse demeure sur un site d'exception.

L'âge, visible par les murs abîmés et les fenêtres placardées, touche l'imaginaire et donne une atmosphère particulière à la maison. Les gens ne manquent pas de remarquer cette demeure imposante le long de l'étroite rue Saint-Laurent, qui mène à la Traverse. La maison, malgré les dommages subis par les éléments et un incendie, se tient droite et fière. La noblesse qu'elle laisse transparaître vient chercher le respect des gens et la rareté de son architecture, dans ce secteur, en fait un monument unique qui marque le paysage de la falaise, à Lévis.

Le projet d'architecture vise à redonner vie au site de la maison Rodolphe-Audette en proposant un nouvel usage capable de stimuler l'économie du secteur tout en redonnant à la communauté. Grâce à son architecture, le projet accentue les qualités identitaires de ce site en lui donnant un caractère unique. Le projet cherche à tirer profit des éléments naturels, tels que la falaise et le fleuve qui définissent le caractère particulier du secteur, en les combinant aux éléments d'origine humaine qui marquent ou qui ont marqué ce même secteur.

Le lieu est perçu ici comme étant le médium permettant de traduire physiquement l'identité d'une communauté. Par le passage du temps, il est constamment soumis au changement, mais il offre aussi une certaine constance dans le paysage. L'identité du lieu doit alors être constamment réinterprétée afin de satisfaire aux besoins du présent tout en conservant le caractère du lieu, ce qui le rend unique.

*«[...] l'histoire est un tissu polyphonique complexe dans lequel des courants et des époques sont reconnaissables et où, sous des formes différentes, perdure «le même». Cette continuité indique que le lieu garde son identité, son genius loci, à travers tous les changements, et que le temps et le lieu de la vie sont mutuellement dépendants.»*  
(Norberg-Schulz 1997, *L'art du lieu*, 82)

Le projet se place entre identité et lieu en rétablissant le lien qui a été perdu avec ce dernier et en renforçant ce qui est resté. La maison Rodolphe-Audette y est préservée, non pas brique pour brique, mais à travers son implantation, son système structural, sa forme et son style architectural. Le caractère patrimonial du lieu est ainsi préservé évitant que la maison ne sombre dans l'oubli, mais en permettant l'évolution par une intervention contemporaine.

Cet essai s'intéresse au rôle du lieu dans la définition d'une identité collective, mais surtout à savoir quel est le pouvoir de l'architecture dans cette relation. Pourquoi sommes-nous touchés par la préservation des bâtiments? Pourquoi nous semble-t-il important de les conserver en dehors de raisons d'économie de matériaux ou de préservation de l'histoire?

## Pertinence du sujet

Le sujet trouve ses racines dans le projet d'architecture en lui-même. La maison Rodolphe-Audette n'a jamais été un bâtiment public d'importance et elle n'a pas une histoire particulièrement remarquable au point de justifier la nécessité de la conserver. Pourtant, la menace de sa démolition en a fait le sujet de nombreux articles de journaux et la Ville de Lévis essaie de protéger la maison pour éviter qu'elle ne disparaisse définitivement du paysage du secteur de la Traverse. Une section du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Vieux-Lévis y est même consacrée. De plus, les négligences ayant mené à son état de délabrement aujourd'hui ont mené à un renforcement de la réglementation visant à protéger les bâtiments patrimoniaux de la ville.

En regardant la piètre mine de la maison Rodolphe-Audette aujourd'hui, on ne peut s'empêcher de ressentir un sentiment d'injustice, de l'impuissance, face à l'inaction des propriétaires passés qui ont laissé la maison à elle-même sans même lui donner une chance de salut. Bien que les règlements d'urbanisme aient maintenant changé en regard de ce genre de traitement, qui vise à laisser un bâtiment patrimonial jugé «indésirable» par son propriétaire se détériorer au point que la démolition devienne la seule solution, le mal est, dans ce cas-ci, déjà fait et la maison se retrouve à devoir faire face à de nombreux problèmes et à peu de solutions pour les régler.

Malgré cela, la question qui se pose est: pourquoi toute cette attention et ce dévouement, pour une maison qui à première vue ne semble pas être un point de repère si important dans le paysage urbain? Si ce n'est pas son histoire qui motive les gens à la conserver, alors de quoi s'agit-il? La réponse se trouve dans l'image que les gens se font de leur ville et dans les émotions que cette image suscite. On n'est pas attaché à la maison en elle-même, mais au lieu, à sa mémoire, à son image et à son identité. Dans un secteur où, en l'espace de moins d'un siècle, plus de la moitié des bâtiments qui formaient le paysage du secteur ont disparu, préserver les quelques bâtiments qui ont survécu devient la seule façon de ne pas complètement perdre l'identité de ce secteur qui a vu naître la ville.

On comprend alors que ce n'est pas tant la maison en elle-même que l'on doit préserver, mais l'image de celle-ci, qui est porteuse de signification, et la place que cette image occupe dans le paysage du secteur.

## Définitions

### Lieu:

«Portion déterminée de l'espace, considérée de façon générale et abstraite.»  
(Le Petit Robert 2012)

Le lieu, par définition, est un concept qui comporte à la fois une dimension physique et une dimension abstraite puisqu'il existe à la fois dans la réalité et dans l'esprit.

### Identité culturelle:

«Ensemble de traits culturels propres à un groupe ethnique qui lui confère son individualité; sentiment d'appartenance d'un individu à ce groupe.»  
(Le Petit Robert 2012)

Selon cette définition, l'identité implique à la fois une similitude et une différence en ce qu'elle caractérise la ressemblance d'une chose ou d'une personne avec une autre, mais où elle implique par le fait même une différenciation par rapport à une chose ou une personne extérieure.

### Image:

«Ce qui évoque une réalité (en raison d'un rapport de similitude, d'analogie).»  
(Le Petit Robert 2012)

L'architecture est une image de notre réalité. Elle exprime le passage du temps, notre culture, notre identité, nos valeurs par les matériaux utilisés et la forme qu'elle prend par rapport au paysage naturel dans lequel elle s'insère.

### **Genius loci:** L'esprit du lieu

«Protéger et conserver le genius loci signifie, en fait, concrétiser le sens, dans un contexte historique toujours nouveau.»  
(Norberg-Schulz 1981, *Genius Loci*, 18)

### **Stabilitas loci:** La stabilité du lieu

«[...] l'identité humaine présuppose l'identité du lieu et que la stabilitas loci est donc une nécessité fondamentale.»  
(Norberg-Schulz 1981, *Genius loci*, 180)

## Hypothèse

**Hypothèse:** Rétablir le lien identitaire avec le site en conservant les repères visuels d'un lieu, qu'ils soient marquants ou non, tout en permettant l'évolution de l'identité dans le temps.

Cet essai [projet] cherche à démontrer l'importance de préserver les «landmarks» dans le paysage construit pour en préserver l'identité. Les «landmarks», ou «points de repère» en français, font écho à la mémoire des individus qui parcourent un lieu donné. Ces éléments du paysage revêtent une certaine signification pour les individus par leur caractère particulier qui ne ressort que lorsqu'on les considère par rapport à une totalité. Je préfère l'utilisation du terme «landmark» sous sa forme anglophone puisqu'il fait ainsi directement référence au lieu. Il s'agit d'une marque dans le paysage qui nous permet de nous orienter, de reconnaître un endroit ou encore de nous en faire une image mentale. Ils peuvent être naturels ou encore créés par l'homme. Pour cet essai, je m'intéresse aux seconds et plus particulièrement encore aux bâtiments patrimoniaux comme c'est le cas de la maison Rodolphe-Audette.

Le premier chapitre de cet essai sera consacré à la théorie entourant le projet d'architecture. J'explorerai d'abord la place du patrimoine dans notre société d'un point de vue éthique par le biais de deux historiens de l'architecture: Georg Germann et Dieter Schnell. Je remettrai ensuite en question la place du patrimoine dans notre société d'un point de vue historique afin de bien contextualiser l'intérêt actuel qui est porté au patrimoine et le respect qu'on lui donne. Pour cela, j'utiliserai les écrits de Françoise Choay qui dénonce la perte de notre compétence d'édifier. La coupure entre l'architecture et son contexte qui a engendré cette perte nous a menés vers une tendance à la muséalisation dont les avantages et les inconvénients seront ensuite explorés. Puis, j'orienterai mon propos vers le potentiel offert par le patrimoine dans son flottement entre devise d'identité et levier de développement où d'un côté on risque la fétichisation de l'objet, et de l'autre, une fuite vers l'avant qui effacerait toute trace du passé. Je m'appuierai sur la théorie de Christian Norberg-Schulz sur l'importance d'un retour à la phénoménologie en architecture qui me permettra d'appuyer mon hypothèse de départ selon laquelle il est important de préserver les «landmarks» dans le paysage afin de préserver l'identité du lieu. Norberg-Schulz explique que trois éléments sont nécessaires à l'utilisation du lieu soit la mémoire, l'orientation et l'identification. Je m'attaquerai ensuite à la question de l'authenticité qui est un sujet inévitable lorsque l'on parle de préservation patrimoniale tant il s'agit d'un sujet sensible. Sans prétendre connaître la grande vérité sur le sujet, j'y expliquerai mon point de vue sur la question dans le contexte qui me concerne soit dans un contexte où la maison Rodolphe-Audette est aujourd'hui irrécupérable. Je m'appuierai sur les théories des pères de la conservation patrimoniale soit John Ruskin et Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc puisqu'ils ont des vues opposées sur la question. Je terminerai ce chapitre en explorant les méthodes de préservation patrimoniale telles que présentées par Steven W. Semes dans son livre «The Future of the Past».

Le deuxième chapitre concerne le site d'intervention. Il est divisé en trois catégories soit le secteur de la Traverse, le site de la maison Rodolphe-Audette et le bâtiment lui-même. Chacune est analysée selon des considérations historiques, physiques et sociales qui permettront de dresser un portrait complet du contexte du projet.

Finalement, le troisième chapitre décrira le projet architectural en commençant par les cinq grandes intentions derrière le projet. La décision de reconstruire la maison Rodolphe-Audette sera ensuite justifiée en expliquant pourquoi et comment elle sera reconstruite. Par la suite, le projet sera présenté, tout d'abord, par son implantation, par son programme, par sa matérialité et son système constructif et, en terminant, par la présentation de l'identité du projet.



# Le cadre théorique

## L'éthique de la conservation monumentale

La notion de patrimoine que nous avons aujourd'hui n'existait pas à l'origine. Elle se définissait seulement par la propriété dont on hérite. À travers le temps, la définition s'est élargie pour inclure «un bien constitutif de la mémoire collective d'un groupe» (Pierre Nora 1997, 12). La conservation du patrimoine est aujourd'hui une question d'ordre public qu'il est intéressant, tout d'abord, de considérer sous l'angle de l'éthique afin de comprendre, avant toute chose, pourquoi le patrimoine bâti mérite d'être conservé. Pour ce faire, je présenterai ici les points de vue de deux historiens de l'architecture soit Georg Germann et Dieter Schnell.

*Selon Georg Germann*

*«Pourquoi faut-il agir? Selon une conception généralisée que je partage, la raison de cette protection est la menace de perte ou de destruction de points de repère familiers dans l'espace et dans le temps [...]»  
(Georg Germann 2014, 33)*

Dans son essai «Éthique de la conservation monumentale», Germann se questionne sur les raisons éthiques qui nous poussent à protéger le patrimoine. Il explore la question de la conservation monumentale selon cinq volets: biens collectifs, économie, pitié, muséalisation et authenticité.

*Biens collectifs*

La dégradation du patrimoine bâti cause un préjudice à la communauté puisque les «monuments sont des biens collectifs chargés de valeurs symboliques.» (Georg Germann 2014, 97) Les bâtiments, même ceux qui ne sont pas de nature publique, comportent une dimension collective puisqu'ils font tous partie de l'environnement collectif qu'est la ville.

*Économie*

Les monuments sont des ressources non renouvelables qui ont une valeur de rareté et d'antiquité. Ils ont une valeur de rareté, puisque nous n'avons plus la capacité de les remplacer, et d'antiquité, en raison de leur caractère ancien. Leur gaspillage est donc perçu comme un vice.

*Piété*

La pitié, selon Georg Germann, est la raison profonde de la conservation monumentale puisque la «conservation des monuments

est un témoignage de respect à l'égard des générations qui nous ont précédées.»(Georg Germann 2014, 97) L'éthique impose le respect pour les sentiments éprouvés par d'autres pour tout ce qui touche à leur mémoire. Selon Germann, la piété découle de l'attachement affectif.

*«Les sentiments inspirés par des pertes dues au hasard, aux accidents ou à la malveillance, à la disparition ou à la destruction de monuments constituent en quelque sorte la preuve par neuf que l'attachement de l'être humain pour son patrimoine relève du domaine affectif.»*  
(Georg Germann 2014, 61)

*«[...] l'office le mieux organisé ne remplace pas, aujourd'hui encore, l'esprit civique prêt à s'investir, même pour une modeste bâtisse.»*  
(Georg Germann 2014, 64)

### Muséalisation

La muséalisation se fait en parallèle de la conservation monumentale. Dans les deux cas, l'effort de protection et de conservation doit servir à rendre le patrimoine accessible et non pas à le figer dans le temps comme Georg Germann l'explique dans son essai. L'intérêt prononcé que l'on porte au patrimoine de nos jours est renforcé par la perte continue et inexorable du patrimoine bâti qui nous entoure. Nous cherchons donc à compenser cette perte en surprotégeant notre patrimoine bâti à défaut de savoir le faire évoluer.

*«La théorie de la compensation remonte à Joachim Ritter, directeur d'un dictionnaire philosophique, qui l'a énoncée déjà en 1963. Selon lui, le processus de modernisation de la société bourgeoise et industrielle entraîne un déficit de tradition, une perte générale de contact avec le passé, d'où un manque de sens historique. Par réaction, la société a établi des institutions compensatoires, que Ritter appelle «organes mémoriels», chargés d'aider à retrouver des racines historiques.»*  
(Georg Germann 2014, 73)

La muséalisation d'un objet de patrimoine est donc une réaction face à une perte de contact avec le passé. Elle devient alors une sorte de bouée de sauvetage qui nous permet de préserver un passé qui nous est devenu étranger et de le rendre accessible à la communauté.

### Authenticité

L'authenticité est un terme qui est difficile à circonscrire en une définition claire pouvant être appliquée à l'architecture. De ce fait, chacun y va de son interprétation personnelle et l'on se retrouve alors face à un flou. Jusqu'à quel point doit-on être authentique? En quoi consiste exactement l'authenticité? Dans son essai, Georg Germann ne tente pas de circonscrire une définition claire de la chose, il se concentre plutôt sur les concepts liés à cette notion, qui sont de nature éthique, et qui devraient influencer notre décision pour savoir à quel point l'on doit être authentique. Un juste équilibre doit être trouvé entre «la vérité et le mensonge, l'exactitude et la tromperie, l'original, la copie, le faux.» (Georg Germann 2014, 85)

Selon Georg Germann, l'interprétation que l'on fait de l'authenticité d'un bâtiment en le transformant est limitée par la notion d'authenticité qui implique des valeurs d'histoire et d'art. Par contre, il ne faut pas définir l'authenticité comme ce qui est d'origine puisque, considérée ainsi, l'authenticité impliquerait que toute modification apportée à un bâtiment ne serait pas souhaitable

même si elle sert un besoin présent. Malgré tout, cette définition a été utilisée à travers l'histoire par des théoriciens de la restauration dont le plus célèbre est probablement John Ruskin. Selon Germann, il faut plutôt considérer l'authenticité dans le sens d'intégrité. Être intègre dans les matériaux utilisés, être intègre dans la conception du système structural, etc.

Une bonne partie du discours de Germann sur l'authenticité concerne les monuments qui doivent être reconstruits. Dans ces cas, l'authenticité ne peut pas être interprétée comme la nécessité de conserver les éléments d'origine du monument puisqu'ils ne sont plus. Il explique plutôt que le «monument ne doit pas nécessairement être authentique dans toutes ses caractéristiques.» (Germann 2014, 90) Germann s'est servi de ce genre de contexte de conservation poussé à l'extrême pour faire la lumière sur l'élément le plus important selon lui qui est de perpétuer l'impression de continuité.

### *Selon Dieter Schnell*

Dans son essai «Les objets dans l'espace et dans le temps», Dieter Schnell s'interroge sur les significations qu'ont pour nous les monuments afin de savoir en quoi ils sont importants. Il explore quatre points qu'il juge essentiels pour répondre à cette question.

#### *La relation aux objets*

Il commence en expliquant que, de toujours, les humains ont un rapport intime avec les choses qui les entourent auxquelles ils peuvent donner une valeur émotionnelle ou idéale. De simples objets peuvent ainsi être porteurs de signification pour nous. De même, lorsque cette valeur est reconnue par plusieurs, ces objets peuvent avoir une valeur monétaire aux yeux des gens. Cela implique une préconnaissance de la valeur attribuée à une chose pour reconnaître le caractère particulier d'un objet. Schnell prend l'exemple d'un gant ayant appartenu à Napoléon Bonaparte durant sa campagne de Russie. Sans cette préconnaissance, une personne ne verrait en l'objet qu'un gant usé et inutilisable de par ce fait.

Cependant, ce même comportement d'attachement aux objets matériels est perçu comme un vice par notre société qui l'associe au matérialisme. La culture de l'objet dans notre société est donc un sujet qui a un potentiel conflictuel puisqu'il a une connotation sentimentale forte. Les bâtiments font partie de ces objets auxquelles les humains accordent une relation affective. Cependant, à la différence des objets de petite échelle, les bâtiments n'ont pas besoin que l'on crée pour eux un environnement propice à leur exposition puisqu'ils occupent une grande place dans l'espace public et n'ont pas besoin qu'on les mette à l'abri. Ils constituent alors une forme particulière d'objet de musée puisqu'ils sont encore utilisés et modifiés.

#### *La relation à l'espace*

Il parle ensuite de notre conception de l'espace où il mentionne la distinction mise de l'avant par Otto Friedrich Bollnow entre «espace vécu» et «espace mathématique». Alors que le deuxième est un milieu homogène ne connaissant ni lieu ni direction privilégiée, le premier dépend de la perception qu'a l'être humain de l'espace et est donc de nature plus émotionnelle. On voit alors ici une première expression de l'opposition entre pensée et sentiment observée par Françoise Choay ainsi que par Christian Norberg-Schulz que j'explorerai plus en profondeur plus loin dans ce texte.

*«Par le travail et la modification de l'environnement, l'homme crée des lieux chargés de sens. Par l'acte de bâtir, l'être humain transforme l'espace infini en paysage signifiant, dans lequel il peut enfin s'orienter et se déplacer.»*  
(Dieter Schnell 2014, 111)

### *La relation au temps*

Le présent n'a pas de dimension temporelle. Il s'agit d'un terme qui sert à exprimer la transformation du futur en passé. Schnell explique le concept de «rétrécissement du présent» de Hermann Lübke qui résulte de l'accélération des innovations techniques de notre société. Cela faisant, nous nous retrouvons face à une réduction de la période durant laquelle une certaine permanence de notre quotidien est possible.

*«Progressivement, le rétrécissement du présent serait ainsi ressenti comme une contrainte provoquant, pour l'individu, la perte de repères familiers. Cette perte ne peut être compensée que par une remémoration accrue du passé.»*  
(Dieter Schnell 2014, 111)

La conservation monumentale est un instrument de décélération du temps qui permet de préserver la lisibilité de l'espace architectural en en conservant les repères familiers. La sauvegarde implique aussi que tout ce qui est nouveau n'est pas nécessairement meilleur et qu'il est important pour créer du nouveau de se baser sur l'ancien qui est porteur de connaissances constructives et culturelles.

### *La relation au temps et à l'espace*

L'espace a le pouvoir de nous renvoyer à un moment du passé ce qui lui confère un aspect temporel, une quatrième dimension. La conservation monumentale est un outil servant à préserver l'environnement créé par l'homme à travers le temps. L'environnement bâti devient alors empreint d'une diversité qui n'est pas sans rappeler la diversité biologique comme Schnell en fait l'analogie dans son essai. Les bâtiments anciens sont dotés d'une richesse que nul bâtiment contemporain ne peut égaler parce qu'ils sont constitués d'un foisonnement d'éléments laissés là par le passage du temps.

## La perte de la compétence d'édifier

Dans son livre «L'allégorie du patrimoine», Françoise Choay fait une analyse historique des raisons qui nous poussent aujourd'hui à nous intéresser autant au patrimoine historique. Elle fait le lien avec la crise que nous vivons dans l'architecture aujourd'hui qu'elle exprime dans son livre comme la «perte de la compétence d'édifier». Au fil des pages, on découvre que cette déconnexion par rapport au contexte que nous vivons aujourd'hui est une conséquence du développement de la pensée rationnelle qui a entraîné un détachement toujours plus grand par rapport à l'espace vécu. L'industrialisation et l'époque numérique qui l'a suivie nous ont entraînés vers la création d'espaces purement mathématiques. Depuis la popularisation du chemin de fer jusqu'au caractère quasi instantané des télécommunications aujourd'hui, le développement des nouvelles technologies nous distance de plus en plus du contexte spatial dans lequel on vit.

Selon Choay, le bouleversement culturel porté par ces changements idéologiques a modifié notre conception du monde et, par le fait même, nos logiques constructives. Traditionnellement, le cadre bâti s'organisait selon une logique de proximité visant à consolider les nouvelles constructions avec l'existant tout en les liant à leur contexte naturel et culturel. Aujourd'hui, le cadre bâti est organisé selon une logique visant à le connecter aux réseaux de transport, nous permettant de nous affranchir des contraintes spatiales. Les espaces deviennent alors de plus en plus isotropes alors que les tissus et les environnements contextualisés disparaissent de plus en plus. De même, par ce changement, l'architecture devient de plus en plus technique, une machine à habiter qui ne sent plus le besoin d'être liée à son contexte.

Selon Françoise Choay, l'événement traumatique de l'effacement de la dimension anthropologique en architecture résulte en une perte de la compétence d'édifier. Cette compétence consiste en la capacité d'articuler entre eux et avec leur contexte des éléments dont l'organisation dans l'espace et dans le temps est porteuse de sens à la fois pour celui qui construit et pour celui qui habite.

On se retrouve alors face à une déstabilisation identitaire puisque les bâtiments n'ont plus le pouvoir de faire évoluer avec eux notre identité culturelle.

*«[...] le patrimoine historique semble aujourd'hui jouer le rôle d'un vaste miroir dans lequel nous, les membres des sociétés humaines du XXe siècle finissant, contemplerions notre propre image.»*  
(Françoise Choay 2007, 181)

Notre relation au patrimoine passe donc d'un intérêt constructif à un intérêt défensif qui, plutôt que de venir enrichir la construction de bâtiments nouveaux, vise à protéger une identité incapable de se renouveler. Il s'en suit une réaction narcissique, selon Choay, face à cette identité qui est notre, que l'on contemple à travers le miroir du patrimoine. Faute de renouveau, cette identité devient générique. La coupure avec la tradition architecturale qui assurait une certaine constance dans l'environnement bâti tout en permettant le changement a fait en sorte de rendre le nouveau, étranger à nos yeux. Cela faisant, nous ne sommes plus capables de nous identifier à l'architecture contemporaine et nous avons de plus en plus de difficulté à nous identifier à l'ancien. On se retrouve alors face à une forme d'aliénation.

## Le problème de la muséalisation

La perte de la compétence d'édifier entraîne une perte de diversité constructive grandissante puisque le temps qui passe entraîne avec lui de plus en plus de bâtiments dotés d'un caractère identitaire. La réaction, face à ces pertes inévitables, est de vénérer le patrimoine bâti au point de le transformer en objet de musée. Les bâtiments patrimoniaux deviennent alors des capsules temporelles intouchables qui témoignent d'une époque révolue. Les bâtiments sont figés dans le temps et notre incapacité à traduire notre identité à travers l'architecture n'en devient que plus évidente.

*«Muséaliser» quelque chose signifie en faire un objet de musée, voire ériger la chose elle-même en musée.»  
(Georg Germann 2014, 67)*

La muséalisation comporte des avantages en ce qu'elle permet d'éviter la destruction du patrimoine bâti et assure une certaine continuité de l'environnement bâti. De plus, cette méthode permet de préserver l'histoire dans une intention éducative qui en soi est un but intéressant et souhaitable si un équilibre est respecté. La muséalisation a cependant pour inconvénient de ne pas forcément bien s'adapter aux besoins du présent. De ce fait, il ne faut pas trop être tenté d'aller vers cette méthode si l'on veut pouvoir espérer retrouver un équilibre entre sentiment et raison en architecture. Pour ce faire, on doit permettre à celle-ci de continuer à évoluer. Sans cela, on reste coincé dans une roue sans fin. Il faut se laisser le droit d'expérimenter et il faut surtout garder un contact avec notre passé si l'on veut être capable de le connaître suffisamment pour travailler avec lui.

## La dualité pensée-sentiment

Afin de permettre à l'architecture de continuer à évoluer, il faut, tel que Xavier Greffe l'explique dans son livre «La trace et le rhizome», réussir à trouver un équilibre entre la devise d'identité portée par le patrimoine et son potentiel en tant que levier de développement. D'un côté, on retrouve l'arrêt sur image qu'est la muséalisation et, de l'autre, une fuite vers l'avant menant à la destruction de l'ancien et où on ignore le potentiel de création que possède le patrimoine bâti. De nos jours, puisqu'on ne sait plus construire avec l'ancien, il semble plus simple de le détruire pour construire du neuf avec des techniques constructives contemporaines que l'on maîtrise et comprend.

Mais l'acte de détruire se traduit par un changement radical du cadre bâti et vient créer un déséquilibre entre les notions de continuité et de changement qui affectent le lieu et dont parle Christian Norberg-Schulz dans son livre «L'art du lieu». C'est par un juste équilibre entre les deux que le lieu peut évoluer tout en restant facilement reconnaissable pour les personnes qui l'habitent. Pour Norberg-Schulz, «le lieu est à la fois «continuité et changement»» (Norberg-Schulz 1997, L'art du lieu, 55). Ainsi les deux caractéristiques sont essentielles.

Le changement est ce qui permet à l'architecture de s'adapter aux besoins présents et à l'évolution de nos mentalités. À l'inverse, la continuité est ce qui permet à un individu de comprendre un lieu donné, qui lui donne du sens. Lorsque cet équilibre est respecté, le lieu est synonyme de stabilité spatiale et temporelle.

*«Protéger et conserver le genius loci signifie, en fait, concrétiser le sens, dans un contexte historique toujours nouveau.»*  
(Norberg-Schulz 1981, *Genius Loci*, 18)

Cependant, l'architecture contemporaine se penche en général plus du côté du changement que de la continuité. Le changement tient plus de l'ordre de la raison puisque les bâtiments doivent servir des besoins actuels. La continuité nous renvoie plutôt à la relation que l'individu entretient avec son environnement et qui n'est pas forcément guidée par la raison.

Dans son livre, Norberg-Schulz déplore la perte du lieu dans l'architecture d'aujourd'hui. Celle-ci comporte des similitudes importantes avec la perte de la compétence d'édifier de Françoise Choay puisque, tout comme elle, il observe un gouffre entre pensée et sentiment dans l'architecture contemporaine qui n'était pas présent dans l'architecture traditionnelle.

Guidée par la raison, la conception actuelle de la ville est celle d'un environnement hétérogène qui ne finit plus de s'étendre ce qui ne lui permet plus de transmettre une impression d'unité. Où s'arrête la ville? Où s'arrête le quartier? Sans la limite qui permet au lieu d'être représentable, il perd de son identité puisqu'il devient difficile d'établir un lien d'appartenance avec celui-ci.

*«[...] l'identité humaine présuppose l'identité du lieu et que la stabilitas loci est donc une nécessité fondamentale.»*  
(Norberg-Schulz 1981, *Genius loci*, 180)

De plus, les villes d'aujourd'hui, comme le reproche Norberg-Schulz, ont tendance à utiliser un style architectural «international»

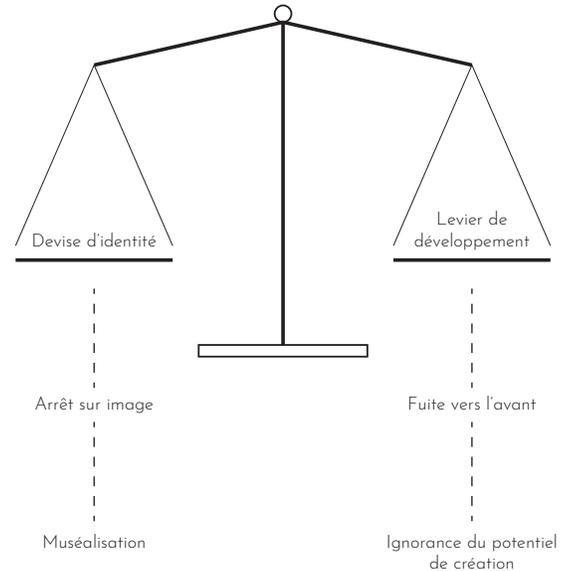


Figure 1: La balance entre devise d'identité et levier de développement

qu'elles appliquent partout sans respect pour l'esprit du lieu. Se concentrant surtout sur la technique, les villes perdent, peu à peu, leur identité. Conséquemment, elles se retrouvent avec un besoin désespéré de préserver leur architecture patrimoniale, qui faisait leur identité par le passé, pour la simple raison qu'elles ne savent plus comment la renouveler dans un contexte historique toujours changeant.

En raison des moyens monétaires importants qui doivent être déployés pour protéger cette architecture patrimoniale, les différents paliers de gouvernements ont tendance à établir des critères pour que des fonds soient accordés à la rénovation d'un bâtiment ancien. L'aide à laquelle un bâtiment peut avoir droit est proportionnelle à la reconnaissance dont il fait l'objet. Conséquemment, le bâtiment doit se démarquer par son histoire ou ses attributs architecturaux pour mériter d'être conservé. Étant les plus communs, les bâtiments résidentiels, comme la maison Rodolphe-Audette, sont souvent situés au bas de l'échelle à moins qu'ils profitent d'une reconnaissance officielle du gouvernement. Autrement, ils sont donc laissés à leur sort et sont soumis à la bonne volonté de leur propriétaire ou de la municipalité pour être protégés. Résultat: on se retrouve avec un paysage urbain qui perd son identité collective puisqu'on ne cherche pas à préserver l'image globale de la ville. Les bâtiments patrimoniaux deviennent des sortes de mises en scène d'un moment passé qui sont dispersées dans la ville. Cependant, de plus en plus, on voit les villes adopter des règlements comme des PPU dont le but est de préserver le caractère d'un quartier. Cependant, ces règlements spéciaux ne concernent souvent que des quartiers spécifiques de la ville et non pas la ville dans son ensemble.

On ne comprend plus la dimension publique de l'architecture qui faisait auparavant partie de l'acte de construire. On construisait pour soi, mais en ayant une conscience de l'autre. Aujourd'hui, l'impact d'un bâtiment dans une ville est minimisé parce qu'on ne le considère que dans son unicité et non comme un élément faisant partie d'un tout. Pris seul, le bâtiment peut ne pas avoir beaucoup d'impact, mais c'est dans la multiplicité que ce dernier est visible. Par exemple, un simple bungalow, construit avec une implantation sur rue très large dans un quartier de banlieue, peut ne pas avoir beaucoup d'impact à lui seul. Cependant, c'est lorsque l'on multiplie ce genre de bâtiments dans la ville que l'on se retrouve avec des problèmes d'étalement urbain.

D'autre part, le style architectural «international» dont parle Norberg-Schulz est aussi marqué par une recherche d'originalité qui est très présente dans notre société de consommation. Steven W. Semes, dans son livre «The Future of the Past», dénonce cette quête qui nous empêche de retrouver cette constance dans le cadre bâti qui est présente dans l'architecture traditionnelle. Pour la décrire, Winy Mass, dans son livre «Copy Paste», parle de l'«originality syndrome». Il utilise ce terme pour qualifier notre besoin actuel de nous différencier de l'existant puisque le copier est perçu comme un vice. Bien que cette volonté peut comporter des avantages au niveau du développement de nouvelles techniques de construction et du respect du droit d'auteur, elle fait aussi en sorte de rendre notre environnement bâti chaotique en raison de la multiplicité de techniques constructives utilisées. Si l'architecture est le reflet de notre société, qu'est devenu notre sens de la collectivité?

Ce que je déplore de l'architecture d'aujourd'hui c'est cette perte de notre habileté à travailler avec le lieu pour nous y adapter. L'architecture, plutôt que de chercher à tout prix à être unique, devrait s'intégrer à son environnement et ainsi contribuer à faire de la ville un tout cohérent et représentable.

*«La ville n'est plus une totalité que l'on peut représenter.»  
(Norberg-Schulz 1997, Genius loci, 189)*

La représentabilité du lieu est un élément important puisque cela nous permet de nous faire une image mentale du lieu. Cette image peut toucher la mémoire, l'orientation ou l'identification à un lieu. Ces trois aspects sont, selon Norberg-Schulz, essentiels

à l'utilisation du lieu.

### Mémoire

Tout d'abord, il est important de faire la distinction entre «mémoire» et «histoire» lorsqu'il est question de patrimoine. Dans le premier cas, on fait référence à ce qui est subjectif alors que dans l'autre on se réfère objectivement à l'ensemble des événements qui permettent de comprendre un contexte donné. La mémoire est influencée par les émotions et les significations qui sont transmises.

Pour comprendre un lieu, nous devons être en mesure d'en connaître et d'en reconnaître les points de repère «qui nous racontent ce qu'est le lieu.» (Norberg-Schulz 1997, L'art du lieu, 47) Le lieu peut se constituer autant de points de repère faits par l'homme que d'éléments naturels qui contribuent à définir l'identité du lieu.

*«Un lieu dénué de figures servant de points de repère a une identité pauvre, et l'orientation comme l'identification y sont difficiles, voire impossibles.»*

*(Norberg-Schulz 1997, L'art du lieu, 47-48)*

### Orientation

Pour Norberg-Schulz, la mémoire est l'élément essentiel qui permet l'orientation et l'identification. Il est essentiel d'avoir une préconnaissance de notre destination pour y arriver. Cependant, au-delà des points de repère, le milieu doit posséder une organisation spatiale compréhensible pour que le visiteur ne soit pas désorienté, car alors sa découverte du lieu resterait fragmentaire et aliénante. Il faut permettre au lieu d'être représentable.

### Identification

Comme pour l'orientation, la mémoire est un élément essentiel à l'identification à un milieu. La théorie de Norberg-Schulz implique une préconnaissance du comment du lieu pour en saisir l'identité. Le lieu doit avoir un caractère particulier pour être muni d'une identité propre. Selon Norberg-Schulz, il s'agit-là d'un facteur déterminant dans la perte du lieu des milieux contemporains qui n'ont plus de caractère propre.

*«Nous avons toutes les raisons de croire que l'aliénation commune aujourd'hui est due en grande partie aux insuffisantes possibilités d'orientation et d'identification que nous offre le milieu moderne.»*

*(Norberg-Schulz 1997, Genius loci, 180)*

Pour Norberg-Schulz, l'architecture est l'art du lieu dont le but est «d'établir des points de référence dans le vague de la totalité sans toutefois abroger celle-ci.» (Norberg-Schulz 1997, L'art du lieu, 83) En effet, ce sont les détails qui ressortent dans le paysage qui sont la source du caractère du lieu, mais la totalité est aussi très importante pour que ces détails soient visibles.

Il propose d'utiliser la phénoménologie pour rééquilibrer notre relation au lieu. Il s'agit «d'une philosophie qui écarte toute interprétation abstraite pour se limiter à la description et à l'analyse des seuls phénomènes perçus.» (Google 2018) L'abstrait, ici, se réfère au regard scientifique qui n'est pas forcément visible ou ressenti. Il s'agit d'une approche sensible du lieu qui vise à retrouver ce qui s'est perdu avec l'avènement de la pensée scientifique. On cherche donc à faire le pont entre pensée et sentiment

dans la perception que nous avons de l'architecture.

*«Car la phénoménologie s'approche des choses aussi naturellement que celles-ci se présentent, autrement dit, non en tant qu'unités séparées, mais comme des manifestations d'une essentialité ou d'un mode d'être qui ne peut être compris qu'en relation avec d'autres modes d'être et qui perdure au fil du temps sans perte d'identité.»*

*(Norberg-Schulz 1997, L'art du lieu, 29)*

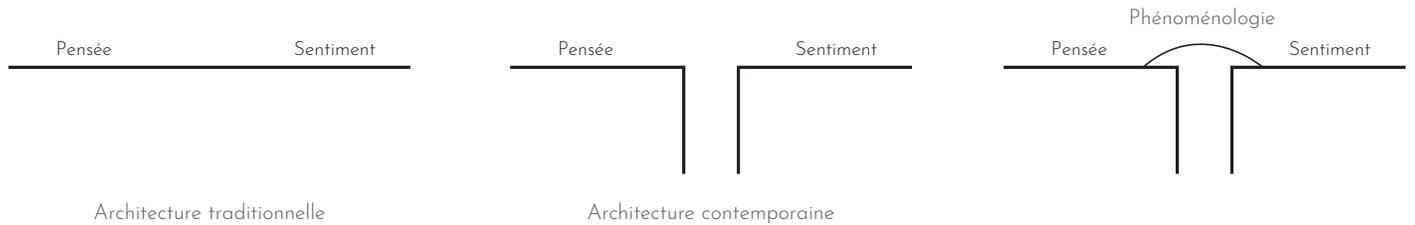


Figure 2: Le gouffre entre pensée et sentiment

L'importance des considérations sentimentales en architecture est un parti généralement difficile à défendre dans notre société contemporaine puisqu'il est très subjectif et qu'il est donc en complète contradiction avec les valeurs dominantes de la science. Sauf que même s'il est ardu de la défendre par la raison, la phénoménologie reste essentielle à l'architecture. Cette dernière n'abrite pas que des machines, elle est, avant tout, faite pour abriter des gens qui sont corps et esprit et donc, eux-mêmes, une dualité entre pensée et sentiment.

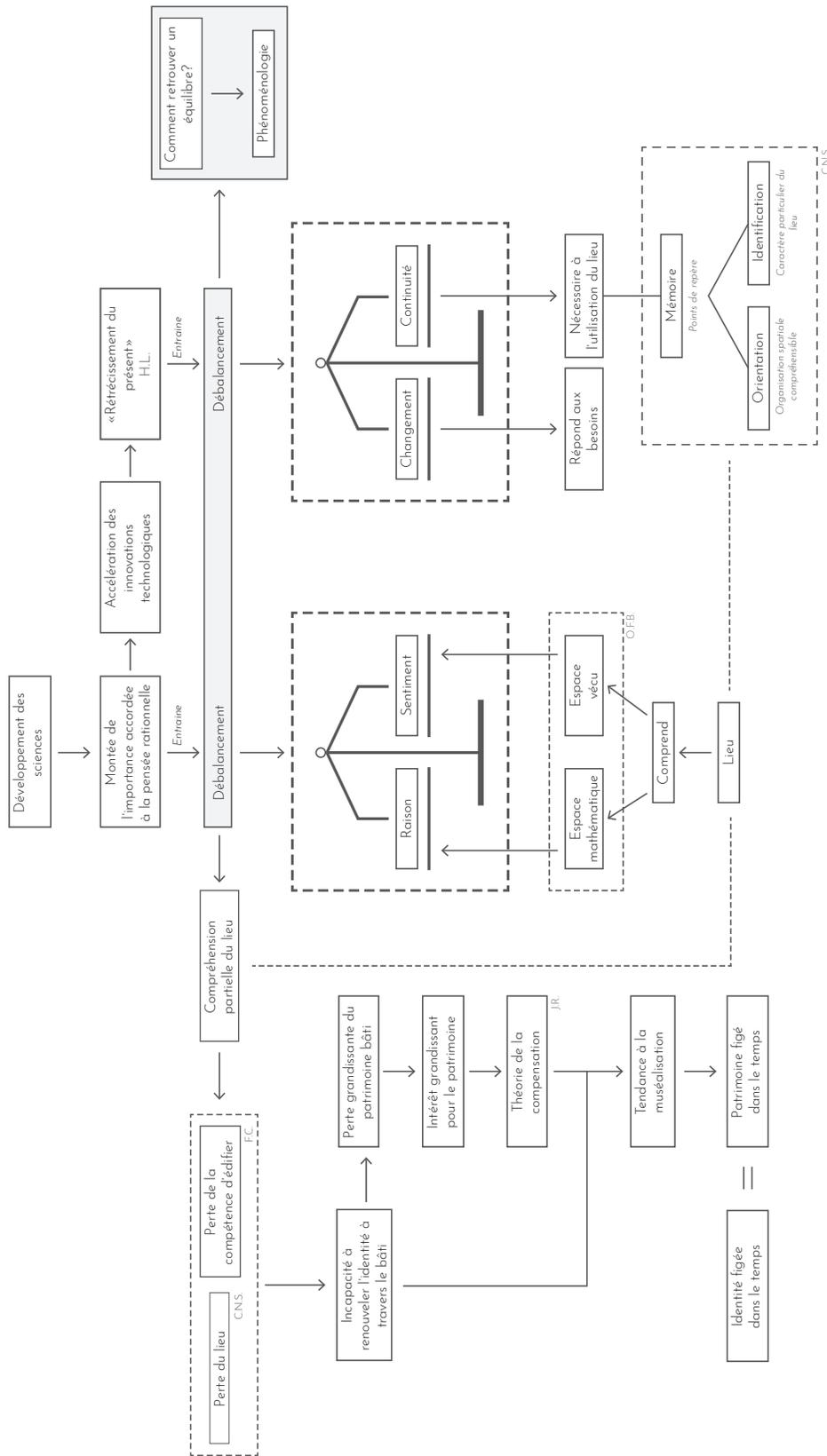


Figure 3: Schémas de concepts

## Le problème de l'authenticité

La question de l'authenticité est un sujet inévitable lorsque l'on parle de la conservation du patrimoine. Le sujet a déjà été abordé plus haut dans la section traitant de l'éthique de la conservation monumentale avec l'historien Georg Germann. L'authenticité apporte des questionnements d'ordre éthique lorsque l'on désire modifier un bâtiment existant que ce soit pour l'entretenir ou pour l'adapter à un nouvel usage. On retrouve plusieurs écoles de pensée qui ont chacune leur opinion sur le sujet. Le respect de l'authenticité commence à devenir véritablement difficile lorsque l'on parle de reconstruction comme l'historien en parle dans son essai.

Pour éviter de me perdre à travers ces nombreuses théories, je présenterais ici les visions de deux théoriciens de l'architecture que l'on pourrait considérer comme les pères de la restauration en architecture. Je commencerai par exposer le point de vue de John Ruskin, un anglais, qui a une vision assez conservatrice. Je le comparerai ensuite à son contemporain français, Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, qui a une vision que l'on peut qualifier d'opposée à celle de Ruskin. Je terminerai en présentant la vision de l'italien Camillio Boito dont le point de vue se situe à mi-chemin entre ceux de Ruskin et de Viollet-le-Duc.

Mais d'abord, je vais définir ce qu'est l'authenticité, en dehors du contexte de l'architecture, afin de mieux comprendre l'origine des différents modes de pensée qui seront présentés.

L'authenticité est «le caractère de ce qui est authentique.» (Le Petit Robert 2012) Le dictionnaire offre trois définitions pouvant être applicables à l'architecture de ce que signifie le terme «authentique»:

«Qui est véritablement l'auteur auquel on l'attribue.» (Le Petit Robert 2012)

Selon cette définition, l'architecture devrait être considérée comme une oeuvre d'art avec un ou des auteurs. Il deviendrait difficile d'apporter des modifications au bâtiment sans «falsifier» l'oeuvre originale. Or, l'architecture fait partie intégrante de la vie humaine et évolue avec elle. Pour être utile, l'architecture doit pouvoir évoluer et la traiter comme une oeuvre d'art ne peut que nuire à ceux qui en font usage. On se rapproche ici de ce qui arrive lorsque l'on décide de «muséaliser» un bâtiment pour le conserver: il perd son contact avec le contexte.

«Dont l'autorité, la réalité, la vérité ne peut être contestée.» (Le Petit Robert 2012)

Cette définition est intéressante puisqu'elle apporte des notions de réalité contre fiction et de vérité contre mensonge qui tiennent du domaine de l'éthique. Un flou commence à apparaître à savoir ce qui doit être considéré comme un mensonge ou non. En effet, de nombreux théoriciens se sont penchés sur la notion de vérité appliquée à l'architecture.

«Conforme à son apparence.» (Le Petit Robert 2012)

Cette définition amène une notion d'apparence qui fait le lien avec la notion de vérité ressortie plus haut. Pour être authentique, le bâtiment doit être conforme à ce que son apparence prétend. Encore une fois, on se demande jusqu'où se rend notre quête de l'authenticité. Si l'on est puriste, cela voudrait dire qu'un revêtement de brique appliqué sur un bâtiment ayant une structure de bois serait un mensonge puisque l'on pourrait croire qu'il s'agit d'un bâtiment en maçonnerie de briques.

Je me questionne donc à savoir à quel point le respect de l'authenticité du bâtiment existant est nécessaire dans le cadre de la

conservation monumentale. La poursuite de cette idéologie a le pouvoir de nuire à l'intégration des bâtiments anciens à leur contexte présent en freinant leur évolution.

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on voit apparaître le début du débat sur la restauration en architecture. À cette époque, en France, on retrouve un climat politique houleux en raison de la révolution de 1789 à 1799 qui mit fin au régime de la monarchie de façon assez violente. La situation économique en France est aussi assez désastreuse durant cette période. De l'autre côté de la Manche, l'Angleterre vit une situation économique florissante puisqu'elle profite de la révolution industrielle, puis de son annexion au Royaume-Unis au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est important de comprendre ce contexte afin de mieux comprendre la différence entre les idéologies anglaise et française en matière de restauration à l'époque. À ce moment, l'Europe était partagée entre deux modes de penser l'un interventionniste, qui lui était dominant, et l'autre anti-interventionniste qui se limitait essentiellement aux frontières de l'Angleterre.

### *La restauration selon Ruskin*

Le plus grand défenseur de la théorie anti-interventionniste est John Ruskin (1819 - 1900). Pour lui, la restauration est un mensonge absolu puisqu'elle est impossible à atteindre en restant authentique. Restaurer signifie en fait effacer le passage du temps ce qui, pour Ruskin, est un crime. Les bâtiments anciens tirent leur caractère de la marque de l'homme sur eux ainsi que du passage du temps qui a usé leurs contours. Ruskin considère que les seules modifications qui devraient être apportées aux bâtiments anciens sont celles nécessaires à sa consolidation, mais elles doivent, malgré tout, rester invisibles. Pour lui, les bâtiments appartiennent à ceux qui les ont construits et ce serait un manque de piété que de se donner le droit de toucher à ces bâtiments. Sa vision radicale ne laisse pas place à l'adaptation des bâtiments à leur contexte présent puisque notre devoir, selon lui, est de garder le passé vivant.

### *La restauration selon Viollet-le-Duc*

À l'autre extrême, on retrouve Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc (1814 - 1879) qui est un fervent défenseur de la théorie interventionniste qui s'est répandue un peu partout à travers l'Europe. Contrairement à Ruskin, pour lui, le passé est mort et notre devoir est donc celui du présent. Il est à la recherche d'une architecture moderne qui, pour lui, doit naître d'une rupture par rapport au passé. Viollet-le-Duc est jugé radical puisqu'il n'hésite pas à apporter des modifications à un bâtiment qui peuvent ne jamais avoir existé par le passé. La citation suivante est d'ailleurs l'une des plus connues:

«Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné.»

(Eugène Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle - Tome 8*)

Il proscrit les matériaux modernes et privilégie la structure architecturale de l'édifice. Il condamne les ajouts successifs effectués sur le bâtiment à travers le temps. Ne vivant que dans le présent, Viollet-le-Duc a été grandement critiqué pour ses restaurations excessives qui ne prennent pas en compte la dimension temporelle des bâtiments qui est visible par leur usure et les additions dont ils ont été l'objet. L'unité dans le style était, pour lui, plus importante.

### *La restauration selon Boito*

Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la doctrine radicale de Viollet-le-Duc commence s'adoucir. Camillo Boito, un ingénieur et architecte

italien établit sa théorie de la restauration en pondérant celles de Ruskin et de Viollet-le-Duc. Tout comme Ruskin, il fonde sa doctrine sur la notion de l'authenticité qui prône la conservation de la patine des bâtiments ainsi que des additions successives qui témoignent de l'âge du bâtiment. Il ne conseille la restauration que lorsque tous les autres moyens de préservation ont échoué. À l'inverse de Viollet-le-Duc, afin de rester authentique, il ne conseille pas de tenter la reconstitution d'éléments disparus sur les bâtiments. De plus, il précise que la partie restaurée sur le bâtiment ne doit pas pouvoir passer pour l'original. Cela implique donc l'utilisation de matériaux, de couleurs et de techniques différents. Cependant, à la différence de Ruskin, et selon le principe de Viollet-le-Duc, il donne la priorité au présent.

Pour ma part, je crois aussi qu'il est important de prioriser les besoins du présent: on ne vit pas dans le passé alors pourquoi chercher à tout prix l'authenticité si elle est pour être atteinte au détriment du présent? Je suis d'avis qu'il faut éviter la paralysie de l'objet d'art ou de musée qui n'a aucun futur.

Le bâtiment doit servir le présent et non louer le travail de gens qui ne sont plus là pour recevoir les honneurs. Il faut différencier le bâtiment de l'oeuvre d'art: le bâtiment est fait pour être habité et renvoyer l'image d'un mode de vie, il ne s'agit pas d'une oeuvre plastique destinée à être admirée. Son pouvoir de représentation a cette qualité de pouvoir évoluer avec ses occupants dans le temps. C'est ce qui permet à un bâtiment d'acquiescer du caractère par le passage du temps.

D'autre part, de nombreux théoriciens en architecture présentent l'idée selon laquelle les ajouts fait au bâtiment, qu'il s'agisse de restaurations ou carrément d'additions, doivent se différencier de l'existant. Sans cela, on viendrait en quelque sorte «mentir» sur la véritable origine de la modification. Plus encore, elle ne peut pas simplement se différencier de manière subtile, beaucoup parlent carrément d'opposition où, au premier coup d'oeil, il doit être possible de faire la différence.

Personnellement, bien que je sois en théorie d'accord avec cette position du point de vue de l'authenticité, je trouve qu'il s'agit d'une doctrine dangereuse à laisser entre les mains d'un non-expert. Ce qui entre les mains d'un expert qui comprend bien le lieu dans lequel il s'implante peut ajouter de la richesse à un bâtiment historique peut aussi devenir désastreux s'il est appliqué à la lettre et de façon trop marquée.

De plus, l'application de cette position devient difficile dans un contexte de reconstruction puisqu'elle impliquerait la disparition pure et simple du bâtiment d'origine. Si l'on applique la doctrine de Ruskin, le bâtiment démoli ne doit pas être «ramené à la vie» et la démolition devient donc sa fin. À l'inverse, si l'on applique la doctrine de Viollet-le-Duc, le bâtiment doit être reconstruit à neuf dans une version nouvelle et complète ne respectant pas forcément ce que le bâtiment a pu être.

Avec ces deux extrêmes en tête, il faut se demander: qu'est-ce que l'on souhaite préserver et comment doit-on le faire?

## Les méthodes de préservation patrimoniale

Dans son livre «The Future of the Past», Steven W. Semes présente quatre options de traitement pour restaurer les bâtiments patrimoniaux. Il explique qu'un équilibre doit être trouvé entre la différenciation et la compatibilité par rapport à l'existant. Aucune des options ne doit être préférée à une autre puisqu'il s'agit en fait d'outils.

### 1. *Réplication exacte*

Cette méthode donne la priorité au passé. Les additions et les modifications se font en reproduisant ou en imitant l'original. Elle exige du concepteur une connaissance approfondie du langage de l'architecture à répliquer. Elle doit cependant rester modeste par rapport à l'échelle de la portion existante.

Cette stratégie suscite généralement la critique chez les théoriciens contemporains de la préservation puisqu'elle va à l'encontre de l'importance accordée à l'authenticité actuellement. Cependant, l'intérêt de cette stratégie est de préserver la composition existante dans un souci d'unité. Cette méthode permet au bâtiment d'être un tout cohérent et ordonné.

### 2. *Invention dans un style*

Cette stratégie est une évolution de la précédente qui ne réplique pas l'existant, mais en reprend le style pour le faire évoluer. La continuité générale de l'ensemble est donc préservée et elle s'approche d'un équilibre entre différenciation et compatibilité tout en ayant un penchant pour le dernier.

Cette méthode est celle qui a le plus souvent été utilisée à travers l'histoire. La nouveauté en restauration vient plutôt de l'opposition intentionnelle. L'authenticité n'était pas un sujet de polémique majeur avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'évolution des styles était graduelle. De plus, puisque les principes formels derrière les différents styles étaient les mêmes, leur intégration aux styles passés se faisait sans contraste majeur. La continuité de l'ensemble était préférée à la différenciation.

### 3. *Référence abstraite*

Cette méthode est une innovation venue du mouvement moderne qui cherche à maintenir la continuité de l'environnement en s'en inspirant, mais en évitant une ressemblance littérale ou encore en évitant de devenir une variante d'un style existant. Il s'agit d'une intégration superficielle au contexte qui prend la forme d'une simplification extrême de celui-ci. Semes qualifie cette stratégie comme celle présentant la plus grande problématique interne puisqu'elle tente de marier les valeurs ultimement irréconciliables de l'architecture moderne et de l'architecture traditionnelle. On favorise l'abstraction ce qui entraîne l'élimination de l'ornement. Le danger de cette méthode est de créer une architecture qui manque de caractère et Semes déplore, dans son livre, que ce soit souvent le cas lorsque cette méthode est utilisée.

### 4. *Opposition intentionnelle*

Cette dernière méthode a pour but de créer un contraste intentionnel avec l'existant. On se retrouve alors de l'autre côté de la balance où on privilégie la différenciation à la compatibilité. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette stratégie ne vient pas de la période moderniste comme la précédente, elle existait bien avant cela notamment à l'époque de la Rome antique.

Elle est appropriée dans le cas d'un contexte existant en tant que critique de celui-ci. Il faut cependant rester prudent avec cette méthode si l'on veut être en mesure de préserver le bâti historique. Selon Semes, cette stratégie devrait être utilisée pour réparer les dommages causés par des interventions inappropriées au contexte en proposant une nouvelle voie à suivre. L'opposition peut être plus ou moins importante selon le contexte. Semes déconseille d'utiliser cette méthode pour s'insérer dans un cadre historique généralement reconnu comme étant porteur de valeur culturelle. Le contraste serait alors perçu comme étant insensible et irrespectueux.

Par le passé, les bâtiments n'étaient pas modifiés en s'opposant à l'existant pour respecter une supposée authenticité par rapport à la date des modifications. Seul l'oeil averti d'un expert permet de savoir à quelle période les modifications appartiennent. L'opposition intentionnelle implique une opposition volontaire avec le contexte plutôt qu'une intégration. Pourtant, pour que le lieu puisse former un tout cohérent et compréhensible, les bâtiments doivent s'intégrer à leur contexte. Sans cela, l'équilibre entre pensée et sentiment ne peut pas avoir lieu.



## Le site d'intervention



Figure 4: Plan de localisation 

### Le secteur

#### *Localisation*

La Ville de Lévis se caractérise par la falaise sur laquelle elle s'implante. Le dénivelé important fait en sorte qu'une vue sur Québec est offerte à plusieurs endroits dans la ville. La falaise est toute plus particulièrement présente en bordure du fleuve où, sur une large portion, elle vient créer une importante barrière naturelle entre la berge et le reste de la ville en haut. La rue Fraser, qui longe le haut de la falaise, accueille nombre de maisons ayant appartenu à de riches familles. Encore aujourd'hui, il s'agit de l'une des rues les plus prisées à Lévis en raison de la vue exceptionnelle qui s'offre aux résidents. La falaise ayant principalement été prise d'assaut pour la construction de bâtiments résidentiels, Lévis offre peu d'endroits commerciaux ou publics desquels il est possible d'admirer la vue sur le fleuve et sur la Vieille Capitale en dehors des parcs et des belvédères publics.



Figure 5: Plan de localisation rapproché 

Juchée sur l'un des plateaux de la falaise en bordure du fleuve, la maison Rodolphe-Audette se situe dans le secteur de la Traverse, dans le Vieux-Lévis. Cette localisation fait en sorte qu'elle fait face au Vieux-Québec et profite donc d'une vue panoramique sur le fleuve. De la maison, on peut apercevoir, au loin, les ponts d'un côté et le Port de Québec de l'autre. La maison Rodolphe-Audette représente donc une occasion unique de créer une offre nouvelle dans le secteur que nul autre commerce à Lévis ou à Québec ne pourrait égaler.

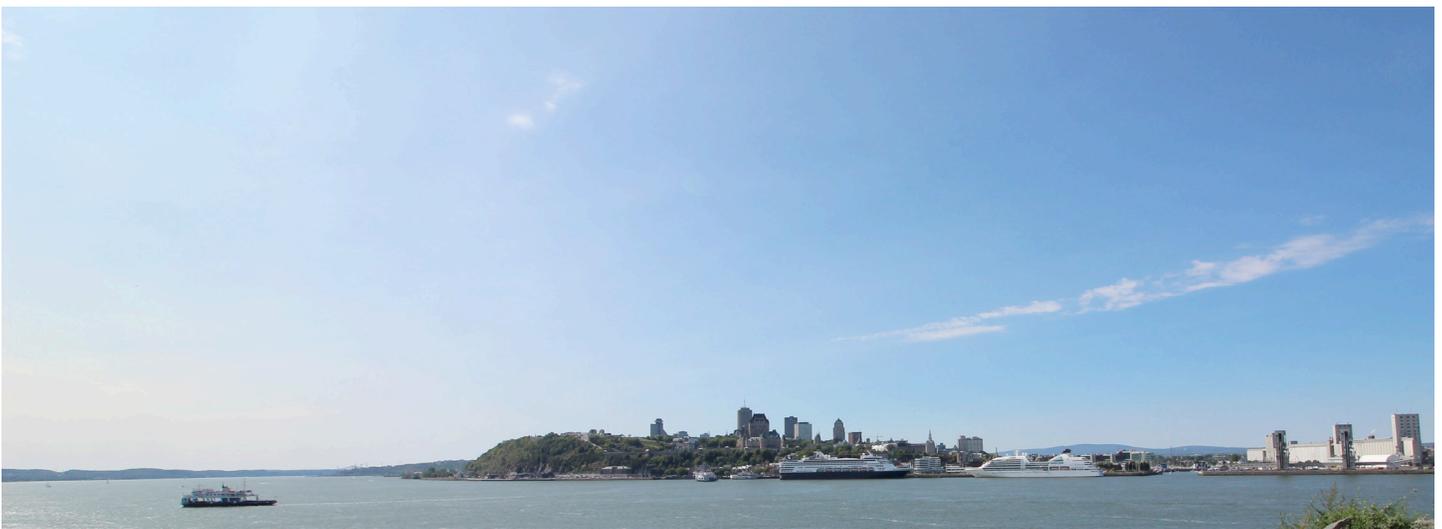


Figure 6: Vue sur Québec



Figure 7: Carte de la seigneurie de Lauzon en 1709

## Histoire du secteur

Les premières activités européennes dans le secteur se sont réalisées en 1636 lorsque la Seigneurie de Lauzon fut fondée. Il s'agissait de la première seigneurie à voir le jour sur la rive sud du Saint-Laurent. Cependant, la présence d'Iroquois, hostiles aux Européens, dans le secteur a découragé l'établissement de colons durant une longue période.

Vers 1646, les pères jésuites établissent une cabane de pêche à l'anguille au bas de la falaise, en face de l'actuelle intersection entre la rue Saint-Laurent et la rue Caldwell. Cette cabane devient aussi un point de ralliement pour les voyageurs qui désiraient traverser le fleuve en canot. Depuis cette époque, le secteur a toujours été utilisé comme point de traversée entre les deux rives en raison de l'étroitesse du fleuve à cet endroit.

À partir de 1647, les colons commencent à s'installer dans la seigneurie et découvrent rapidement que le sol n'est pas propice à l'agriculture. La pêche à l'anguille devient alors la principale activité de subsistance dans le secteur. La traversée en canot devient, quant à elle, la première activité économique dans le secteur.

L'augmentation du nombre de traversées, en raison du développement économique du secteur entraîné par ses échanges avec Québec, mène au déplacement des activités vers l'actuel secteur de la Traverse. L'espace exigu disponible à l'emplacement de la Cabane des Pères ne permettait pas l'expansion des activités. Autrefois simple lieu de passage, le secteur devient un lieu de commerce et le principal pôle de développement de la seigneurie. En 1818, Sir John Caldwell, alors propriétaire de la seigneurie, implante le premier traversier à vapeur dans le but de clarifier l'offre. Auparavant, chaque compagnie qui possédait un quai dans la seigneurie offrait des traversées aux voyageurs. Les activités ont été regroupées à l'actuel emplacement de la gare fluviale.

Depuis 1790, l'industrie du bois est bien implantée dans le secteur et en 1829, le plan de halage de la A.C. Davie est construit. De nombreuses autres industries viennent s'installer dans le secteur et la seigneurie prend de l'expansion tant dans ses activités commerciales qu'au niveau de sa population. Le développement économique du secteur se déroule alors sur trois fronts soit celui de la traverse, du commerce et des industries.

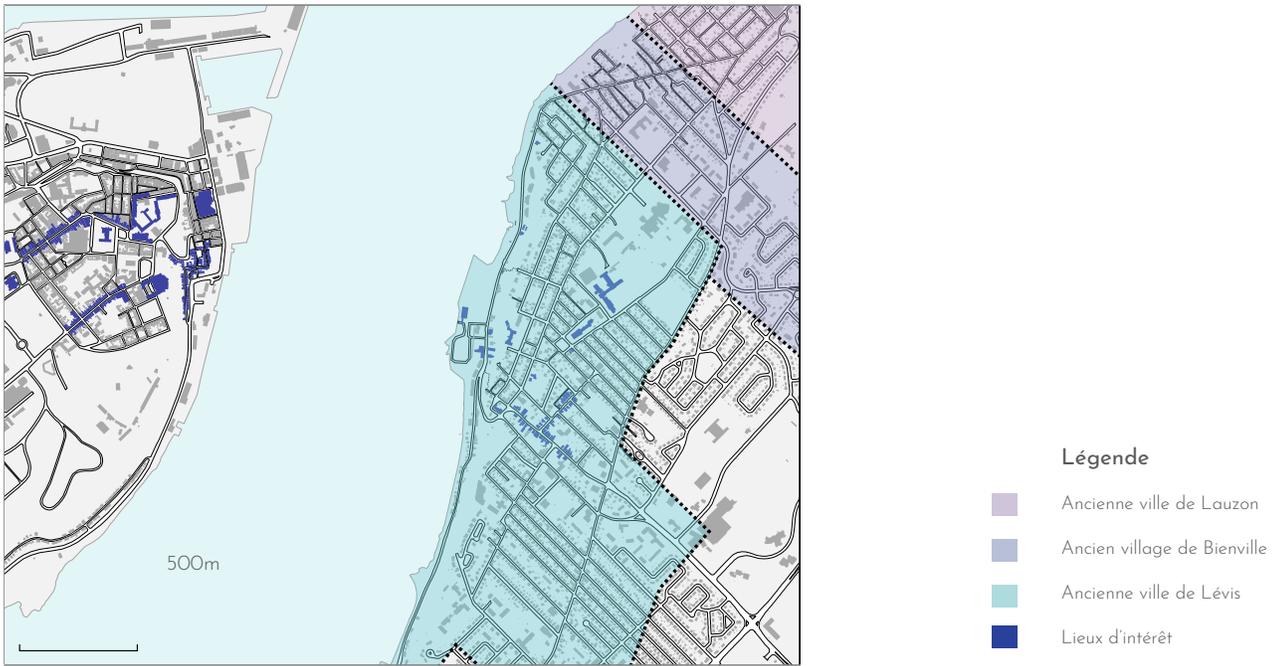


Figure 8: Anciennes villes

La seigneurie a prospéré jusqu'en 1836, où Sir John Caldwell, dernier seigneur de Lauzon, fait faillite. La couronne britannique fait l'acquisition de la seigneurie en 1843 et en 1867, la Province of Quebec devient propriétaire. La ville de Lévis sera fondée en 1861, mais n'atteindra pas les dimensions de la défunte Seigneurie de Lauzon. Plusieurs autres municipalités se forment autour de la ville telles que le village de Bienville et le village de Lauzon. Sur la carte ci-haut, on peut voir les limites des anciennes villes sur une carte actuelle du secteur. Ce n'est que lors de la fusion municipale de 2002 que la ville de Lévis reprend presque la forme de l'ancienne Seigneurie de Lauzon.

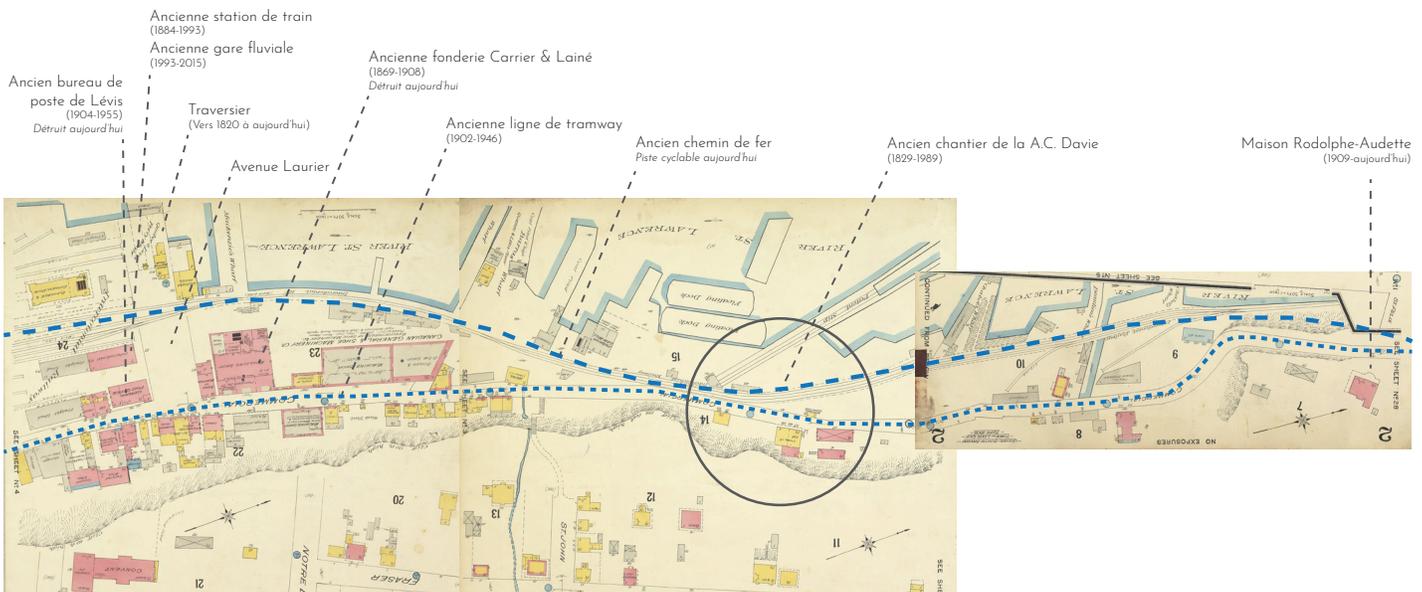


Figure 9: Plan d'assureur de 1909



Figure 10: Avenue Laurier vers 1920



Figure 11: Gare de Lévis 1902



Figure 12: Bureau de poste de Lévis 1904-1955

L'arrivée du chemin de fer en 1854 entraîne Lévis vers un fort développement économique. En 1884, le chemin de fer se prolonge jusqu'au secteur de la Traverse au travers des industries existantes. Lévis profite donc de ce lien d'échange alors que Québec, isolé par le fleuve, en profite plus difficilement.

Cependant, l'arrivée du pont de Québec, dans la première moitié du 20e siècle, fait remonter la concurrence apportée par le Port de Québec. Les activités maritimes chutent et on voit une diminution graduelle des activités commerciales et industrielles. Elles sont peu à peu remplacées par des entrepôts qui disparaissent peu à peu à leur tour. De nombreux incendies majeurs, engendrés par la forte présence d'industries et de locomotives à vapeur, font disparaître de nombreux bâtiments et laissent derrière eux un cadre bâti troué. La deuxième moitié du 20e siècle achève le déclin économique du secteur en raison de l'ouverture de la route Transcanadienne en 1955. Les activités économiques se déplacent alors vers ce nouveau lien d'échange au sud de Lévis. De plus, les activités ferroviaires sont déplacées vers Charny en raison de sa proximité avec le Pont de Québec.

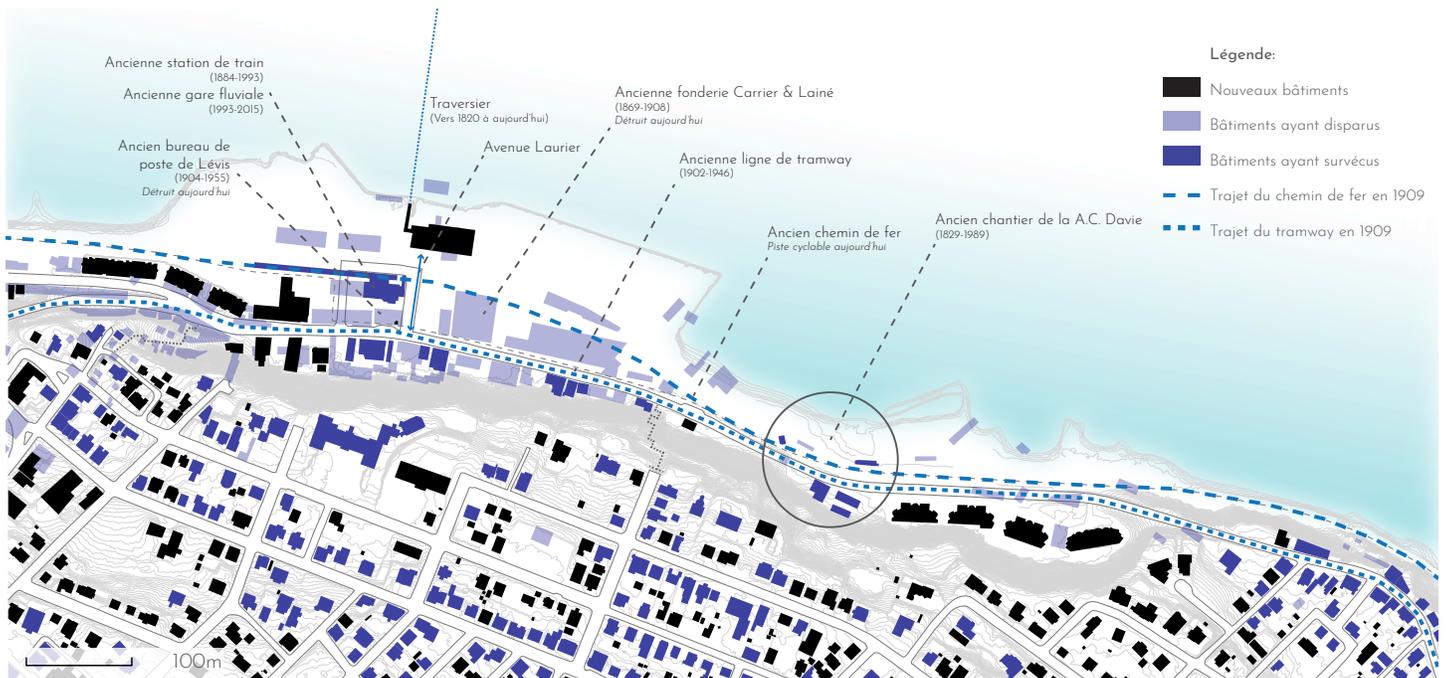


Figure 13: Plan de 2018 montrant les bâtiments disparus de 1909



Figure 14: Vue à vol d'oiseau du secteur de la traverse en 1945

Figure 15: Vue à vol d'oiseau du secteur de la traverse en 2015

À la fin des années 1980, le paysage est méconnaissable et change peu jusqu'à aujourd'hui. Les seuls nouveaux bâtiments qui sont apparus dans le secteur à l'exception de la nouvelle gare fluviale sont des tentatives de revitalisation du secteur qui ont pris la forme d'édifices à condominiums. Bien qu'ils apportent une certaine densité, ils ont pour effet soit de bloquer la vue vers le fleuve ou de troubler le paysage par leur volume imposant.

Depuis quelques années, on voit les débuts d'un regain économique dans le secteur qui est en grande partie dû aux investissements majeurs opérés par la ville dans le secteur. Un nouveau bâtiment pour le traversier a été construit pour offrir une meilleure image de la ville aux touristes qui arrivent à Lévis par le bateau. Le Quai Paquet a été tout récemment réaménagé et attire maintenant les familles avec ses fontaines d'eau et ses spectacles de musique l'été. Dans les prochaines années, les anciens plans de halage de la A.C. Davie seront aussi restaurés. L'économie du secteur prend donc une tournure touristique ce qui est un choix logique pour profiter du bassin de touristes apportés par le Vieux-Québec.

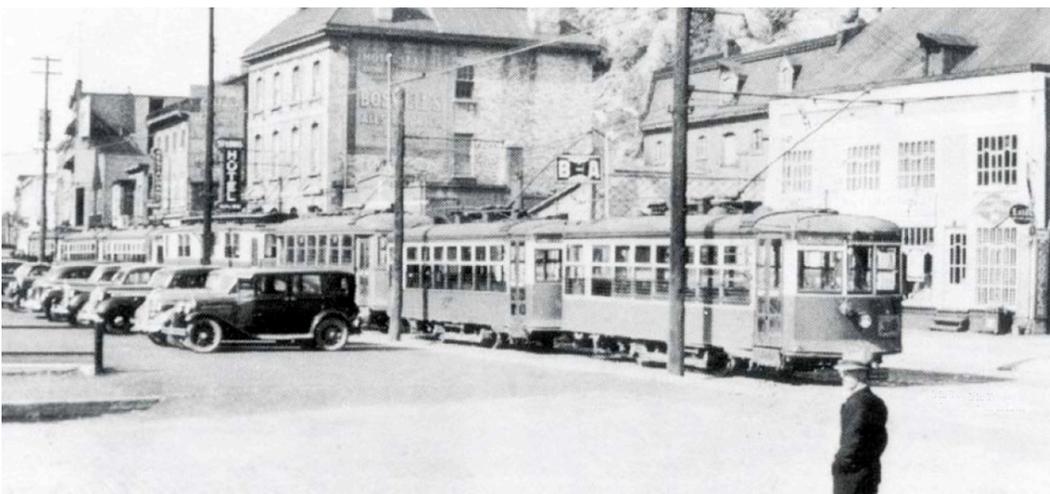


Figure 16: Rue Commerciale - Tramway de Lévis - vers 1940

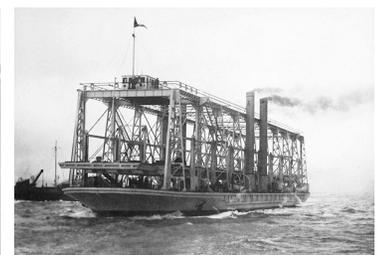


Figure 17: Traversier 1915-1920  
Figure 18: Traversier 1947

## Transport

Le réaménagement effectué pour accueillir la nouvelle gare fluviale a aussi profité au transport en commun. Un nouveau terminus d'autobus a été aménagé à la sortie du bâtiment pour faire le lien avec le transport maritime. Les heures de départ et d'arrivée ont aussi été modifiées afin qu'elles soient synchronisées avec celles du traversier pour encourager les usagers de ce dernier à se tourner vers le transport en commun et ainsi réduire la demande en stationnement dans le secteur. Dans cette même lancée, les deux escaliers qui permettent de franchir la barrière naturelle que constitue la falaise ont été rénovés pour encourager la marche. De plus, le réaménagement de la rue Saint-Laurent, qui est en voie d'être complété actuellement, a fait en sorte que la rue offre maintenant des trottoirs plus larges aux piétons.

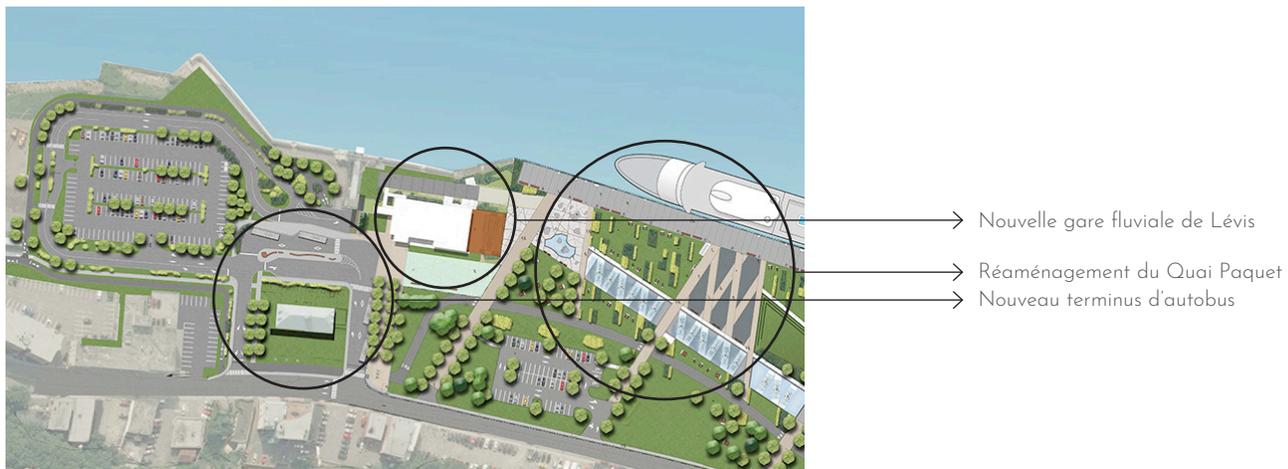


Figure 19: Projet du réaménagement du Quai Paquet

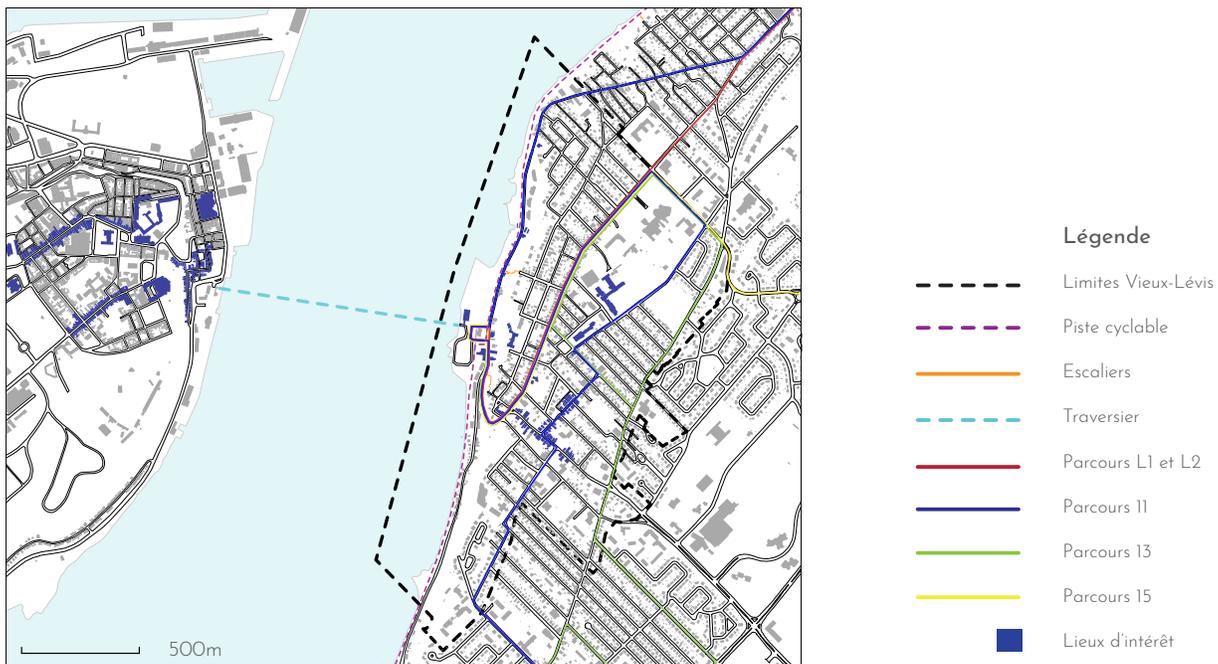


Figure 20: Transport en commun 🕒

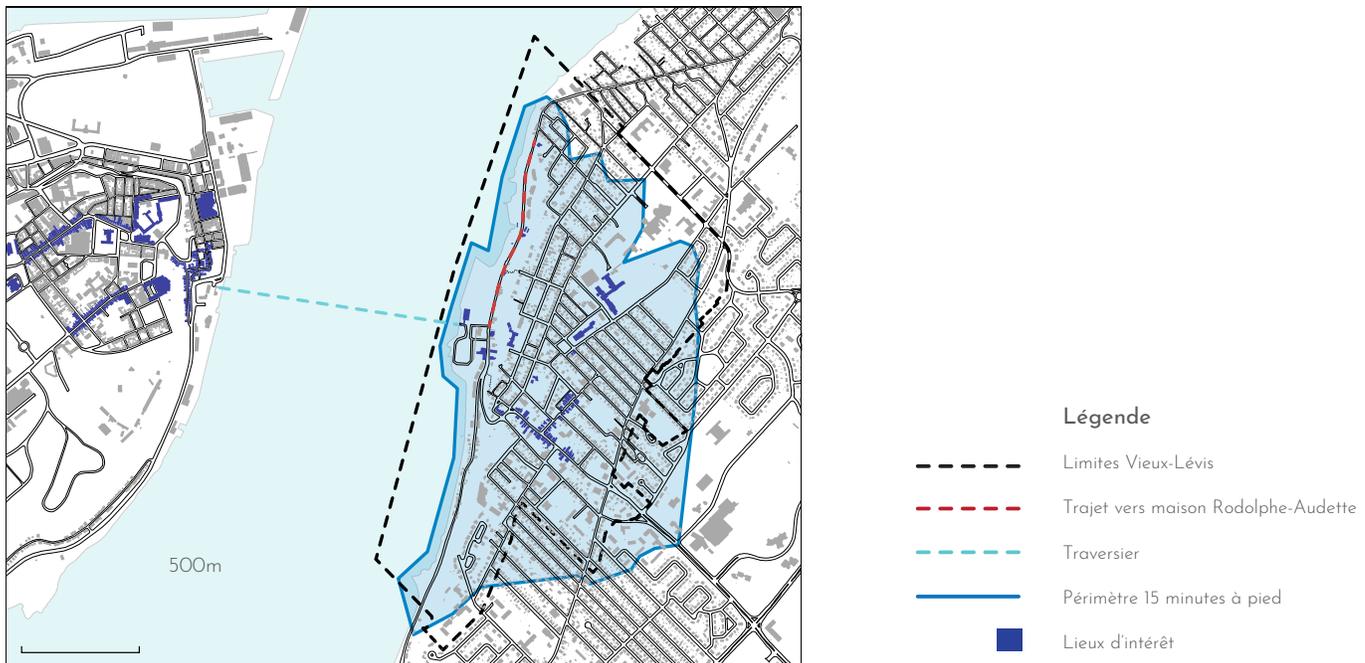


Figure 21: Transport actif 🕒

Le programme particulier d'urbanisme du Vieux-Lévis (PPU), publié en juillet 2017, prévoit même la construction d'un ascenseur, en face de l'ancien bâtiment de la Traverse, pour accommoder le plus grand nombre d'usagers possible.

Comme on peut le voir sur la figure 21, le Vieux-Lévis est accessible dans un rayon de 15 minutes de marche à partir du traversier. Cependant, les données qui ont permis de délimiter la zone ne tiennent pas compte de l'important dénivelé occasionné par la falaise. La topographie de Lévis n'est pas sans rappeler celle de Québec. Il faut donc rester prudent en interprétant ces données. Malgré tout, une bonne partie du Vieux-Lévis qui longe la falaise est accessible grâce aux quelques points d'accès faisant le lien entre le haut et le bas.

Le traversier est régulièrement utilisé par les travailleurs gouvernementaux qui vivent à Lévis et travaillent dans les nombreux édifices du Vieux-Québec. Il est aussi souvent emprunté par des touristes qui désirent observer le fleuve et le Vieux-Québec à partir de la Rive-Sud. Lévis offre aussi quelques établissements d'hébergement en partant des hôtels du centre-ville jusqu'aux simples bed & breakfast du Vieux-Lévis qui offrent des chambres à moindre coût que Québec.

## Le site

### Histoire du site

Thomas Fraser, l'oncle de M. Rodolphe Audette, se fit construire, en 1837, une demeure sur le haut de la côte Bégin sur la rue Commerciale qui porte maintenant le nom de rue Saint-Laurent. Sur la première carte de 1859 (figure 24), on voit une délimitation approximative de ce à quoi le lot de la maison ressemblait à l'époque. En 1851, M. Fraser, à l'époque un important propriétaire terrien, donne 80 000 p.c. pour la construction du Collège de Lévis. Ce dernier offrait des cours commerciaux, industriels et agricoles. Il s'agissait du premier établissement du genre sur la Rive-Sud. Sur la carte de 1859 (figure 24), on voit une importance encoche découpée dans le lot de la maison. Il s'agit de la portion de terrain qui a été donnée pour permettre la fondation du Collège de Lévis.

On ne sait pas si Rodolphe Audette a fréquenté le Collège, cependant d'importants entrepreneurs de la région comme Alphonse Desjardins, premier président et fondateur de Desjardins, Maurice Tanguay, fondateur du magasin de meubles Tanguay, et Lomer Gouin, premier ministre du Québec de 1905 à 1920, l'ont fréquenté. Jusqu'en 1948, lorsque les cours commerciaux se sont terminés, le Collège de Lévis était une institution importante pour le développement de l'entrepreneuriat sur la Rive-Sud. Thomas Fraser donna aussi des terrains, nécessaires à la complétion de la rue Fraser qui a pris son nom.



Figure 22: Collège de Lévis - 1893

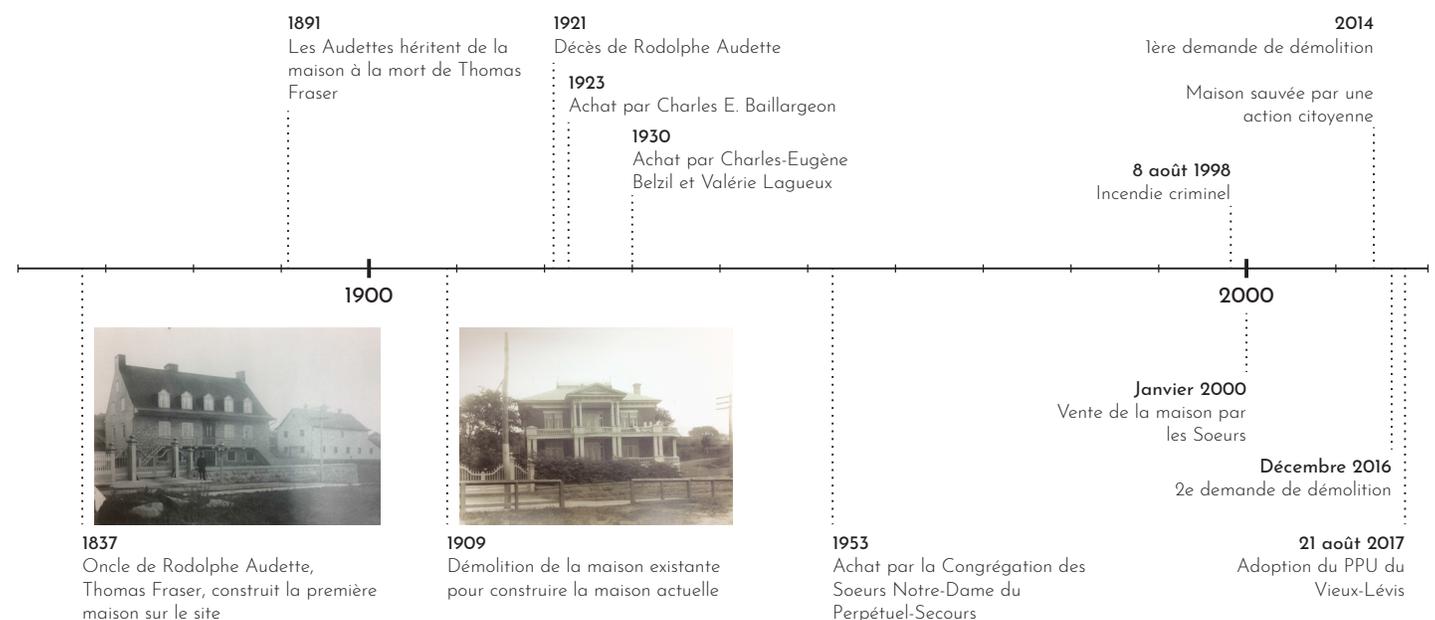


Figure 23: Ligne du temps

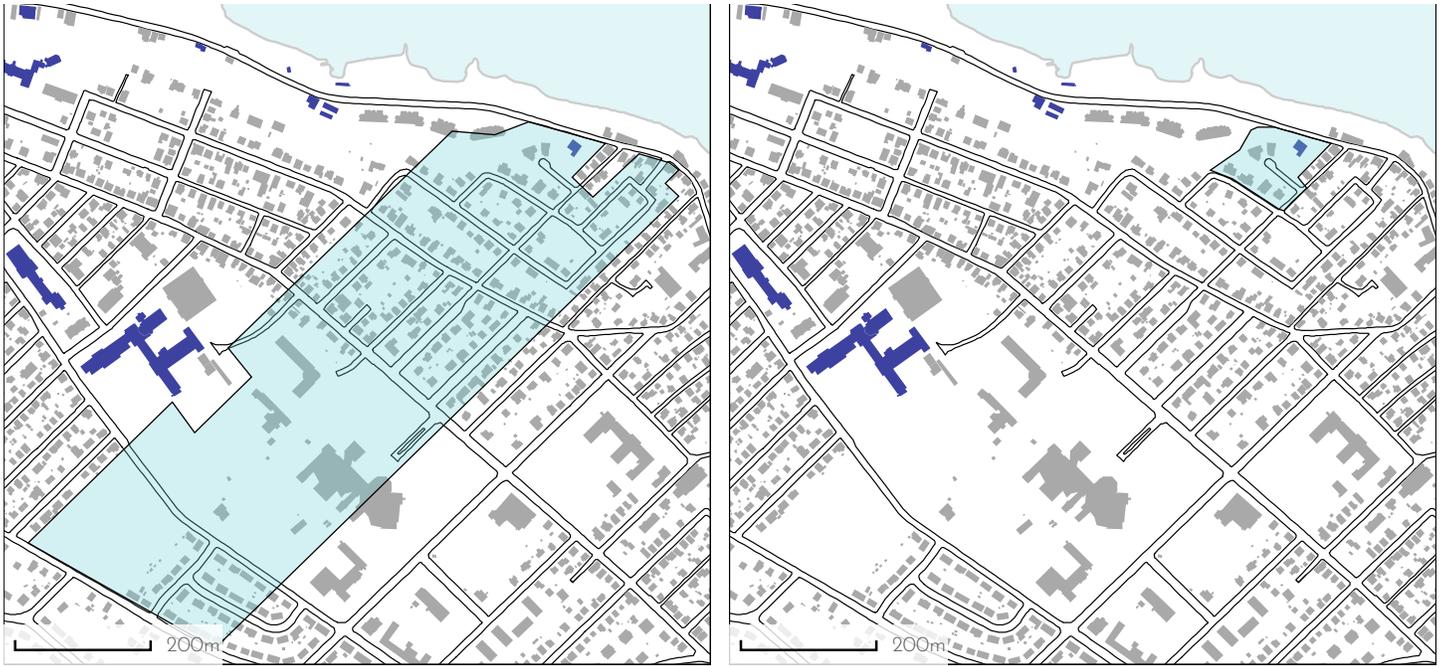
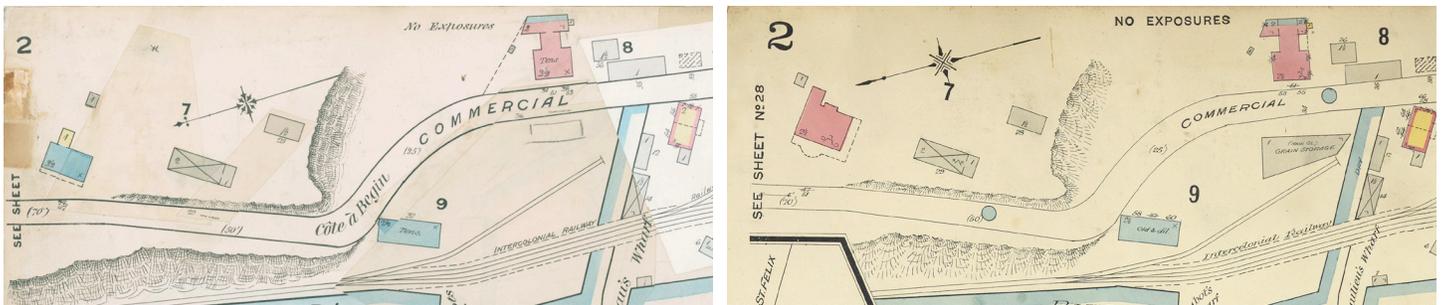


Figure 24 et 25: Évolution du cadastre de 1859 à 1894 ⊖

En 1891, à la mort de M. Fraser, les Audette héritent de la maison. Sur la carte de 1894 (figure 25), on voit que la taille du lot, qui a été légué à la famille, avait déjà été considérablement réduite par les opérations immobilières de M. Fraser. M. Audette fait démolir la maison de son oncle pour construire la maison actuelle vers 1910. Elle possède une implantation similaire respectant l'implantation traditionnelle des maisons de la seigneurie d'origine qui étaient construites parallèlement aux limites de leur parcelle et non pas perpendiculairement à la rue comme on le voit aujourd'hui. À l'époque, les seigneuries étaient généralement découpées en bandes perpendiculaires au fleuve. Cependant, à cet endroit, la côte forme une sorte de pointe ce qui explique l'exception à la règle à cet endroit. Ce type d'implantation se retrouve à divers endroits le long de la rue Saint-Laurent ainsi que dans le découpage des rues du quartier.



Figures 26 et 27: Plans d'assureur de 1894 et de 1908 montrant la maison de Thomas Fraser et la Maison de Rodolphe Audette

Après la mort de M. Audette en 1921, quelques acheteurs se sont succédé jusqu'à la Congrégation des Soeurs Notre-Dame du Perpétuel-Secours. En 1998, la maison est victime d'un incendie criminel et les Soeurs sont jetées à la rue de même que les quelques personnes handicapées qu'elles hébergeaient. Craintives en raison des origines de l'incendie, elles n'entreprennent aucun travail de reconstruction et revendent, en 2000, le bâtiment, maintenant inhabitable. C'est à partir de ce moment que les propriétaires commencent à se succéder. Le terrain est divisé en lots plus petits pour les revendre avec profit. Une nouvelle rue est aménagée et deux maisons sont construites sur certains de ces lots (figure 29).



Figures 28 et 29: Évolution du cadastre de 2000 à 2018

La maison Rodolphe-Audette appartient aujourd'hui à une entreprise de développement immobilier. Le président de l'entreprise, souhaitant réaliser des condominiums sur le site, fit une première demande de démolition en 2014 qui fut rejetée par la Ville de Lévis suite à une action citoyenne qui a contré la décision du comité de démolition. En décembre 2016, le propriétaire a déposé une nouvelle demande de démolition qui a été envoyée au Ministère de la Culture pour être analysée.

Le 21 août 2017, la Ville de Lévis a adopté le Programme particulier d'urbanisme du Vieux-Lévis qui cherche à protéger ce genre de bâtiments qui sont laissés à l'abandon au profit de la spéculation immobilière.

## Réglementation

### Zonage

La figure suivante est une version simplifiée de la grille de zonage de la Ville de Lévis (voir Annexe 10 pour l'original). La maison se trouve dans la zone H2208 où le H indique que le secteur est réservé à l'habitation. La grille de zonage précise que les bâtiments résidentiels ainsi que les gîtes touristiques sont autorisés. L'usage visé pour le projet étant commercial avec une portion publique, une demande de dérogation au règlement serait nécessaire.

Au niveau des marges, le projet tient compte de celles exigées pour de l'hébergement touristique puisqu'il s'agit de l'usage se rapprochant le plus d'un usage commercial dans cette zone. Pour la hauteur du bâtiment, on parle d'une limite de trois étages qui est déjà atteinte pour la maison Rodolphe-Audette puisque les combles ont été convertis en aire habitable lorsque les Soeurs en étaient propriétaires. La maison étant petite pour l'usage souhaité, elle doit être agrandie, ce faisant, une attention particulière a été portée à l'impact que ces nouveaux volumes dans le quartier. La hauteur maximale précisée à la grille de zonage ne constitue pas une limitation pour le projet. En raison de l'importante emprise au sol qu'a le projet avec ses agrandissements, il n'était pas souhaitable de chercher à venir créer des volumes dépassant la maison Rodolphe-Audette en hauteur afin de respecter le gabarit des bâtiments présents dans le secteur.

#### Zonage | H2208

<b>Usages autorisés</b>	Bâtiments résidentiels et gîte touristique
<b>Superficie de plancher</b>	Aucune superficie minimale ou maximale à respecter
<b>Hauteur maximale en nombre d'étages</b>	3 étages
<b>Hauteur maximale en mètres</b>	39,6 m
<b>Marge de recul avant</b>	1,8 m*
<b>Marge de recul latéral (1)</b>	1,5 m*
<b>Marge de recul latérale (2)</b>	3,5 m*
<b>Marge de recul arrière</b>	20%**

\* Le gîte touristique étant le seul usage commercial autorisé dans le secteur, ses marges seront appliquées au projet.

\*\* La marge de recul équivaut à 20% de la profondeur de la cour arrière.

Figure 30: Grille de zonage simplifiée

### Programme particulier d'urbanisme du Vieux-Lévis

Le Programme particulier d'urbanisme du Vieux-Lévis (PPU) comporte quatre grandes orientations d'aménagement pour le Vieux-Lévis.

1. Préserver et mettre en valeur les caractéristiques patrimoniales, paysagères et historiques du quartier.
2. Favoriser le dynamisme économique, social et culturel du Vieux-Lévis.
3. Confirmer le secteur de la Traverse comme pôle d'accueil touristique et vitrine de la culture lévisienne.
4. Retisser les liens, faciliter l'accès et sécuriser les déplacements.



Figure 31: Programme particulier d'urbanisme

Le secteur de la Traverse constitue donc un élément majeur dans la revitalisation du Vieux-Lévis aux yeux de la ville. À divers endroits dans le document, on tombe sur des orientations particulières à ce secteur. Par exemple, au niveau de l'offre commerciale et touristique, la ville souhaite «Requalifier les bâtiments et densifier les terrains sous-utilisés et l'espace urbain du secteur de la Traverse pour offrir un milieu de vie de qualité et un espace commercial attrayant et animé.» (Ville de Lévis 2017) De plus, le deuxième objectif concerne la revitalisation de la rue Saint-Laurent comme moyen pour améliorer l'offre commerciale.

Certains objectifs s'intéressent aussi à la préservation de la falaise en tant qu'élément du paysage ayant une importance identitaire pour la ville. Le PPU prévoit des zones de densification dans le secteur où la hauteur des bâtiments serait contrôlée afin de ne pas bloquer la vue des nombreux belvédères juchés sur la falaise. De plus, le programme met l'accent sur l'importance de consolider le réseau non seulement de transport en commun, mais aussi de transport actif comme moyen de dynamiser le secteur. Le secteur de la Traverse, depuis les années 1980, a surtout été utilisé comme espace de stationnement pour le traversier en raison de ses nombreux sites inutilisés. L'objectif est maintenant de réduire cette offre de stationnement démesurée, tout en conservant un minimum de 350 cases de stationnement hors rue.

Le PPU comprend aussi des orientations particulières concernant divers sites que la ville juge important de mettre en valeur. La maison Rodolphe-Audette bénéficie de sa propre section. Le PPU recommande que l'état de vétusté de la maison soit analysé afin que la ville puisse prendre position à savoir si la maison peut être conservée ou doit être démolie. Dans le cas où la maison devait être démolie, le projet de remplacement devra reproduire les éléments suivants:

1. Le gabarit;
2. La volumétrie, et;
3. Les attributs architecturaux du bâtiment.

## Ensoleillement et vents

Le site de la maison Rodolphe-Audette bénéficie d'une pente plus douce à cet endroit sur la falaise. Les rayons du soleil ne sont donc pas bloqués en début de journée. Le soleil se lève du côté de la rue Montcalm et se couche du côté du fleuve. Le site choisi pour le projet constitue une fusion des quatre lots encore vacants autour de la maison. La partie de terrain à l'arrière de la maison profite d'un bon ensoleillement tout au long de la journée de même que la portion latérale du bâtiment du côté de la Traverse. Dans le projet, une attention particulière a été portée aux ouvertures présentant une orientation à l'ouest, vers le fleuve, pour éviter la surchauffe du bâtiment. Les vues offertes à partir de la maison permettent d'apercevoir la gare fluviale, en contrebas, ainsi qu'une large vue sur le fleuve. De la maison, le Château Frontenac est le maître du paysage qui est donné sur Québec.

Le secteur, en raison de la présence du fleuve qui offre un grand espace dégagé permettant aux vents d'accélérer, est soumis à de forts vents qui peuvent devenir particulièrement inconfortables en hiver, mais qui offrent une rafraîchissante brise l'été venu. Ils proviennent en grande majorité du sud-ouest, mais aussi de l'ouest. Ces directions font en sorte que les vents proviennent généralement du côté de la vue.



Figure 32: Ensoleillement et vents





Figure 33: Bâtiments du côté gauche de la rue Caldwell



Figure 34: Bâtiments du côté droit de la rue Caldwell

### *Analyse du quartier*

Le quartier résidentiel situé à proximité de la maison Rodolphe-Audette sur le plateau de la falaise est en grande partie constitué d'anciennes maisons d'ouvriers. Les bâtiments sont généralement collés les uns sur les autres et comportent deux à trois étages. Ils sont collés à la rue pour la plupart, voire même en empiètement sur le trottoir. La rue Saint-Laurent est, en conséquence, très étroite et ne permet pas le stationnement sur rue. La majorité des bâtiments à proximité de la rue Saint-Laurent comportent plusieurs logements. Cependant, plus l'on monte dans la falaise, plus les multilogements font place aux maisons unifamiliales.

Au niveau des matériaux, on retrouve principalement de la brique et des revêtements horizontaux. Les styles architecturaux présents sont assez variés. On retrouve des habitations partant de la simple maison canadienne avec son plan rectangulaire et ses lucarnes en toiture, aux maisons de style Second empire avec leur toiture mansardée jusqu'aux bâtiments plus modernes avec leur toiture plane.

De l'autre côté de la maison Rodolphe-Audette, en se dirigeant vers le traversier, on remarque immédiatement un changement dans la densité du tissu urbain. Les petites maisons ouvrières font place à des habitations plus luxueuses. En surplomb de la maison, deux maisons, ayant été bâties suite aux divisions du lot ayant appartenu aux Sœurs Notre-Dame du Perpétuel-Secours, offrent un contraste par leur gabarit imposant et leur matérialité unique dans le secteur. Au bas de la falaise, on retrouve quatre édifices de condominiums de six étages chacun. Cependant, les bâtiments étant construits au pied de la falaise, ils ne constituent pas une barrière visuelle pour le quartier résidentiel au-dessus, mais restent bien visibles dans le paysage depuis Québec.



Figures 35 et 36: Nouvelles constructions à proximité de la maison Rodolphe-Audette

## Le bâtiment

### Visibilité

La maison Rodolphe-Audette marque la limite entre le quartier résidentiel et le secteur de la Traverse. Elle est unique dans le tissu en raison de la distance qu'elle entretient par rapport à la rue, mais surtout, par rapport aux maisons voisines. La rue Saint-Laurent étant étroite, il est difficile de bien voir la maison lorsqu'on s'en approche.



Figure 37: Vue en direction du traversier



Figure 38: Vue de la maison Rodolphe-Audette en direction du traversier

Lorsque l'on arrive du secteur de Lauzon (figures 37 et 38), la maison nous apparaît tout d'un coup grâce à son espace dégagé tout autour d'elle. Cet espace offre comme une bouffée d'air frais à cette rue où les bâtiments sont généralement collés les uns aux autres. On peut alors voir la maison dans son entièreté. Le terrain sous la maison devient progressivement surélevé par rapport à la rue et on se retrouve dominé par la maison qui ne semble pas nous porter attention, son regard étant tourné vers Québec. (Voir Annexe 2)



Figure 39: Vue depuis la traverse de Québec



Figure 40: Vue depuis le traversier à Lévis

Dans l'autre sens, la maison se présente au visiteur de diverses manières. La position de la maison sur un plateau de la falaise lui permet d'être visible de loin ce qui fait en sorte qu'elle est bien visible pour le visiteur qui se promène le long du fleuve du côté de Québec. Une fois sur le bateau, la maison reste en vue. Ce n'est qu'une fois que l'on s'en rapproche que la maison disparaît, en raison de la courbe de la rue Saint-Laurent, avant de réapparaître. (Voir Annexe 4)

## Style architectural

En architecture, le style victorien comprend tous les styles architecturaux qui ont vu le jour au cours de l'ère victorienne (1837-1901) tel que le style Second empire ou Queen Anne. Sur le site de la Ville de Lévis, on peut retrouver les caractéristiques du style victorien communes aux bâtiments construits dans le secteur à l'époque. La ville classe le style victorien selon une période allant de 1880 à 1930. Elle classe le style Second empire dans une catégorie à part allant de 1870 à 1920. Près de 100 bâtiments de style victorien sont présents sur le territoire de la Ville de Lévis.

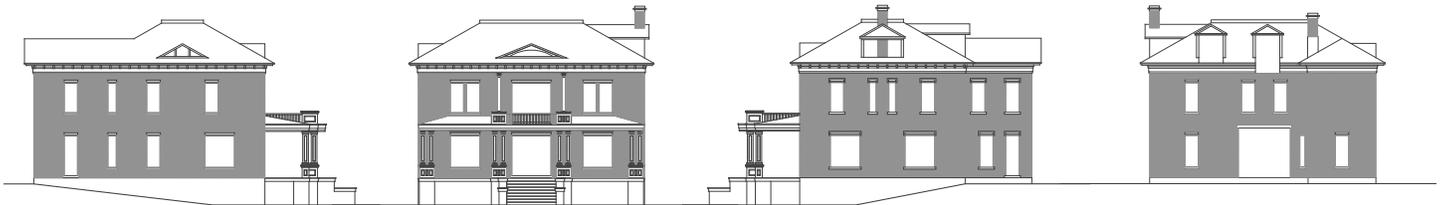


Figure 41: Élévations existantes de la maison Rodolphe-Audette | Échelle 1:500

## Style victorien

Au niveau de leur volumétrie, ces bâtiments comportent de deux à trois étages et leur rez-de-chaussée est généralement bien dégagé du sol comme dans le cas de la maison Rodolphe-Audette. Le plan est plutôt complexe puisqu'il s'articule souvent d'avancées, de tourelles, d'oriels, etc. Cependant, dans le cas de la maison Rodolphe-Audette, on retrouve un plan assez simple si ce n'est que l'avancée présente à l'arrière ainsi que les deux légères avancées des balcons au centre de la façade principale. (Voir Annexe 5) Dans le style victorien, la toiture comporte 2 ou 4 versants qui sont souvent percés de lucarnes ce qui correspond à ce que l'on retrouve sur la maison Rodolphe-Audette. Le revêtement varie entre le clin de bois, le bardeau de bois taillé et la brique. Ce qui caractérise le plus le style victorien, c'est son penchant pour l'ornementation. On peut retrouver une panoplie de détails architecturaux qui sont parfois tous présents sur un même bâtiment. Dans le cas de la maison Rodolphe-Audette, on retrouve un style assez sombre si on la compare à ce que l'on peut retrouver chez les bâtiments de même style. L'essentiel de l'ornementation se concentre sur les corniches qui sont agrémentées d'une frise ainsi que sur le détail des colonnes massives du porche et du balcon. La portion plane de la toiture était, pour sa part, couronnée d'une clôture de fer ornementale vers 1920.



Figure 42: 664, Rue Saint-Joseph, Lévis - 1905



Figure 43: 17, Avenue Bégin, Lévis - 1920



Figure 44: Maison Rodolphe-Audette vers 1920

### *Style English Colonial Revival*

Bien que le style de la maison soit grandement inspiré du style victorien, sa forme, quant à elle, rappelle plutôt les bâtiments de style «English Colonial Revival» découlant de la période allant de 1890 à 1920 sur la côte est des États-Unis. On y retrouve beaucoup de toitures à 4 versants (toiture à croupe) et de porches s'étendant sur toute la largeur des bâtiments. Ce style est aussi marqué par la symétrie de sa façade qui est plus ou moins commune au sein du style victorien. La porte d'entrée est généralement placée au centre et sa présence est marquée par un détail architectural au niveau du porche qui peut prendre la forme de colonnes, d'un large escalier, d'un fronton, d'une avancée, etc. Ce style se caractérise souvent par un élément central plus marqué encadré de deux éléments secondaires identiques ou similaires l'un à l'autre qui n'est pas sans rappeler l'ordonnancement des façades de l'architecture classique. On retrouve aussi ce style au Canada où il prend différentes formes et styles.



Figure 45: Brooklyn, New York, Architecte John J. Petit - 1900



Figure 46: Winston-Salem, Caroline du Nord - 1910

## Usages précédents

À l'origine, la maison Rodolphe-Audette fut construite pour accueillir la famille Audette en tant que maison d'été. M. Audette fut le 5<sup>e</sup> président de la Banque Nationale et était, à son époque, l'un des hommes les plus influents de Lévis. M. Audette a contribué à financer les travaux pour la construction du pont de Québec.

Plus tard, après la mort de M. Audette en 1921, les Sœurs Notre-Dame du Perpétuel-Secours ont acheté la maison d'abord pour y loger des sœurs et des personnes âgées autonomes jusqu'en 1974. La maison prenait alors le nom de Foyer Saint-Antoine. Graduellement, à partir de 1972, la vocation de la maison a changé pour héberger des religieuses venues étudier à l'École des Infirmières ainsi qu'au Cégep Lévis-Lauzon. Le nom de la maison fut changé pour celui de Foyer Sainte-Marie. À partir de 1980, suivant l'initiative de l'une des religieuses, la maison changea de nom pour Maison Sainte-Marie et se mit à accueillir des personnes handicapées intellectuelles.

La mission même de l'organisation, qu'était l'aide à la communauté, est une valeur importante portée par la maison. Le projet devra donc respecter à la fois cet héritage entrepreneurial et communautaire. De plus, la maison se situe dans un secteur strictement résidentiel. Il est donc nécessaire de porter une attention particulière à l'impact que le projet d'architecture aura sur la communauté.

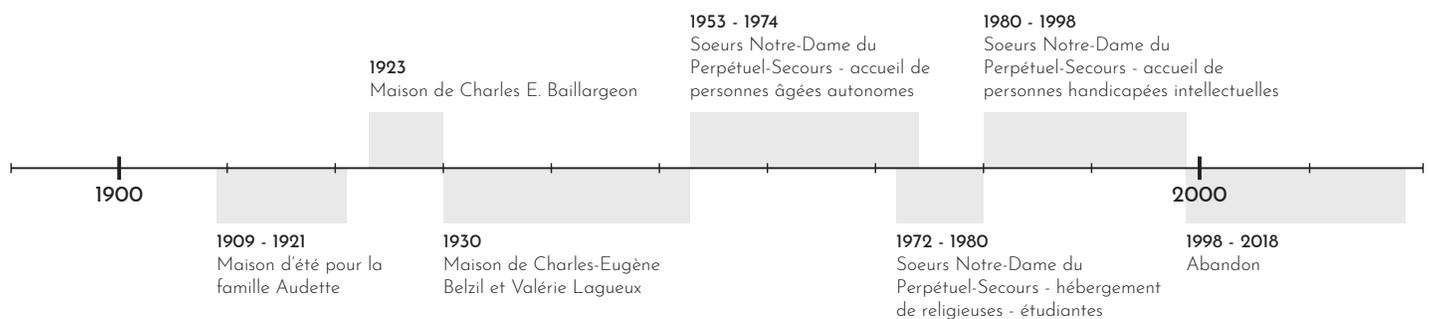


Figure 47: Ligne du temps montrant les usages de la maison

## Vétusté du bâtiment

Une simple analyse visuelle de la maison Rodolphe-Audette permet d'observer les conséquences de ses nombreuses années d'abandon. L'incendie, loin d'améliorer le sort de la maison, a grandement endommagé la structure de bois à l'intérieur du bâtiment au niveau du rez-de-chaussée. L'incendie ayant débuté au sous-sol, les étages supérieurs ont, cependant, été relativement épargnés. La maison doit sa survie en grande partie à sa structure en maçonnerie de briques qui lui a permis de résister à l'incendie tout en lui permettant de conserver sa forme et ses attributs architecturaux.

En observant l'état actuel de la maison à l'extérieur, on remarque rapidement que la maçonnerie se défait à plusieurs endroits. (Voir Annexes 2 et 3) Cela est tout particulièrement visible à l'arrière de la maison où certains murs ont été placardés et où la large ouverture au centre a entraîné l'affaissement des portions de murs situées au-dessus. Les fenêtres, placardées de l'intérieur à la demande des services d'incendie qui doivent être en mesure d'accéder rapidement à l'intérieur du bâtiment, constituent le principal point d'infiltration d'eau qui est libre de venir se glisser entre le revêtement et la structure. En ce qui concerne les éléments de bois, certains ont disparu et la peinture sur les éléments encore présents a disparu par endroits soumettant ainsi le bois aux intempéries. Cependant, la corniche, protégée par le débord de toit, apparaît en relativement bonne condition. La toiture, qui a été remplacée par le propriétaire actuel dans le but de préserver la maison, joue son rôle et protège ainsi en partie, à défaut d'en totalité, l'intérieur du bâtiment.



Figures 48 à 51: Photos montrant l'état de dégradation de la maison

Trois rapports effectués en 2014 par des firmes professionnelles permettent de se forger une meilleure idée de l'état actuel de la maison et de l'attitude à adopter en vue du projet d'architecture.

### *Rapport de la firme d'évaluateurs agréés Servitech*

Ce rapport, effectué en juin 2014, fournit peu de détails sur l'état physique de la maison puisque l'intérêt de celui-ci est d'«estimer la détérioration physique (vétusté) de la propriété» (Comité exécutif 2014) que la firme évalue à 85,5%. Ce rapport a donc moins d'intérêt au niveau de la faisabilité technique d'une potentielle restauration.

### *Rapport de la firme de consultation en ingénierie WSP*

La firme a procédé à l'inspection visuelle de la maison en juin 2014. L'intérieur du bâtiment a été complètement dégarni à la suite de l'incendie survenu en 1998. La structure est donc bien visible pour les inspections visuelles. L'inspection du vide sanitaire effectué par la firme WSP a montré que la fondation de pierre s'appuie directement sur le roc, sous la maison. La partie incendiée

se concentre au centre du bâtiment où le plancher du rez-de-chaussée a été complètement percé par le feu. Outre ces dommages causés par le feu, la firme a jugé que la structure de bois était en bon état à l'exception de quelques solives affaiblies par le passage de la tuyauterie.

Les combles n'ont pas été touchés par l'incendie, leur structure est donc en bon état. Cependant, des modifications ont été apportées aux combles pour les rendre habitables. (Voir Annexe 6 pour la coupe de mur de l'existant) Les faux entrants ont été rehaussés par rapport à leur position d'origine, leur ancien emplacement étant encore visible au centre des arbalétriers. Les entrants qui reliaient le bas des arbalétriers ont, quant à eux été coupés. Cela fait en sorte que la structure, plutôt que de venir simplement s'appuyer sur la structure de brique, vient non seulement s'appuyer, mais aussi pousser latéralement sur celle-ci. Les entrants maintenant coupés ne peuvent plus assurer leur rôle de tirant au bas des arbalétriers. Le rapport de la firme WSP ne fait cependant mention que des entrants supérieurs et qualifie la modification apportée aux entrants comme réduisant «légèrement la capacité structurale des arbalétriers». Je trouve pour ma part que le problème structural a été sous-estimé. Les structures en maçonnerie de briques n'étant pas faites pour supporter des forces latérales, le haut des murs de brique se désagrège plus rapidement. Si la maison était restaurée ou reconstruite, ce problème devrait être réglé.

Le rapport mentionne que le mur arrière de la maison, qui présente une large ouverture au rez-de-chaussée, doit être entièrement reconstruit en raison de l'affaissement de la maçonnerie. De même, le coin de l'agrandissement à l'arrière doit aussi être rebâti. Les joints de mortier sont aussi à refaire. La structure ne montre pas de fissures en escalier qui indiqueraient un tassement des fondations ce qui est logique considérant que la maison est appuyée directement sur le roc qui est peu sujet aux mouvements de sol.

#### *Rapport de la firme d'ingénierie et de génie-conseil EMS*

La firme avait pour mandat de «déterminer s'il est possible de réhabiliter le bâtiment» (Comité exécutif 2014) et advenant que la réponse soit positive «déterminer l'envergure et la nature des travaux requis» (Comité exécutif 2014). L'inspection a eu lieu en janvier 2014 et de nombreuses photographies accompagnent le rapport pour venir supporter les observations. Elles permettent de porter un regard plus objectif quant à l'opinion qui est donnée dans les différents rapports.

Le rapport débute par les observations concernant le balcon indiquant que les pilastres sont dans un état précaire et que la pourriture a atteint le bois. Le rapport parle ensuite des murs de maçonnerie où il mentionne que plusieurs briques, réparties sur tout le périmètre de l'immeuble, sont fissurées. Tout comme le rapport de WSP, la firme mentionne la détérioration du mortier et l'affaissement de certains murs de brique. Les briques ont été rendues friables sous l'effet du gel et du dégel de l'eau qui s'y est infiltrée. La fondation, quant à elle, est décrite comme étant en bon état dans le rapport, mais une inquiétude est mentionnée en raison du fait que le roc sur lequel elle s'appuie est une pierre de schiste qui est friable. Au niveau de la structure de bois, le rapport mentionne les ravages importants causés par l'incendie qui a affecté grandement la capacité structurale des poutres et des solives. Certains éléments ont été complètement détruits par le feu. Le rapport mentionne aussi de la pourriture sur les éléments de structure et expose certains doutes quant à la viabilité des assemblages en toiture.

Le rapport conclut finalement que la réhabilitation du bâtiment n'est pas possible et recommande sa démolition. La firme juge que les briques devront être en grande majorité remplacées si la maison était reconstruite. Cependant, la reconstruction impliquerait l'ajout d'une armature d'acier à la structure de maçonnerie pour qu'elle soit en mesure de répondre aux codes actuels en matière de résistance sismique. La fondation actuelle ne répond pas, elle non plus, aux normes. Le rapport indique cependant que le balcon avant peut être restauré.



Figures 52 à 56: Photos en annexe du rapport de la firme d'ingénierie et de génie-conseil EMS

### Conclusion

Compte tenu des rapports de vétusté déjà effectués ainsi qu'à la lumière de la discussion que j'ai eue avec des personnes à la ville, je suis d'avis que la maison ne peut pas être conservée. L'état de la structure actuellement est non négligeable. Il n'est pas justifié de vouloir conserver une maison au point d'accepter de dépenser des sommes énormes simplement pour conserver «l'authenticité» de la maison.

Pour le bien du projet, j'ai choisi de reconstruire la maison en conservant le maximum d'éléments d'origine lorsque cela est possible. Cette option me permettra de creuser le sous-sol sans risquer de faire effondrer la maison en raison des vibrations causées pour creuser le roc. Une nouvelle fondation est de mise et une nouvelle structure de brique construite avec les mêmes principes et dimensions que l'existante permettra de conserver l'essence de la maison.

Ultimement, le visiteur ne remarquera pas qu'il ne s'agit pas des mêmes briques qui ont été utilisées. À ses yeux, la maison sera la même qu'avant, mais adaptée au nouvel usage. Ce qui est le plus important ce n'est pas de conserver brique pour brique, mais de conserver la méthode de construction. Ce qui fait la qualité et le caractère de cette maison, c'est sa structure de brique qui renvoie une impression de lourdeur et qui semble l'ancrer à son site. La structure de brique s'épaissit de plus en plus en allant vers le sol, effet qu'une structure de bois ou d'acier serait tout simplement incapable de recréer.

Le balcon et les boiseries en toiture seront conservés et restaurés. La structure de bois à l'intérieur sera remplacée ou récupérée, si cela est possible. La toiture sera refaite pour corriger la structure qui a été trafiquée pour rendre les combles habitables et qui, au fil du temps, a contribué à fragiliser la structure de brique.

Le patrimoine nous renvoie une image du passé et c'est cette image que je souhaite conserver en reconstruisant la maison.



# Le projet architectural

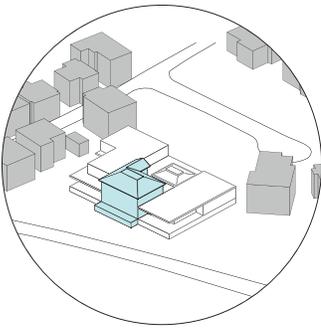


Figure 57: Mettre la maison au cœur du projet

## Intentions de design

### 1. Mettre la maison au cœur du projet

Premièrement, l'intention principale derrière le projet de préservation de la maison Rodolphe-Audette était de la mettre au cœur du projet. La première question qui s'est imposée au début de la conception de ce projet était de savoir sous quelle forme la maison allait y être intégrée. L'état de la maison a d'abord été analysé afin de savoir si une restauration était possible. Comme il a été expliqué au chapitre précédent, la maison est trop endommagée pour être conservée. Le projet s'est donc basé sur l'idée que la maison allait être reconstruite. J'expliquerai plus loin dans ce chapitre plus en détail, avec un regard à la fois théorique et technique, pourquoi la reconstruction a été choisie comme solution à la situation actuelle et comment elle a pris forme dans le cadre du projet.

La position centrale de la maison sur le site a permis d'en faire le cœur de la circulation à l'intérieur du bâtiment. Les circulations verticales ont été placées à l'intérieur de la maison lui permettant ainsi d'être un point de passage presque incontournable dans le projet. En façade, la maison est l'élément central d'où part la symétrie de l'ensemble. Les extensions de chaque côté, placées en retrait, et un changement de matérialité permettent de mettre la maison en premier plan.

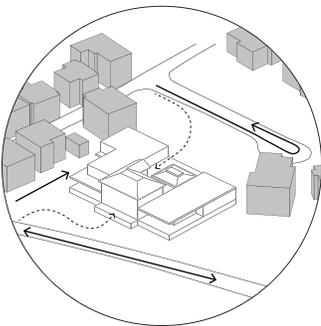


Figure 58: Intégrer la falaise

### 2. Intégrer la falaise

Deuxièmement, il était primordial d'intégrer un des principaux éléments identitaires du secteur, la falaise. Elle occupe une place importante dans le paysage du secteur qui est visible depuis Québec. Elle vient créer une barrière naturelle séparant le secteur de la Traverse du reste de la ville.

La falaise est devenue l'une des principales sources d'inspiration à travers le projet. Ainsi, elle est venue enrichir les ambiances dans le projet de diverses façons qui seront présentées à la fin de ce chapitre. Les extensions se sont insérées dans la falaise afin de tirer profit de la topographie et ainsi faciliter l'accès au bâtiment depuis le site. Conséquemment, l'une des particularités du projet

réside dans le fait que ses deux niveaux principaux sont au niveau du sol. Cela est un avantage positif autant en ce qui concerne l'évacuation que l'expérience du visiteur qui est toujours en contact avec le site.

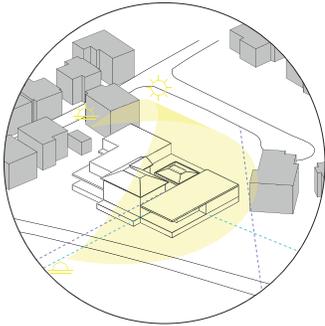


Figure 59: Ensoleillement et vues

### 3. Intégrer l'ensoleillement et les vues

La troisième intention comporte deux volets soit d'intégrer l'ensoleillement et les vues. L'un des désavantages de la forte pente du site est le peu d'ouvertures qu'elle permet de créer dans le projet. L'apport de lumière naturelle était donc un enjeu majeur. Pour remédier à ce manque, le projet s'est vu munir d'une cour intérieure à l'arrière de la maison Rodolphe-Audette (figure 60). Pour éviter qu'elle ne se remplisse de neige en hiver en raison du tourbillonnement du vent contre la maison, la cour a été couverte d'un puits de lumière géant venant ainsi créer une pièce supplémentaire dans le projet.



Figure 60: Coupe transversale | Échelle 1:400

En ce qui concerne l'ensoleillement sur le site, la tâche a été facilitée par l'orientation des vues à mettre en valeur. Le jardin à l'arrière du projet offre une vue dégagée vers le Vieux-Québec. Pour que cela soit possible, l'un des agrandissements faits à la maison Rodolphe-Audette a été limité à un étage. Ce faisant, plus de lumière naturelle peut être offerte à l'étage supérieur de l'agrandissement opposé en plus de faire en sorte que le puits de lumière soit éclairé tout au long de la journée.

### 4. Favoriser l'économie et la communauté

La quatrième intention est de favoriser l'économie et la communauté à travers le programme. Le secteur de la Traverse est caractérisé par la transformation du lieu d'une zone industrielle à une zone touristique. L'élément de continuité permettant de faire le lien entre ces deux moments de l'évolution du secteur est son importance en tant que noyau de développement économique. Le programme du projet a donc été conçu de façon à favoriser l'émergence de nouveaux commerces par le biais de l'entrepreneuriat et le tourisme. Le programme comporte aussi un aspect communautaire puisque le projet s'implante à l'intérieur d'un quartier résidentiel. De plus, un des héritages laissés par la maison est son passé d'aide à la communauté en tant que maison

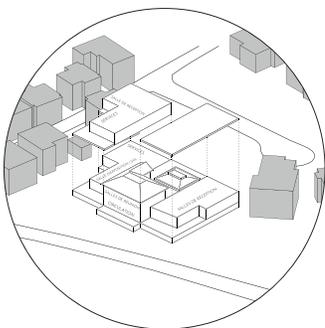


Figure 61: Favoriser l'économie et la communauté

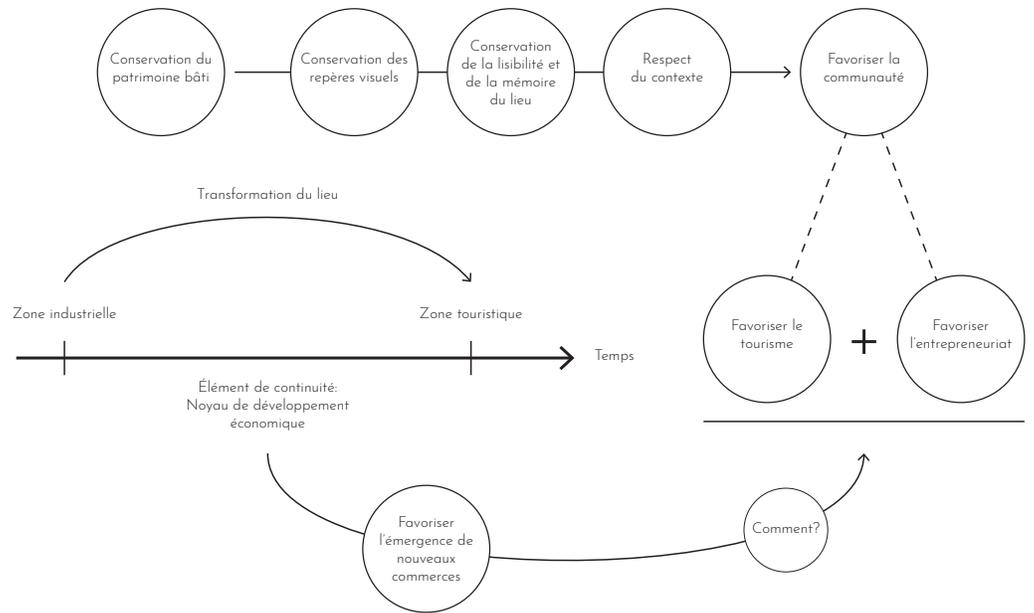


Figure 62: Schéma de concepts

d'hébergement. La conservation du patrimoine bâti devient un prétexte pour créer un programme unique susceptible de favoriser l'économie et la communauté.

### 5. Créer des ambiances uniques

La dernière intention est de venir créer des ambiances uniques à divers endroits dans le bâtiment afin que celui-ci soit en mesure de se démarquer grâce à son caractère particulier. Ce dernier donne au projet son identité propre qui vient se marier à celle du secteur pour la faire évoluer en redéfinissant son lien avec son passé tout en ouvrant la porte au futur.

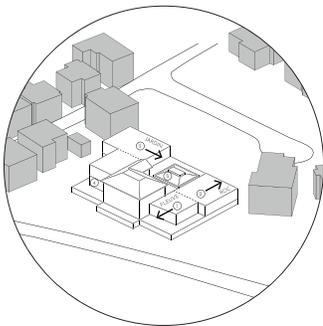


Figure 63: Créer des ambiances uniques

## Reconstruction de la maison Rodolphe-Audette

### *Pourquoi reconstruire?*

Comme il en était question dans le chapitre précédent, la maison Rodolphe-Audette se situe dans un secteur qui a fait face à de nombreux changements causés par un déclin économique important. La disparition de nombreux bâtiments suite à des incendies a fait perdre au lieu son caractère particulier qui faisait son identité. Quelques rares témoins de l'âge d'or du secteur subsistent encore et la maison Rodolphe-Audette fait partie de ceux-ci. Cependant, son état de délabrement avancé, causé par des années de négligence, fait maintenant en sorte de rendre tout projet de restauration irréaliste. On se retrouve alors face à deux options: la première est de démolir le bâtiment et d'en construire un nouveau sur le site et la deuxième est de démolir le bâtiment pour le reconstruire.

Le secteur de la Traverse est passé par tant de changements et a été si défiguré dans un relativement court laps de temps qu'il est facile de comprendre pourquoi les gens sont choqués à la perspective que la maison soit démolie. Cela est, peu importe qu'ils soient personnellement attachés à la maison ou non. Il y a un fort déséquilibre entre les notions de constance et de changement qui influencent le lieu et qui doivent être rééquilibrées pour que le secteur puisse enfin se remettre des traumatismes qu'il a subis. De plus, pour que l'utilisation pleine et entière du lieu soit possible, le secteur doit se doter de *landmarks* signifiants pour le lieu en conservant et en renforçant ceux qui existent et en s'en créant de nouveaux. Par exemple, la nouvelle gare fluviale ainsi que le réaménagement du Quai Paquet ont permis de créer de nouveaux points de repère qui donnent, en plus, un caractère particulier au site et contribuent à faire évoluer son identité.

L'option de reconstruire la maison Rodolphe-Audette vient s'inscrire dans ce mouvement puisqu'elle permet de conserver l'un des quelques *landmarks* encore présents en venant l'enrichir d'un projet qui soit signifiant pour le lieu. La présence de la maison dans le projet vient lui donner un caractère unique qui contribuera à développer l'identité de ce secteur en renouveau.



Figure 64: Réaménagement du Quai Paquet



65



66

67

Figures 65 à 67: Maison de vacances, Connemara, Irlande

### Comment reconstruire?

Dans le cas de la maison Rodolphe-Audette, je ne m'intéresse pas tant à l'histoire de la maison qu'à la mémoire qu'elle évoque. Je trouve en fait avantageux que la maison ne soit pas classée, car cela permet une véritable appropriation du lieu exempté d'exigences conservatrices. Le projet ne déploie pas un zèle excessif pour récupérer les matériaux d'origine. Le but premier est celui de préserver l'image et la signification de la maison pour le secteur.

Le projet tire son inspiration d'une maison de vacances en Irlande. Le bâtiment, avant les travaux, se tenait à l'état de ruines sur son site (figure 66). Son état de dégradation étant très avancé, seule la structure de pierre a été conservée. Elle a été entièrement reconstruite et sa forme générale a été conservée (figures 65 et 67). Les ajouts modernes, apportés à la maison, s'intègrent à l'existant sans chercher à lui faire compétition. L'ensemble du projet s'harmonise à son site et contribue à lui donner une identité propre.

Ce qui importe avant tout, c'est de préserver l'image de la maison, car c'est par cette image que la maison participe à l'identité du secteur. Les gens pardonneront au propriétaire d'avoir remplacé les briques et le mortier endommagés, et ce, même s'il ne reste plus rien de la brique ou du mortier d'origine, si c'est pour préserver l'image de la maison. C'est l'image de la maison qui importe au-delà de l'authenticité des matériaux. Si on remplace la brique endommagée pour de la brique neuve, on efface le passage du temps sur la maison qui est recherché par Ruskin. Cependant, dans le cas présent, la maison a, à mon sens, suffisamment souffert des conséquences du passage du temps pour qu'une cure de jeunesse soit la bienvenue.

Je ne voulais pas non plus chercher à éviter le «mensonge» en me contentant de conserver la forme de la maison pour appliquer la troisième méthode de Semes soit la «référence abstraite». Je ne voulais pas créer un bâtiment qui manquerait de caractère parce qu'il ne reprendrait que la forme du bâtiment en ignorant sa matérialité et son style.

Je reste authentique dans la mesure où j'utilise un système constructif similaire à celui d'origine, mais je considère aussi le contexte présent où une structure armée est nécessaire pour répondre aux normes sismiques actuelles. (Voir Annexe 6 pour les coupes de mur de la maison Rodolphe-Audette) De plus, la structure actuelle de la toiture doit être revue afin d'offrir une certaine pérennité à la maison. On ne peut pas retourner dans le passé pour effacer les dommages du temps, on ne peut que continuer d'avancer en s'adaptant à la réalité du présent. D'autre part, le but n'était pas non plus de se lancer dans une «restauration spéculative» pour réanimer un passé disparu, qui pourrait ne pas être exact faute de connaissances suffisantes, surtout si elle ne sert pas les besoins du présent.

De plus, si on revient sur l'argument de Georg Germann concernant l'authenticité, l'élément important lorsque l'on parle de conservation patrimoniale est de préserver l'impression de continuité. On répare d'une certaine façon les dommages subis par la maison Rodolphe-Audette en la reconstruisant. On offre un nouveau départ pour réparer les fautes commises et assurer une continuité dans le temps. On contre aussi, par le fait même, l'aliénation causée par le «rétrécissement du temps» de Hermann Lübke qui fait disparaître les *landmarks*. La reconstruction de la maison permet d'appliquer un baume sur le sentiment d'injustice que l'on ressent lorsque l'on regarde la maison qui se dégrade sous nos yeux. Les générations actuelles se souviendront du chemin parcouru par la maison et les générations futures auront là un témoignage du passé qui sera transmis malgré la nature récente de la construction et les quelques altérations quelle aura subie.

## Implantation sur le site

Comme il a été expliqué au chapitre précédent dans la section traitant de l'histoire du site, la maison tire son implantation particulière par rapport à la rue du tracé des anciennes seigneuries. Cette implantation a donc été conservée dans le projet puisqu'elle revêt une certaine signification historique. De plus, elle a l'avantage de placer la maison au centre du site. Ce dernier, pour les besoins du projet, a été agrandi, par rapport à la taille qu'il a actuellement, pour inclure les trois lots qui ne sont pas encore construits autour de la maison Rodolphe-Audette. De cette façon, la maison se retrouve ainsi au centre du site. Dans le but de respecter une certaine symétrie en façade, les agrandissements se sont placés de chaque côté de la maison. Comme expliqué précédemment, le côté sud du projet a été limité à un étage afin de libérer la vue vers le fleuve Saint-Laurent.

L'accès au site se fait principalement depuis la rue Saint-Laurent. Sur le côté nord de la maison, on retrouve un accès pour la livraison. À l'avant, une pente douce dirige les visiteurs vers la maison. Une rampe a aussi été intégrée à l'aménagement paysager en façade pour donner accès à la maison en plus de l'escalier central. Elle donne aussi accès à un escalier sur le côté de la maison qui vient faire le lien entre l'avant et l'arrière. L'arrivée sur le site se fait aussi de façon plus informelle depuis la rue du Docteur-Auger à l'arrière grâce à des marches aménagées dans la pente. De plus, le jardin se prolonge sur la toiture et vient ainsi offrir une grande partie du site aux visiteurs.



Figure 68: Plan d'implantation | Échelle 1:800

## Programme

Comme mentionné plus haut, l'une des intentions du projet était de favoriser l'économie et la communauté à travers le programme. Pour ce faire, ce dernier s'est grandement inspiré de celui du Domaine Catarauqui. Il est situé dans le quartier du Vieux-Sillery à Québec. La villa ainsi que ses dépendances accueillent aujourd'hui des salles de réception et de réunion au milieu d'un vaste domaine maintenant transformé en parc public. Des jardins y ont été aménagés et les fruits et légumes qui y sont cultivés composent une partie du menu offert par le domaine. L'ensemble est géré par la Commission de la capitale nationale du Québec, un organisme créé par le gouvernement du Québec et ayant pour but de «préserver, aménager, planifier, conseiller et faire découvrir le territoire de la Capitale-Nationale.» (CCNQ 2018) Il s'agit donc d'un bâtiment public. Les différentes salles peuvent être louées pour la tenue de divers événements tels que des réunions, des fêtes ou des mariages et sont desservies par un espace traiteur.

La Ville de Lévis se caractérise par son entrepreneuriat avec le Collège de Lévis qui a vu passer de nombreux entrepreneurs dont le plus célèbre à Lévis est Alphonse Desjardins. Le collège doit aussi beaucoup à Thomas Fraser qui a donné une partie de ses terres pour permettre sa construction. Ce programme peut permettre de favoriser l'entrepreneuriat en favorisant la tenue de réunions d'affaires, de conférences, d'activités de réseautage, et même, de partys de bureau. L'échelle du projet étant relativement petite si on la compare à celle du Centre des congrès de Lévis, le projet cherche à rejoindre les petites à moyennes entreprises qui y trouveraient un endroit pour échanger entre elles.

D'autre part, il s'agit d'un programme ayant le potentiel de favoriser le tourisme. Les vues exceptionnelles du site de la maison Rodolphe-Audette peuvent servir d'argument de vente pour la tenue d'événements tels que des soupers-spectacles ou des activités thématiques. Durant l'été, les Grands Feux Loto Québec s'installent sur le fleuve pour offrir un spectacle de feux d'artifice aux deux villes soeurs. Actuellement, les gens s'agglutinent déjà sur le porche de la maison Rodolphe-Audette pour admirer les feux.



Figure 69: Domaine Catarauqui à Québec



Figure 70: Intentions pour le programme

De plus, tout au long de l'été, le Quai Paquet accueille des spectacles de musique sur sa grande place publique. La maison Rodolphe-Audette pourrait alors se transformer en restaurant pour les visiteurs qui seraient ensuite invités à descendre la côte pour aller voir le spectacle.

Le Domaine Cataractique offre aussi un petit circuit d'interprétation sur l'histoire du site. En allant plus loin, le projet offre des expositions non pas seulement sur l'histoire de la maison, mais sur la Ville de Lévis en collaboration avec la Société d'histoire de Lévis qui aurait de nouveaux locaux à même le projet. Il s'agit d'un organisme visant à préserver les documents relatant l'histoire de la Ville de Lévis ce qui fait écho au projet de préservation de la maison Rodolphe-Audette.

Le programme du projet comprend aussi un espace café pouvant animer le bâtiment durant la journée et qui deviendrait un espace cocktail lors des événements. Le tout se complète par un jardin aménagé dans la cour du projet et qui serait accessible au public.

	Type	Superficie	Capacité
1	4 salles de réception Salle côté fleuve Salle centrale Salle côté falaise Salle côté jardin	75 m <sup>2</sup> 65 m <sup>2</sup> 70 m <sup>2</sup> 160 m <sup>2</sup>	34 à 128 personnes 38 à 110 personnes 38 à 110 personnes 50 à 270 personnes
2	4 salles de réunion Salle de réunion 1 Salle de réunion 2 Salle de réunion 3 Salle de réunion 4	24 m <sup>2</sup> 24 m <sup>2</sup> 33 m <sup>2</sup> 25 m <sup>2</sup>	10 à 25 personnes 10 à 25 personnes 13 à 30 personnes 10 à 24 personnes
3	Espace café/cocktail	56 m <sup>2</sup>	40 personnes
4	Salle d'exposition	54 m <sup>2</sup>	25 à 90 personnes
5	Cour intérieure	196 m <sup>2</sup>	60 à 160 personnes



Figure 71: Capacité du projet de la maison Rodolphe-Audette

Le projet offre une possibilité de cinq salles de réception en incluant la cour intérieure qui peut être séparée du reste du projet par des portes. De plus, trois salles au rez-de-chaussée peuvent être combinées pour n'en former qu'une seule, lors des grands événements, grâce à des murs amovibles. Le projet offre aussi quatre salles de réunion. Au final, il offre des salles pouvant accueillir 10 personnes pour les plus petites et jusqu'à 350 personnes au maximum en combinant les trois salles de réunion au rez-de-chaussée. L'espace café ainsi que la salle d'exposition peuvent aussi servir d'espaces supplémentaires au besoin. Cette dernière est meublée d'une structure légère servant aux expositions qui peut aisément être démontée pour transformer l'espace en salle de réception ou de réunion.

En guise de comparaison, le Domaine Cataraqui offre deux types de salles soit des salles de réception et des salles de réunion bien qu'il offre aussi de l'espace dans un jardin d'hiver. Cependant, celui-ci n'est accessible qu'à partir de la salle Vézina. Le domaine offre un plan qui est plus fermé que celui du projet de la maison Rodolphe-Audette et ne permet pas une combinaison de salle aussi facile. Sa capacité maximale est aussi moins importante avec 110 personnes pour les plus grandes salles. Cependant, le but n'était pas ici d'offrir la plus grande capacité possible pour le projet de la maison Rodolphe-Audette, mais seulement d'offrir la possibilité de tenir de grands événements.

	Type	Superficie	Capacité
1	6 salles de réception		
	Salle Vallée	42 m <sup>2</sup>	22 à 110 personnes
	Salle Robitaille	65 m <sup>2</sup>	30 à 110 personnes
	Salle Tessier	48 m <sup>2</sup>	22 à 110 personnes
	Salle Vézina	66 m <sup>2</sup>	30 à 110 personnes
	Salle Levey	46 m <sup>2</sup>	20 à 48 personnes
	Atelier du peintre	85 m <sup>2</sup>	36 à 100 personnes
2	5 salles de réunion		
	Salle Joseph	40 m <sup>2</sup>	20 à 48 personnes
	Salle Chinic	38 m <sup>2</sup>	20 à 48 personnes
	Salle Thibaudeau	27 m <sup>2</sup>	12 à 20 personnes
	Salle Brochu	44 m <sup>2</sup>	22 à 48 personnes
	Salon	26 m <sup>2</sup>	12 à 24 personnes



Figure 72: Capacité du projet du Domaine Cataraqui



Figure 73 et 74: Salle Robitaille

73



74



Figure 75: Salle Levey

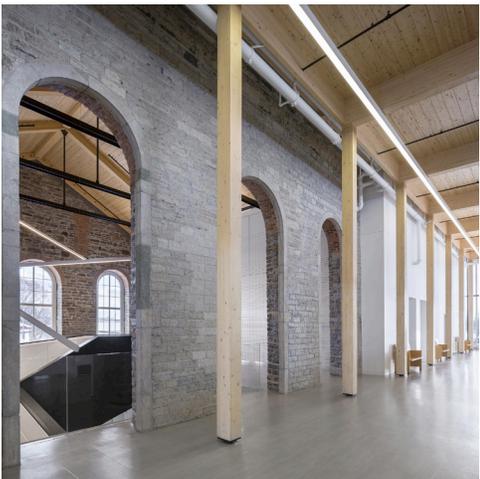
75



Figure 76: Palais de Justice de Montmagny

## Matérialité et système constructif

Le programme, en raison de sa taille, nécessite d'agrandir le bâtiment existant. Pour ce faire, le projet s'est inspiré du projet d'agrandissement du Palais de justice de Montmagny. Le corps principal du bâtiment, qui est l'ancien palais de justice, possède une structure en maçonnerie de pierre. Celle-ci a été conservée et a été laissée apparente à l'intérieur du projet. L'agrandissement respecte la symétrie de la façade en s'étalant de chaque côté. Il reste donc relativement discret en façade, mais vient s'étendre à l'arrière pour répondre aux besoins du programme. Au niveau de la structure, il s'agit d'une structure en bois massif combinée à des éléments d'acier contrastants. La structure est contemporaine, mais elle ne semble pas étrangère à la structure en maçonnerie de pierre. Le fait que les deux structures soient visibles offre un dialogue intéressant entre deux époques.



Figures 77 et 78: Palais de Justice de Montmagny



Figure 79: Vue du projet depuis la rue Saint-Laurent

De la même façon, la structure de la maison Rodolphe-Audette se place au cœur du projet. L'une des décisions les plus importantes entourant la maison a été celle de conserver le système structural d'origine. La brique devait donc occuper une place importante dans le projet. La structure a donc été réfléchi de manière à s'assurer que la brique soit visible dans le projet à la fois à l'intérieur et à l'extérieur. Pour ce faire, l'isolation a été insérée entre le revêtement de brique et la structure (voir Annexe 6 pour la coupe de mur projetée). D'autre part, le rapport de vétusté de la firme d'ingénierie EMS mentionnait que si la structure de brique était reconstruite, elle devrait être modifiée pour y ajouter de l'armature afin que la maison réponde aux normes actuelles. La structure de briques d'origine a donc été modifiée pour y insérer l'armature.

Au niveau de la toiture, celle-ci a été revue afin de régler le problème structural engendré par les entrants coupés. Les faux entrants ont été abaissés afin d'être plus près de leur emplacement d'origine sans pour autant empêcher la circulation. Dans l'ensemble, la structure a été travaillée comme celle d'un toit cathédrale avec une ventilation passant par un espace aménagé entre l'isolation et le revêtement de toiture. Sur le dessus, une sortie d'air surdimensionnée a été créée pour prendre toute la place de la portion plane de la toiture d'origine. Ainsi, l'élément de ventilation s'intègre à l'architecture du bâtiment plutôt que de prendre la forme d'un élément qui lui serait étranger. Suivant la même idée, la cage d'ascenseur a été intégrée à la toiture de telle sorte à imiter la forme de l'une des lucarnes existantes. (Figure 79 et Annexes 6 et 9)

La reconstruction de la maison a aussi donné l'occasion de refaire entièrement les fondations ce qui a permis de placer la mécanique au sous-sol et d'offrir des espaces de rangement supplémentaires. Une fondation de béton a été préférée à une restauration de la fondation de pierre existante puisqu'elle n'est plus visible en raison de la présence des agrandissements. (Voir Annexe 8 pour le plan du niveau 0) La décision de positionner la mécanique au sous-sol a été prise dans l'optique d'éliminer les éléments de mécaniques, bruyants et inesthétiques, en toiture. Pour ce faire, la prise d'air de même que la sortie d'air du système se font par le biais d'une cheminée qui a été intégrée à même le volume du bâtiment. (Voir Annexe 8)

Concernant les agrandissements, l'un des enjeux était de faire en sorte qu'ils viennent s'intégrer à l'architecture sans s'imposer à elle en raison de leur taille. Tout comme pour le projet du Palais de justice de Montmagny, ils viennent respecter la symétrie du bâtiment existant en façade et se développent ainsi de chaque côté. Une certaine asymétrie a cependant été accordée afin que le projet réponde bien aux besoins de son programme et pour lui permettre d'aller chercher un bon apport de lumière naturelle. Le style architectural de la maison Rodolphe-Audette se caractérise par son large et imposant balcon en façade. À l'origine, ce balcon s'étendait même jusque sur l'une des façades latérales. Afin d'unifier l'existant aux ajouts, le balcon a été prolongé de chaque côté et devient l'élément principal qui assure une certaine symétrie en façade.

Des pare-soleils sont venus s'intégrer dans le haut de celui-ci, pour les portions situées à l'ouest, afin d'éviter la surchauffe dans le bâtiment tout en permettant de créer des ouvertures vers la vue. Ces dernières ont été positionnées de manière à respecter l'organisation structurée des façades de la maison existante. Le seul écart qui a été permis se retrouve dans la salle offrant une vue sur le fleuve où une grande vitrine vient dégager la vue en s'étendant sur deux murs extérieurs. (Voir Annexe 8 pour le plan du niveau 1)

Au niveau du revêtement, il fallait que celui-ci soit texturé plutôt que lisse comme un revêtement en aluminium. La brique offre une profondeur et un caractère particulier à la maison en raison de sa relative complexité. Un matériau tel que des panneaux en aluminium aurait créé un contraste important entre la richesse de la brique et la trop grande simplicité d'un métal lisse. Au final, le revêtement qui a été choisi prend la forme de panneaux en terre cuite. Leur aspect minéral rappelle celui de la brique sans la copier et la couleur neutre choisie permet de laisser la maison Rodolphe-Audette à l'avant-scène. Finalement, les détails architecturaux existants et nouveaux ont été soulignés par des éléments en zinc noir et l'ensemble des fenêtres du projet revêt aussi la même couleur qui vient donner une touche d'élégance contemporaine au bâtiment.

De l'intérieur de même que de l'extérieur du projet, la structure des agrandissements est visible. Elle se compose de colonnes, de poutres et de dalles en CLT. Les dalles ainsi que les poutres sont laissées apparentes au plafond dans le projet. L'utilisation du bois vient apporter de la chaleur dans les espaces qui sont généralement dominés par des matériaux minéraux comme la brique et le béton.

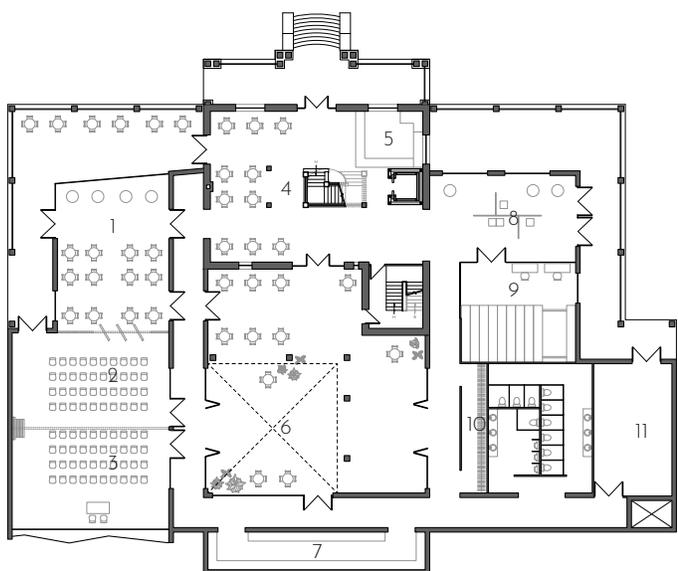
## Définir une identité

La dernière grande intention concernant le projet était de créer des ambiances uniques et variées. En entrant dans le bâtiment, on arrive dans le café aménagé dans la maison Rodolphe-Audette. L'espace est connecté à un balcon qui offre une vue sur le fleuve Saint-Laurent. Durant la journée, les visiteurs peuvent accéder au café ainsi qu'à l'espace d'exposition de la Société d'histoire de Lévis.

Les locaux de l'organisme, où sont conservés les documents, donnent directement sur cet espace. Une séparation vitrée permet une connexion visuelle entre les deux. Le mobilier de la salle d'exposition est composé de podiums mobiles et d'une structure légère pour accrocher les expositions. Ils peuvent être facilement démontés pour transformer l'espace en petite salle de réception ou en salle de réunion plus informelle.



Figure 80: Vue de la salle d'exposition de la Société d'histoire de Lévis



### Légende:

1. Salle côté fleuve (34-128 pers.)
2. Salle centrale (38-110 pers.)
3. Salle côté falaise (38-110 pers.)
4. Salle à manger (40 pers.)
5. Café/cocktail
6. Cour intérieure (60-160 pers.)
7. Espace traiteur
8. Exposition/réception (25-90 pers.)
9. Société d'histoire de Lévis
10. Vestiaire
11. Entrepôt

Figure 81: Plan du niveau 1 | Échelle 1:500

La maison Rodolphe-Audette accueille les circulations verticales, dont un ascenseur vitré ainsi que deux escaliers. Au centre de la maison, on retrouve un imposant escalier. Celui-ci constitue en fait un rappel, avec sa forme courbe particulière, de l'escalier d'origine qui a été endommagé par l'incendie et les visiteurs clandestins qui ont contribué à dépouiller l'intérieur de la maison de ses détails architecturaux. (Voir Annexe 5)



Figure 82: Vue de la cour intérieure

Derrière l'escalier, on retrouve la cour intérieure qui prend la forme d'un jardin d'hiver et vient ainsi faire le lien avec le jardin au-dessus en apportant lumière et végétation à l'intérieur. L'espace peut être apprécié autant en été qu'en hiver. De par sa configuration, la cour peut être facilement convertie en salle de réception supplémentaire au besoin, ou encore, elle peut servir d'extension aux deux salles de réception voisines. Au fond complètement, inséré dans la falaise, on retrouve l'espace traiteur qui a été positionné de façon à permettre un accès facile au quai de livraison de même qu'aux différentes salles de réception du rez-de-chaussée.

Les salles 1, 2 et 3 sur le plan du niveau 1 (figure 81) peuvent être combinées grâce à des panneaux acoustiques amovibles (figure 83). La salle numéro 3 sur le plan du niveau 1 est idéale pour organiser des conférences et des projections avec, en fond, un mur entier vitré offrant au visiteur un contact particulier avec le roc qui constitue la falaise. Derrière l'écran vitré, de l'éclairage intégré permet de faire varier l'ambiance dans la salle en changeant de couleur.



Figure 83: Cloisons mobiles Innovo



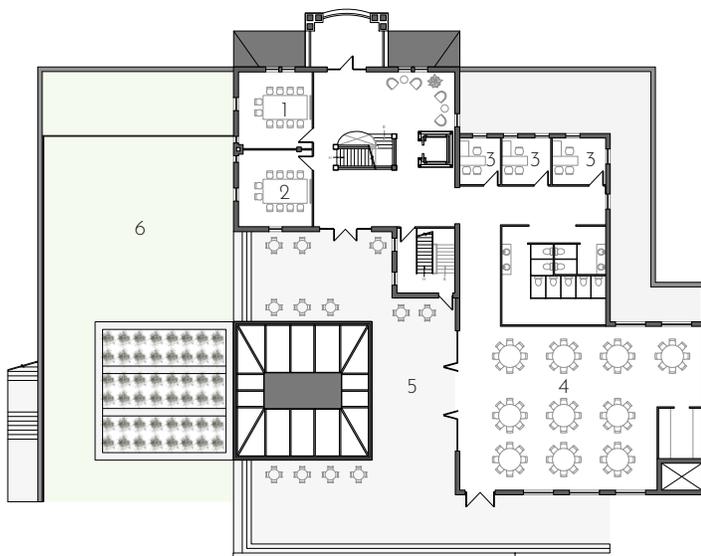
Figure 84: Vue de la salle avec vue sur le roc de la falaise



Figure 85: Vue lors des Grands Feux Loto Québec

À l'autre extrémité, la salle numéro 1 offre une vue imprenable sur le fleuve. Le soir venu, il s'agit de l'endroit idéal pour accueillir des activités thématiques comme les Grands Feux Loto Québec l'été. Ces derniers peuvent être appréciés depuis la salle de réception ou depuis son balcon qui est connecté, par un escalier latéral, au jardin et au toit-terrasse au-dessus.

À l'étage (figure 86), on retrouve deux salles de réunion ainsi que les bureaux administratifs. On retrouve aussi, au fond, la dernière salle de réception qui donne directement sur le toit-terrasse et les jardins. Cette salle est idéale lors de grands événements comme des mariages en raison de l'intimité qu'elle offre par rapport aux autres salles, mais aussi en raison du vaste espace végétalisé qui est offert aux invités. Le site se prolonge sur le toit du bâtiment de sorte qu'on ne perçoit plus la rue Saint-Laurent en contrebas permettant ainsi de profiter au maximum de la vue qui est offerte (figure 87).



**Légende:**

- 1. Salle de réunion 1 (10-25 pers.)
- 2. Salle de réunion 2 (10-25 pers.)
- 3. Bureaux administratifs
- 4. Salle côté jardin (50-270 pers.)
- 5. Toit-terrasse
- 6. Toit-jardin

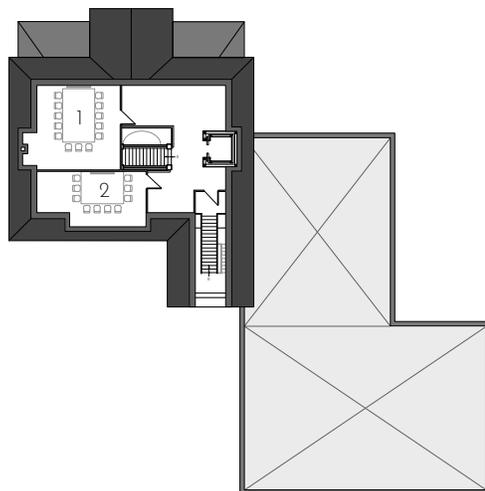
Figure 86: Plan du niveau 2 | Échelle 1:500



Figure 87: Vue du projet depuis le jardin

Finalement, au troisième niveau (figure 88), on retrouve les deux dernières salles de réunion aménagées dans les combles de la maison Rodolphe-Audette.

La falaise et les vues ont été intégrées aux espaces dans le projet afin de les bonifier en les dotant d'un caractère unique qui donne son identité au lieu.



**Légende:**

- 1. Salle de réunion 3 (13-30 pers.)
- 2. Salle de réunion 4 (10-25 pers.)

Figure 88: Plan du niveau 3 | Échelle 1:500



## Conclusion

L'intention derrière le projet était de démontrer l'importance des *landmarks* dans la définition identitaire d'un lieu. Pour ce faire, le projet a pris place dans le secteur de la Traverse à Lévis qui a été durement touché par un déclin économique important. Conséquemment, une grande partie des bâtiments, qui formaient auparavant le paysage du secteur, ont disparu laissant derrière eux un tissu urbain décousu. Le projet propose de préserver les quelques éléments encore présents et de les revitaliser pour contrer l'effet destructeur du déclin économique en développant une nouvelle économie basée sur le tourisme.

Le projet prend place dans la maison Rodolphe-Audette qui est aujourd'hui menacée de démolition en raison d'un incendie et de nombreuses années d'abandon. Il propose sa transformation par l'implantation d'un programme susceptible de favoriser à la fois l'entrepreneuriat, le tourisme et la communauté. Ce programme a pris la forme de salles de réception et de réunion pouvant être louées de même que d'un café et de nouveaux locaux pour la Société d'histoire de Lévis.

L'état de vétusté avancé de la maison Rodolphe-Audette ne permettant pas de la restaurer, le projet propose de la reconstruire dans le respect de son système structural d'origine. La maison ainsi préservée combinée à l'intégration des caractéristiques identitaires du site, comme la falaise et la vue sur Québec, ont permis de venir créer des ambiances uniques dans le projet. Celles-ci viennent donner un caractère à l'ensemble qui peut ainsi contribuer à redonner son identité au secteur.

En conclusion, le projet de préservation de la maison Rodolphe-Audette vient rétablir le lien qui a été perdu entre le lieu et son identité dans le secteur de la Traverse. Il assure une continuité par la préservation de la maison tout en bonifiant ce *landmark* d'un caractère unique et vivant changeant ainsi son rôle dans le secteur et rendant possible son futur.



# Bibliographie

## Monographies

**ADAMCZYK, Georges.** (2011). «À quoi sert le contexte?: Une question critique en architecture»  
Dans *La ville: Phénomène de représentation*, Sous la direction de Lucie K. Morisset et Marie-Ève Breton, pages 99-117  
Collection de la Chaire e recherche du Canada en patrimoine urbain.  
Québec: Presses de l'Université du Québec.

**BABELON, Jean-Pierre et CHASTEL, André.** (1994).  
*La notion de patrimoine.*  
France: Édition Liana Levi.

**BERGERON, Claude.** (1995).  
«L'architecture comme reflet de société: Un discours scientifique ou une mystification des historiens?»  
Dans *Architecture, forme urbain et identité collective*, Sous la direction de Luc Noppen, pages 201-220.  
Québec: Les éditions du Septentrion.

**BRAND, Stewart.** (1994).  
*How Buildings Learn: What Happens After They're Built*  
New-York: Viking Press.

**CHOAY, Françoise.** (2007).  
*L'allégorie du patrimoine* (5e édition).  
Paris, France: Les éditions du seuil.

**COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC.** (2003).  
*Les modes de financement de la conservation du patrimoine bâti.*  
Gouvernement du Québec.

**GAGNÉ, David.** (2013). *Le secteur de la Traverse.*  
Lévis, Québec: Ville de Lévis

**GERMANN, Georg.** (2009).  
*Aux origines du patrimoine bâti* (Préface de Jacques Gubler).  
France: Gollion, Infolio.

**GERMANN, Georg et SCHNELL, Dieter.** (2014). *Conserver ou démolir?: Le patrimoine bâti à l'aune de l'éthique* (Traduit de l'allemand et préambule de Paul Bissegger). Berne, Suisse: Gollion: Infolio.

**GODIN, Christian et MÜHLETHALER, Laure.** (2005). *Édifier: l'architecture et le lieu*. Paris: Verdier.

**GREFFE, Xavier.** (2014). *La trace et le rhizome: Les mises en scène du patrimoine culturel* (Collection dirigée par Lucie K. Morisset). Québec: Presse de l'Université du Québec.

**GRIGNON, Marc.** (1995). «Les références historiques dans la production architecturale contemporaine» Dans *Architecture, forme urbaine et identité collective*, Sous la direction de Luc Noppen, pages 179-199. Québec: Les éditions du Septentrion.

**LOWENTHAL, David.** (2003). «What Makes the Past Matter?» Dans *Companion to Contemporary Architectural Thought*, édité par Ben Farmer et Hentie Louw, pages 182 à 184. Londres: Routledge.

**MATHIEU, Jacques.** (1995). «Pour une morphogénèse du passé» Dans *La mémoire dans la culture*, Dirigé par Jacques Mathieu, pages 3 à 27. Culture française d'Amérique. Québec: Presses de l'Université Laval.

**MCALESTER, Virginia et Lee.** (2014). «Victorian Houses» Dans *A Field Guide to American Houses*, pages 314 à 405, 2e édition. New-York: Alfred A. Knopf.

**MILLS, Michael J.** (2009). «Design in Preservation Projects» Dans *Design in Historic Preservation: The Challenge of Compatibility* Édité par David L. Ames et Richard D. Wagner, pages 3-16. Associated University Presses. Newark: University of Delaware Press.

**MORISSET, Lucie K. et NOPPEN, Luc.** (1995). «À la recherche d'identités: Usages et propos du recyclage du passé dans l'architecture au Québec» Dans *Architecture, forme urbaine et identité collective*, Sous la direction de Luc Noppen, pages 103-133. Québec: Les éditions du Septentrion.

**MORISSET, Lucie K. et NOPPEN, Luc.** (1995). «Édifier une mémoire de lieux en recyclant l'histoire. Usages et fonctions du passé dans l'architecture actuelle» Dans *La mémoire dans la culture*, Dirigé par Jacques Mathieu, pages 203 à 233. Culture française d'Amérique. Québec: Presses de l'Université Laval.

**NOPPEN, Luc.** (1995). «Présentation»

Dans *Architecture, forme urbaine et identité collective*, Sous la direction de Luc Noppen, pages 103-133.  
Québec: Les éditions du Septentrion.

**NORA, Pierre.** (2011). *Présent, nation, mémoire*.

Paris: Gallimard.

**NORBERG-SCHULZ, Christian.** (1997). *L'art du lieu: Architecture et paysage, permanence et mutations*

(Traduction de l'italien par Anne Guglielmetti), Collection Architectes

Paris: Le Moniteur.

**NORBERG-SCHULZ, Christian.** (1997). *Genius Loci: Paysage, ambiance, architecture*

(Traduction française de Odile Seyler).

Belgique: Pierre Mardaga éditeur.

**PALLASMAA, Juhani.** (2007). «An Archipelago of Authenticity: The Task of Architecture in Consumer Culture»

Dans *Architecture, Ethics, and the Personhood of Place*, Édité par Gregory Caicco, pages 41-49.

Hanover: University Press of New England

**PEREZ-GOMEZ, Alberto.** (1983). *Architecture and the Crisis of Modern Science*.

Cambridge: MIT Press.

**PODRO, Michael.** (1984). «From Semper to Göller»

Dans *The Critical Historians of Art*, pages 44-58.

New Haven: Yale University Press.

**QUEYSANNE, Bruno.** (1987). «Penser l'architecture, c'est penser autrement»

Dans *Mesure pour mesure: Architecture et philosophie*

Collège international de philosophie, Centre de création industrielle. J. Maheu (dir), pages 95-98.

Paris: Centre Georges Pompidou.

**RIEGL, Alois.** (2003). *Le culte moderne des monuments*

(Traduit et présenté par Jacques Boulet).

Paris, France: L'Harmattan.

**ROY, Pierre-Georges.** (1984). «Maison Fraser-Audette-Belzil» Dans: *Profils lévisiens*. Lévis

**RUSKIN, John.** (1849). *The Seven Lamps of Architecture*.

New York: John Wiley.

**SEMES, Steven W.** (2009). *The Future of the Past:*

*A Conservation Ethic for Architecture, Urbanism, and Historic Preservation*.

New-York: W. W. Norton & Co.

**SKOLIMOWSKI, Henryk.** (2003). «Architecture and morality»  
Dans *Companion to Contemporary Architectural Thought*, édité par Ben Farmer et Hentie Louw, pages 496 à 499.  
Londres: Routledge.

**VERGUET, Céline.** (2011). «Temporalités et repères temporels dans la représentation d'un espace urbain»  
Dans *La ville: Phénomène de représentation*, Sous la direction de Lucie K. Morisset et Marie-Ève Breton, pages 186-195  
Collection de la Chaire e recherche du Canada en patrimoine urbain.  
Québec: Presses de l'Université du Québec.

**VIOLLET-LE-DUC, Eugène Emmanuel.** (1863-1872).  
*Entretiens sur l'architecture (Deuxième tome).*  
Paris, France: V A. Morel & C.

## Périodiques

**BEAUMONT-DROUIN, Raphaël.** (2017). «Lévis souhaite protéger ses bâtiments patrimoniaux.»,  
*Le Peuple de Lévis*, 22 février 2017.

**BERGERON, Mariane.** (2017). «Lévis veut protéger ses bâtiments patrimoniaux.»,  
*Le Journal de Lévis*, 22 février 2017.

**CLOUTIER, Patricia.** (2015). «La maison Rodolphe-Audette sauvée, mais toujours placardée.»,  
*Le Soleil*, 28 décembre 2015.

**CLOUTIER, Patricia.** (2016). «La maison Rodolphe-Audette encore menacée de démolition.»,  
*Le Soleil*, 5 décembre 2016.

**CLOUTIER, Patricia.** (2017). «Le gouvernement appelé en renfort»,  
*Le Soleil*, 28 février 2017.

**CLOUTIER, Patricia.** (2017). «Lévis serre la vis aux propriétaires.»,  
*Le Soleil*, 14 février 2017.

**CLOUTIER, Patricia.** (2017). «Maison Rodolphe-Audette: un écomusée proposé.»,  
*Le Soleil*, 21 août 2017.

**DUQUET, Pierre.** (2014). «La résidence habitée par Rodolphe-Audette pourrait être démolie.»,  
*Le Peuple de Lévis*, 18 juin 2014.

**FAIRS, Marcus.** (2017). «Architects are suffering from «originality syndrome» and should copy more, says Winy Maas»,  
*Dezeen*, 20 octobre 2017.  
<https://www.dezeen.com/2017/10/20/architects-suffering-originality-syndrome-says-winy-maas-mvrdv-copy-paste/>

**FELDMAN, R. M.** (1996) «Constancy and change in attachments to types of settlements». *Environment and behavior* 28 (4) : 419-445.

**FELDMAN, R. M.** (1990) «Settlement identity, Psychological bonds with home places in a mobile society». *Environment and behavior* 22 (2) : 183-229.

**HARPER, Phineas.** (2017). ««Call us dull, call us sellouts, call us gentrifiers - just don't call us copycats»», *Dezeen*, 18 juillet 2017.  
<https://www.dezeen.com/2017/07/18/phineas-harper-opinion-copying-originality-architecture-assemble-cineroleum/>

**JOY, Rick.** (2012) «Identity Through the Grounding of Experience in Place». *Architectural Design* 82 (6) : 40-45.

**LABRECQUE, Mélanie.** (2016). «La maison encore une fois menacée de démolition.», *Le Peuple de Lévis*, 14 décembre 2014.

**LAVOIE, Raphaël.** (2016). «La maison Rodolphe-Audette risque encore la démolition.», *Le Journal de Lévis*, 14 décembre 2016.

**LAVOIE, Raphaël.** (2017). «Maison Rodolphe-Audette: le débat est lancé.», *Le Journal de Lévis*, 1er février 2017.

**MATHIEU, Isabelle.** (1998).  
«Un couvent détruit par le feu: Des religieuses et des personnes handicapées sont jetées sur le pavé.» *Le Soleil*, 9 août 1998.

**PALLASMAA, Juhani.** (2012) «Newness, Tradition and Identity: Existential Content and Meaning in Architecture». *Architectural Design* 82 (6) : 14-21.

**PROVENCHER, Normand.** (2017). «Démolir la maison Rodolphe-Audette est la seule option, selon le proprio.», *Le Soleil*, 23 janvier 2017.

## Sites internet

**ARCHDAILY.** (2012). «Connemara / Peter Legge Associates». <https://www.archdaily.com/280660/connemara-peter-legge-associates>

**ARCHDAILY.** (2015). «Montmagny Courthouse / CCM2 Architectes + Groupe A + Roy-Jacques Architectes». <https://www.archdaily.com/602116/montmagny-courthouse-ccm2-architectes-groupe-a-roy-jacques-architectes>

**BANQ.** (2017). «Numérique». <http://numerique.banq.qc.ca/resultats>

**COLLÈGE DE LÉVIS.** (2011). «Historique», *Le Collège*  
<http://www.collegedelevis.qc.ca/le-college/historique/>

**COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE.** (2017). «Domaine Cataraqui».  
<http://www.capitale.gouv.qc.ca/parcs-et-places-publiques/parcs/domaine-cataraqui>

**DENOËL, C.** (2018). «Viollet-le-Duc et la restauration monumentale», *Histoire par l'image*  
<http://www.histoire-image.org/fr/etudes/viollet-duc-restauration-monumentale>

**HERODOTE.NET.** (2017). «1789-1799: La révolution française»,  
Dernière mise à jour le 24 août 2017. [https://www.herodote.net/1789\\_1799-synthese-66.php](https://www.herodote.net/1789_1799-synthese-66.php)

**HERODOTE.NET.** (2016). «Victoria (1819 - 1901): L'apogée de l'Angleterre»,  
Dernière mise à jour le 11 avril 2016. [https://www.herodote.net/Victoria\\_1819\\_1901\\_-synthese-595.php](https://www.herodote.net/Victoria_1819_1901_-synthese-595.php)

**INNOVO.** (2018). «Runway». <http://innovoinc.com/fr/product/runway/>

**PETER LEGGE ASSOCIATES.** (2017). «Connemara».  
<http://www.plaarchitects.ie/projects/connemara/>

**ROY, Yvan-M.** (2014). «Rodolphe-Audette, 5e président de la Banque Nationale, devant le Tribunal de l'histoire.»,  
*Comité de quartier du Vieux-Lévis*, Dernière mise à jour le 16 août 2014.  
<https://cqvl.org/2014/08/16/rodolphe-audette-5e-president-de-la-banque-nationale-devant-le-tribunal-de-lhistoire-2/>

**VILLE DE LÉVIS.** (2017). «Histoire et archéologie».  
<https://www.ville.levis.qc.ca/culture/histoire-patrimoine/histoire-archeologie/>

**VILLE DE LÉVIS.** (2017). «Patrimoine archéologique».  
<http://www.chaudiere.com/wm/wm.php?action=init&inv=ar>

**VILLE DE LÉVIS.** (2017). «Patrimoine architectural».  
<http://www.chaudiere.com/wm/wm.php?action=init&inv=pa>

**VILLE DE LÉVIS.** (2017). «Zonage municipal», Carte interactive de la Ville de Lévis.  
<https://villedelevis.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=931b0663ef4448879468ca9803cbc13b>

## Recueils de notes, thèses et rapports

**COMITÉ EXÉCUTIF.** (2014). *Fiche de prise de décision: AGR-2014-022*.  
Lévis, Québec: Ville de Lévis

**COMITÉ EXÉCUTIF.** (2014). *Fiche de prise de décision: AGR-2014-027.*  
Lévis, Québec: Ville de Lévis

**CONSEIL DE LA VILLE.** (2011).  
*Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.*  
Lévis, Québec: Ville de Lévis.

**SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LÉVIS**  
Ville de Lévis

**VILLE DE LÉVIS.** (2017).  
*Programme particulier d'urbanisme du Vieux-Lévis:*  
*Annexe au règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme.*  
Lévis, Québec.



## Annexes

Annexe 1:	Planche résumée pour le vernissage des finissants (Chouinard 2018)	76
Annexe 2:	Photos du site (Chouinard 2017)	77
Annexe 3:	Photos montrant la vétusté du bâtiment (Chouinard 2018)	78
Annexe 4:	Photos de Québec vers Lévis (Chouinard 2018)	80
Annexe 5:	Élévations et plans existants de la maison Rodolphe-Audette (Chouinard 2018)	81
Annexe 6:	Coupes de mur de la maison Rodolphe-Audette (Chouinard 2018)	82
Annexe 7:	Plan d'implantation du projet (Chouinard 2018)	83
Annexe 8:	Plans des niveaux (Chouinard 2018)	84
Annexe 9:	Coupe transversale du projet (Chouinard 2018)	88
Annexe 10:	Grille de spécifications (Ville de Lévis 2018)	89

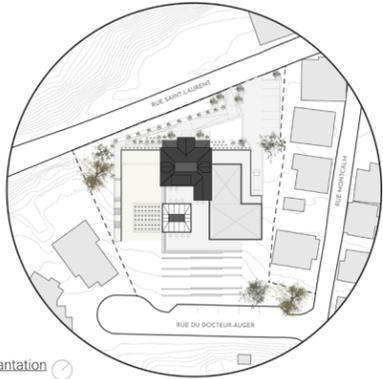
# ENTRE IDENTITÉ ET LIEU

Préservation de la Maison Rodolphe-Audette à Lévis

Maude Chouinard  
Supervisée par Jonathan Bisson



«Protéger et conserver le genius loci signifie, en fait, concrétiser le sens, dans un contexte historique toujours nouveau.»  
(Nobberg-Schütz, 1997, p. 18)



Plan d'implantation  
Echelle 1:250

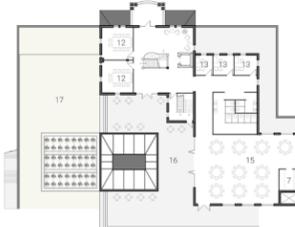


Élévations existantes  
Echelle 1:250

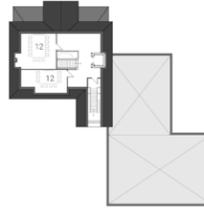
En un lieu, les éléments matériels et immatériels se combinent pour créer une identité spatiale. Cette identité est le résultat de l'interaction entre le lieu et son contexte. Elle est le fruit de la mémoire collective et de la culture. Elle est le résultat de la volonté humaine et de la nature. Elle est le fruit de la mémoire collective et de la culture. Elle est le résultat de la volonté humaine et de la nature.



Plan 1er niveau  
Echelle 1:250



Plan 2e niveau  
Echelle 1:250



Plan 3e niveau  
Echelle 1:250

Légende:

1. Salle côté Rivue (34-120 pers.)
2. Salle centrale (28-110 pers.)
3. Salle côté Falaise (28-110 pers.)
4. Salle à manger (40 pers.)
5. Café/cocktail
6. Cour intérieure (60-160 pers.)
7. Espace traiteur
8. Exposition/Reception (25-90 pers.)
9. Société d'histoire de Lévis
10. Vestiaire
11. Entréepôt
12. Salle de réunion (10-25 pers.)
13. Bureaux administratifs
14. Salle côté jardin (20-270 pers.)
15. Toit-terrasse
16. Toit-terrasse
17. Toit-jardin

Coupe transversale  
Echelle 1:250





Annexe 2: Photos du site



Dégradation des ouvertures

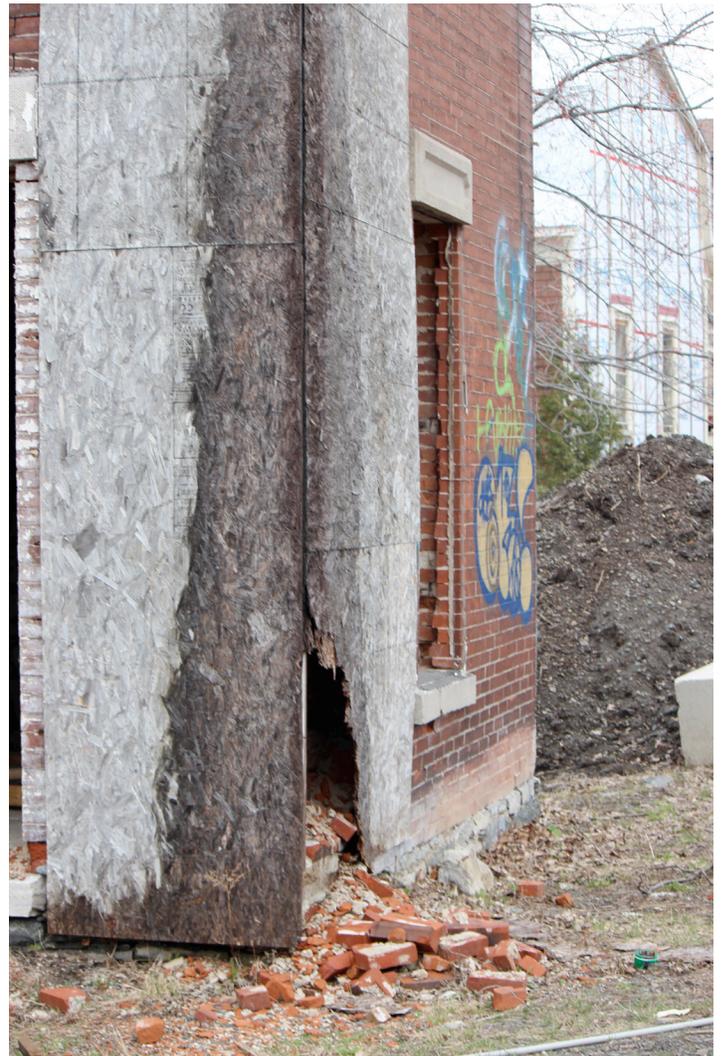


Affaissement du mur arrière en raison de la large ouverture



Effondrement d'une portion du mur arrière au printemps 2018

Annexe 3: Photos montrant la vétusté du bâtiment



Effondrement d'une portion de l'agrandissement existant



Moultures de bois en relativement bon état



Structure soumise aux intempéries



Pilier de pierre et portion du balcon avant en mauvais état



Piliers de pierre centraux en relativement bon état



Vue depuis la rive de Québec



Vue depuis le traversier sur le fleuve Saint-Laurent



Zoom sur la maison Rodolphe-Audette

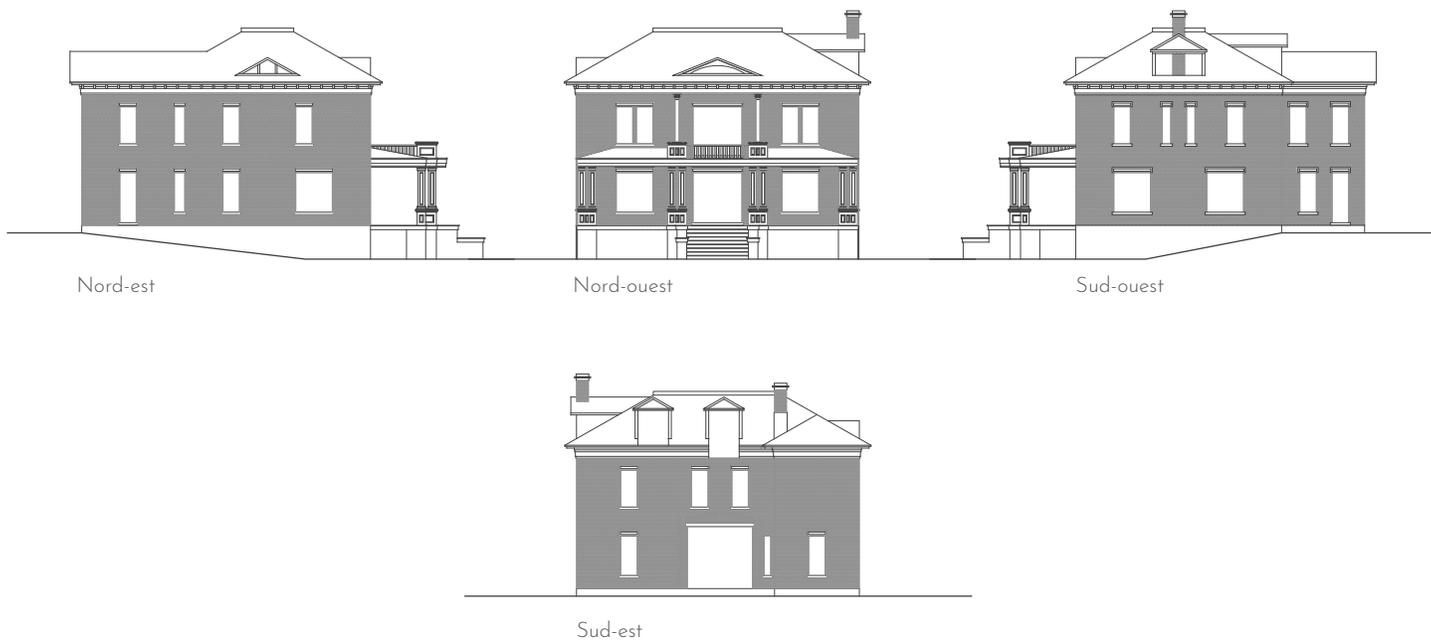


Vue depuis le traversier à Lévis

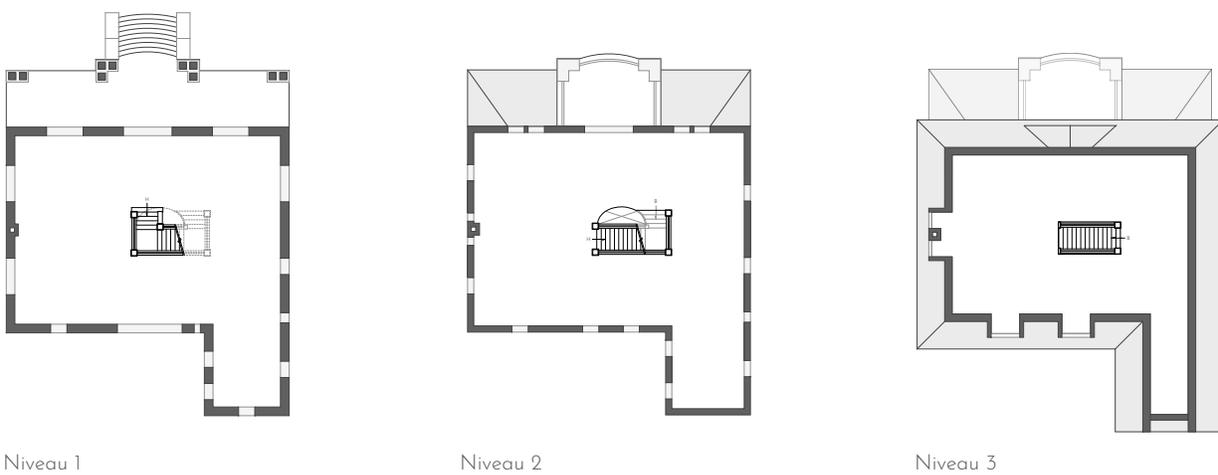


Vue depuis la rue Saint-Laurent

Annexe 4: Photos de Québec vers Lévis

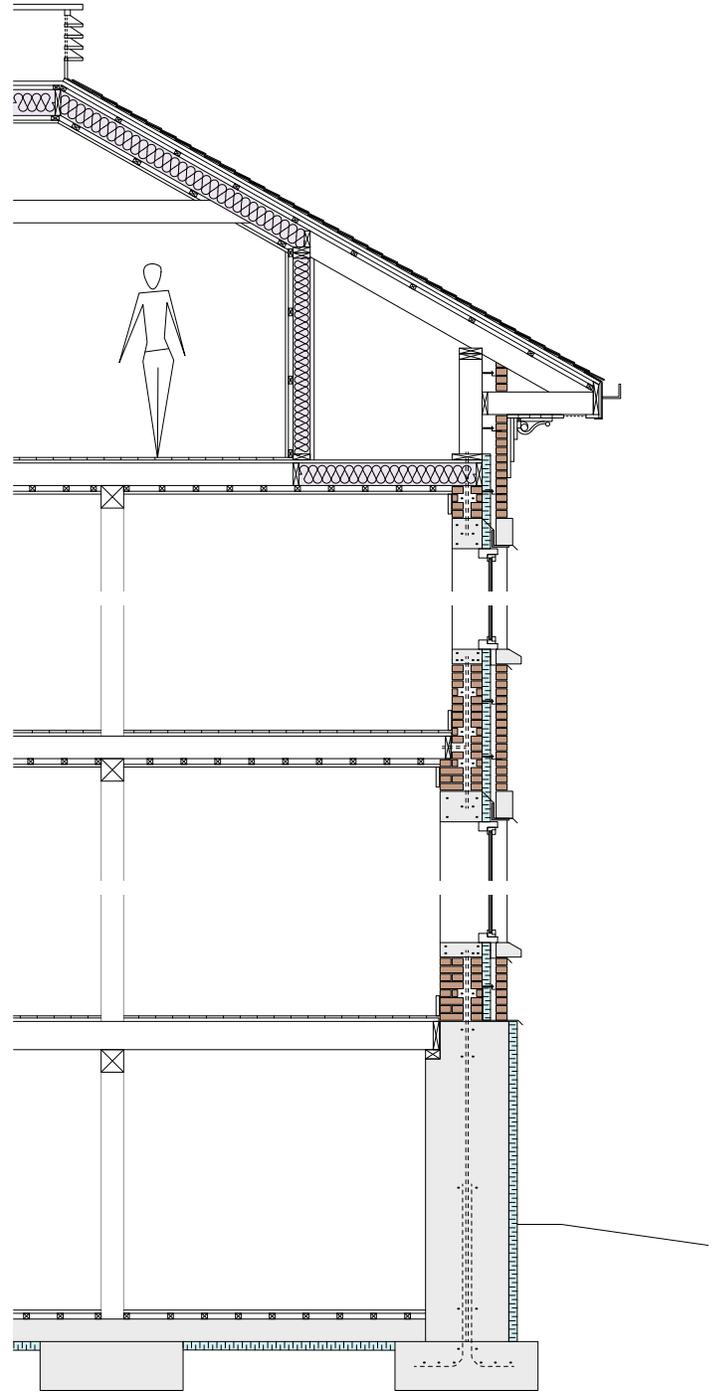
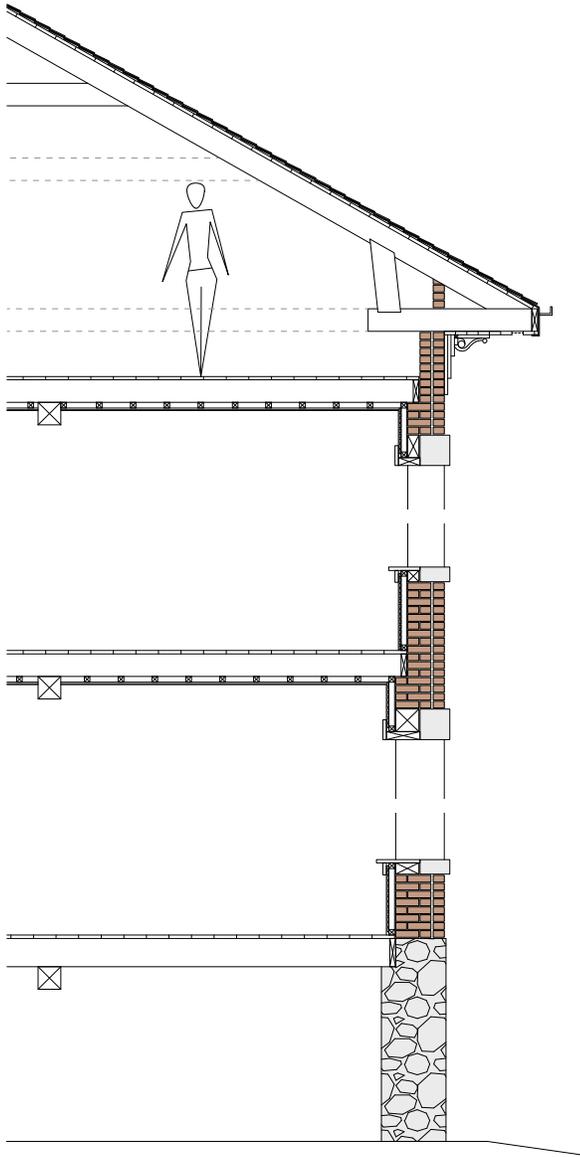


Élévations existantes | Échelle 1:400



Plan des niveaux existants | Échelle 1:400

Annexe 5: Élévations et plans existants de la maison Rodolphe-Audette

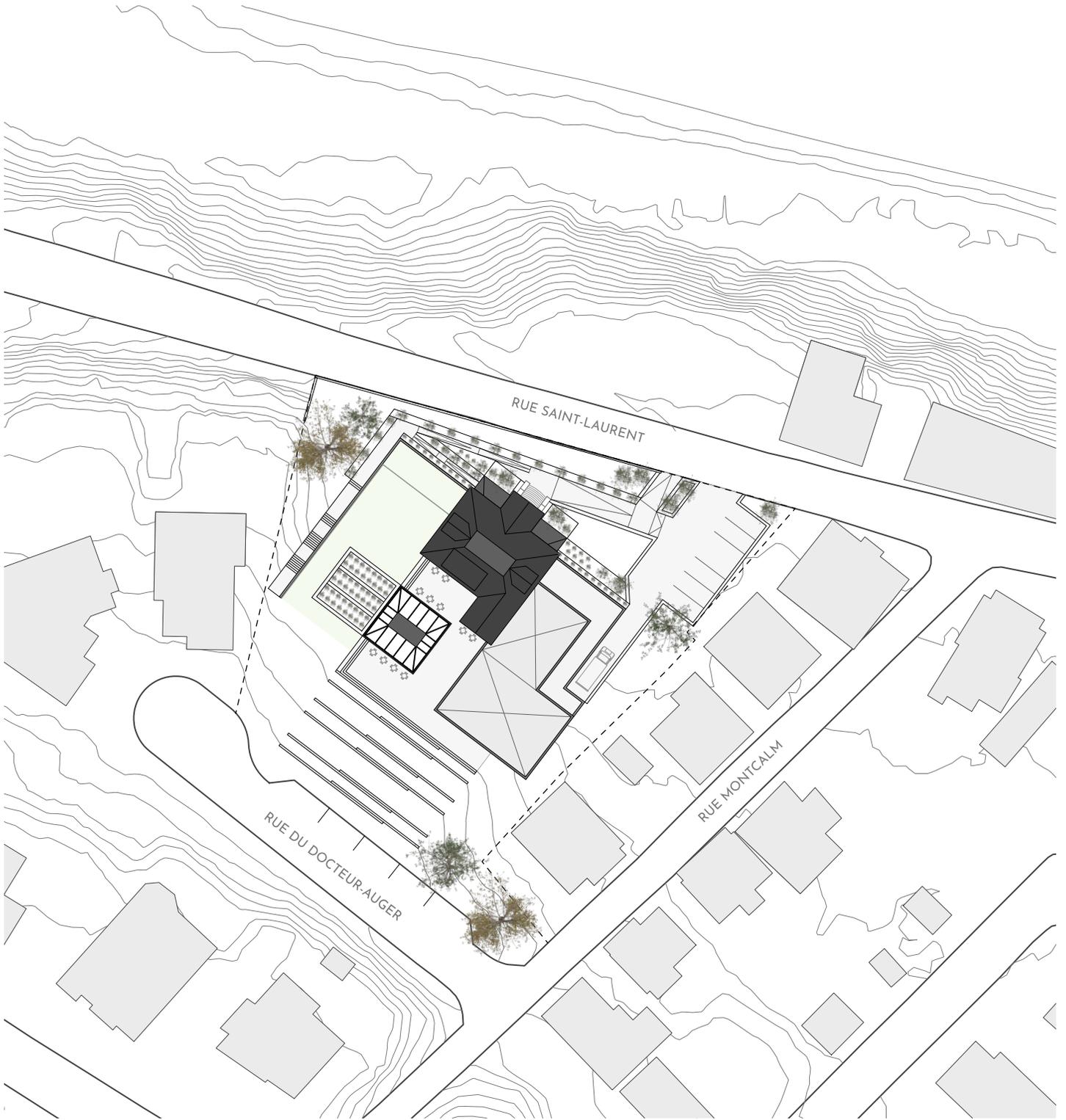


Coupe de mur existante | Échelle 1:75

En pointillés: Position des entrants avant les modifications apportées à la structure

Coupe de mur projetée | Échelle 1:75

Annexe 6: Coupes de mur de la maison Rodolphe-Audette



Plan d'implantation | Échelle 1:800 

Annexe 7: Plan d'implantation du projet



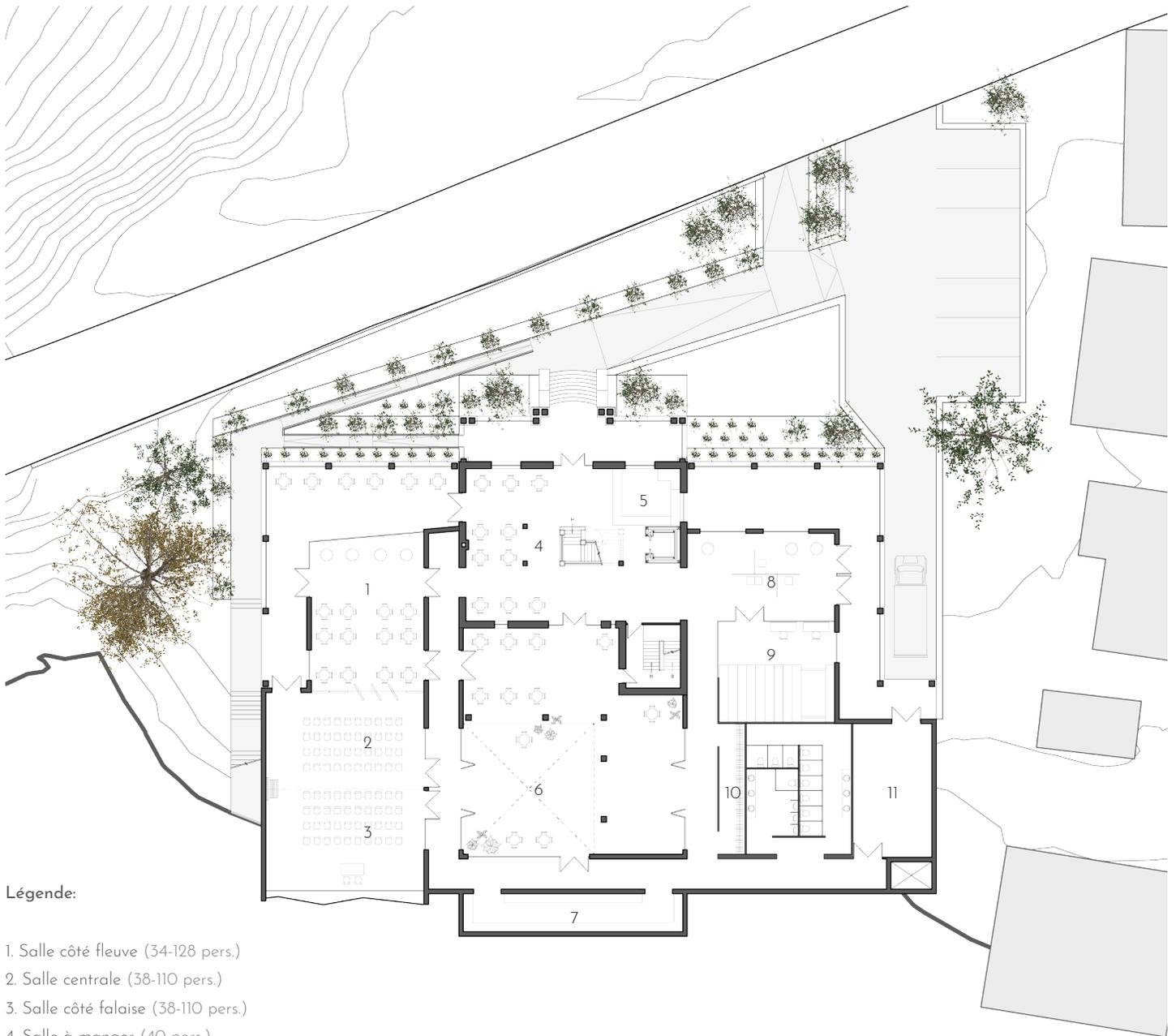
**Légende:**

- 1. Rangement
- 2. Salle mécanique

Plan du niveau 0 | Échelle 1:400



Annexe 8: Plans des niveaux

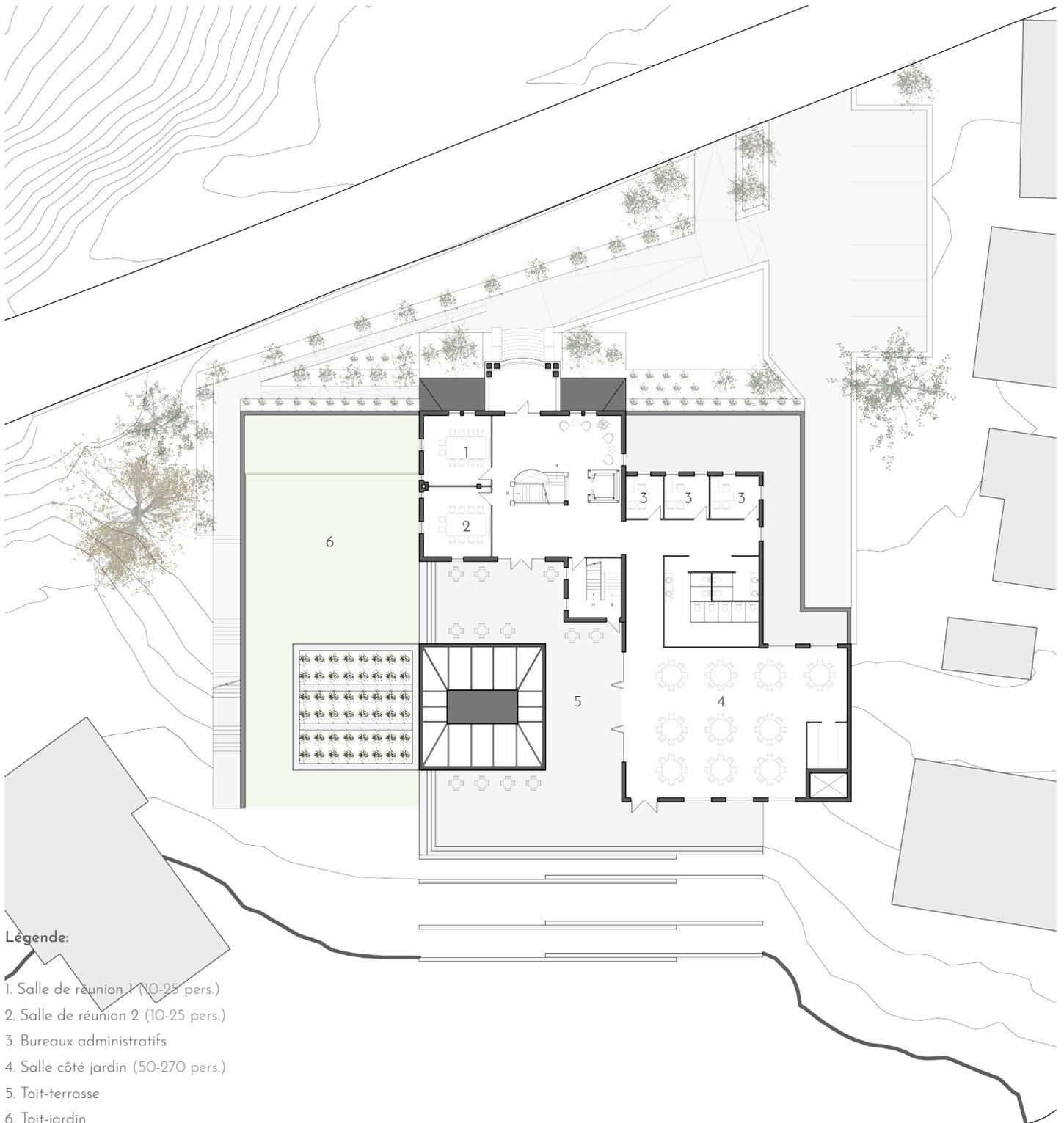


**Légende:**

- 1. Salle côté fleuve (34-128 pers.)
- 2. Salle centrale (38-110 pers.)
- 3. Salle côté falaise (38-110 pers.)
- 4. Salle à manger (40 pers.)
- 5. Café/cocktail
- 6. Cour intérieure (60-160 pers.)
- 7. Espace traiteur
- 8. Exposition/réception (25-90 pers.)
- 9. Société d'histoire de Lévis
- 10. Vestiaire
- 11. Entrepôt

Plan du niveau 1 | Échelle 1:400



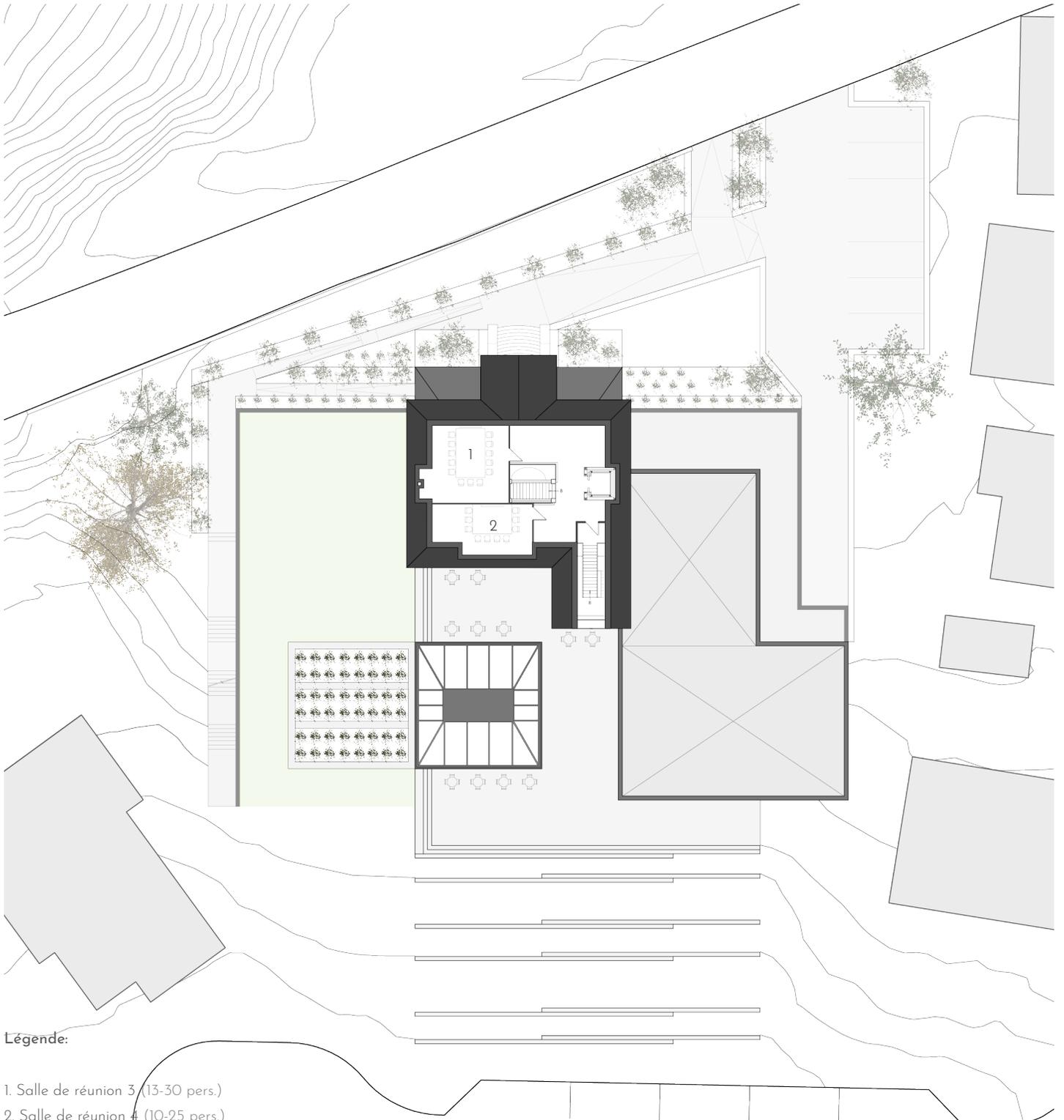


**Légende:**

- 1. Salle de réunion 1 (10-25 pers.)
- 2. Salle de réunion 2 (10-25 pers.)
- 3. Bureaux administratifs
- 4. Salle côté jardin (50-270 pers.)
- 5. Toit-terrasse
- 6. Toit-jardin

Plan du niveau 2 | Échelle 1:400





**Légende:**

- 1. Salle de réunion 3 (13-30 pers.)
- 2. Salle de réunion 4 (10-25 pers.)

Plan du niveau 3 | Échelle 1:400





Coupe transversale | Échelle 1:400

Annexe 9: Coupe transversale du projet

**Usage principal**

**Terrain desservi**

**Bâtiment principal**

**Implantation**

Usage autorisé	Nombre min. de logement chambre	Nombre max. de logements chambre	Surface min. de plancher (m <sup>2</sup> )	Surface max. de plancher (m <sup>2</sup> )	Largeur min. terrain (m)	Profondeur min. terrain (m)	Surface min. terrain (m <sup>2</sup> )	Surface d'occupation au min. (m <sup>2</sup> )	Surface d'occupation au max. (m <sup>2</sup> )	Hauteur min. étage	Hauteur max. étage	Hauteur maximale (m)	Marge recul avant min. (m)	Marge recul avant max. (m)	Marge recul latéral min. (m)	Marge recul latéral max. (m)	Marge recul arrière min. (m)	Marge recul arrière max. (m)	
C702					Note 123	Note 123	Note 123	Note 123	Note 123	3	Note 13	Note 13	1.8	1.5	3.5	1.5	3.5	20	20
H1					Note 123	Note 123	Note 123	Note 123	Note 123	3	Note 13	Note 13	0.8	2	2	2	2	20	20
H4					Note 123	Note 123	Note 123	Note 123	Note 123	3	Note 13	Note 13	0.8	2	2	2	2	20	20
H7					Note 123	Note 123	Note 123	Note 123	Note 123	3	Note 13	Note 13	0.8	2	2	2	2	20	20
H10	4	6			Note 123	Note 123	Note 123	Note 123	Note 123	3	Note 13	Note 13	1.8	1.5	3.5	1.5	3.5	20	20
H13		6			Note 123	Note 123	Note 123	Note 123	Note 123	3	Note 13	Note 13	1.8	1.5	3.5	1.5	3.5	20	20

Usage spécifiquement permis

Note Terrain

Note Bâtiment

Note Implantation

Usage spécifiquement prohibé

Note 13: Le faite du toit de tout bâtiment ne peut excéder la cote d'élévation de 39.6 mètres. Cette norme s'applique aussi à toute construction ou structure ou appareil installé ou construit sur le toit, à l'exception des cheminées.

Note 123: Les dimensions et la superficie minimales des terrains sont établies de manière à respecter les normes minimales des dimensions du bâtiment principal et des marges de recul minimales prescrites selon l'usage ou la zone.

Note Usage

Note générale